

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Nasser à Moscou

TROUVER un moyen honorable pour se dégager de sa malencontreuse intervention au Yémen, serait, pour le président Nasser, particulièrement important à l'heure actuelle. Le 27 août, il se rend à Moscou, dans l'espoir d'y obtenir des crédits supplémentaires pour la mise en train de son nouveau plan de développement. Il est probable qu'il les obtienne. Mais cela n'ira pas sans difficultés.

On évalue l'aide que l'URSS a accordée à l'Égypte, en 1964, à l'équivalent de 485 millions de dollars. Or, le Raïs s'en est servi surtout pour accroître les forces militaires de l'Égypte. Les effectifs de son armée ont passé de 45,000 à 180,000 hommes. Plusieurs divisions ont été réorganisées et équipées d'armes modernes. La RAU dispose aujourd'hui d'environ mille chars d'assaut et de quelques centaines de camions pour le transport des troupes. En ce qui concerne l'aviation, elle a déjà au moins 280 chasseurs à réaction, dont plusieurs Mig-21.

De surcroît, sur l'ordre du président Nasser, des missiles et engins télé-guidés sont fabriqués dans la vallée du Nil, sous la direction de savants allemands. Selon les milieux les mieux informés, 240 missiles semblables seraient déjà stockés. D'autre part, la mise au point d'une bombe atomique égyptienne serait en bonne voie.

XXX

Tout cela coûte énormément. A ces dépenses improductives, viennent s'ajouter les frais exorbitants de l'intervention nassérienne dans la guerre du Yémen, intervention qu'aucun motif réaliste ne pouvait justifier. Autrement dit, de très fortes sommes qui auraient dû servir au développement de l'économie de l'Égypte, ont été consacrées à l'accroissement du prestige de Nasser. L'Égypte n'est menacée par personne. Le Raïs l'arme uniquement parce qu'il veut être le chef d'une « grande puissance » et impressionner le monde arabe.

Or, cela n'intéresse guère l'URSS. Le Kremlin voulait — et veut toujours — avoir dans la vallée du Nil un point d'appui politique et une éventuelle base d'extension de ses influences en Afrique. Il ne désire pourtant point remplir d'argent un panier percé, et cela sans résultats tangibles. Le « socialisme nassérien » — d'ailleurs insuffisamment révolutionnaire aux yeux de Moscou — n'a pas fait école et n'enregistre que peu de succès.

En outre, l'Union soviétique aime à soutenir les hommes politiques qui jouissent de sa pleine confiance. Ce n'est pas le cas de Nasser, considéré comme trop ambitieux. Enfin, Moscou — toujours bien informé — constate, avec désapprobation, que le Raïs a beaucoup d'ennemis à l'intérieur de son propre pays.

XXX

Ainsi, dans l'armée et particulièrement dans l'aviation, de jeunes officiers ont organisé un groupe qui préconise l'introduction en Égypte d'un régime démocratique moderne. Le « Mouvement égyptien de libération », dont le leader principal, Ahmad Abul Fath, ancien rédacteur du journal « Al-Misri », vit en exil, affirme poursuivre le même objectif. Fath est entré en contact avec la puissante « Fraternité musulmane » que la police égyptienne continue à traquer sans résultat.

Le « Mouvement de libération » et la « Fraternité » ont conclu, au début de l'été, un accord avec les officiers « démocratiques ». Depuis, ces trois groupements agissent de concert, publient des feuilles clandestines de propagande et gagnent, semble-t-il, de nouveaux partisans.

A l'heure présente, ils ne peuvent, certes pas, menacer la position de Nasser, mais l'existence de pareils groupes prouve que la popularité du Raïs décline.

Le Kremlin est réaliste. Ceux dont l'astre monte, s'assurent facilement son appui. Aux autres, ils faut de considérables efforts et de bons arguments pour l'obtenir. Ce sera probablement le cas du président Nasser.

M. I. CORY

S'agirait-il d'une affaire d'espionnage ?

Un Anglais travaillant sur les bombardiers nucléaires français disparaît à Berlin

Londres va interroger les autorités soviétiques

LONDRES (ATS-AFP). — L'Anglais Arthur Wilbraham, qui travaillait en France chez Dassault, a-t-il disparu volontairement à Berlin ou est-il tombé entre les mains des autorités de l'Allemagne de l'Est ? Est-ce une nouvelle affaire d'espionnage, où des intérêts français seraient cette fois en jeu, ou une fugue ?

Toutes les questions se posent à propos de la disparition à Berlin, vendredi dernier, d'Arthur Wilbraham, citoyen britannique de 27 ans, qui travaillait dans l'industrie aéronautique française, plus précisément dans l'entreprise qui fabrique les bombardiers nucléaires.

Le Foreign Office a été alerté hier par des amis avec qui il faisait, à Berlin-Ouest, un voyage touristique organisé.

Le Foreign Office refuse de donner la moindre indication sur les tendances politiques de Wilbraham. Il laisse entendre qu'il va s'adresser aux autorités soviétiques en Allemagne orientale pour leur demander d'éclaircir le mystère.

tions diplomatiques entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne orientale.

Parallèlement aux démarches que les autorités britanniques ont, selon toute vraisemblance, faites auprès des autorités soviétiques, elles sont entrées en contact avec un avocat de l'Allemagne de l'Est, « spécialiste » de ce genre d'affaires, apprend-on à Whitehall.

Il s'agit de Walter Vogel dont les services ont été utilisés, à plusieurs reprises, dans le passé, et dont les interventions directes auprès des autorités communistes pourraient donner des résultats plus rapides que les démarches officielles.

Une jeune fille ?

Il ne serait pas impossible, toutefois, que la raison de la disparition de Wilbraham soit en fait une jeune fille britannique résidant en Allemagne et à l'égard de laquelle, au dire de sa famille, il éprouvait une grande affection.

D'autre part, la presse londonienne fait état d'une nouvelle disparition, celle d'un autre Anglais, un certain Bernard Thwaites, âgé de 21 ans, lui aussi présumé disparu au cours d'une visite à Berlin.

Cette nouvelle disparition est confirmée par les autorités britanniques à Berlin qui ont révélé que Thwaites était détenu par la police de Berlin-Est depuis une dizaine de jours, et que les raisons de son arrestation étaient inconnues.

Si les journaux paraissent vouloir lier les deux affaires, il ne semble pas qu'il y ait jusqu'ici la moindre preuve qu'elles le soient.

Les services d'un avocat

Enfin, on souligne à Londres que l'éclaircissement de cette affaire sera rendu plus difficile par le fait qu'il n'existe pas de renseignements sur les services d'un avocat.

Quand la mariée est également conscrit...

GRETNA - GREEN, Ecosse (UPI). — Deux mariages ont été interrompus mardi à Gretna-Green par l'arrivée de la police militaire venue chercher deux conscrits portés déserteurs pour avoir oublié de rentrer de permission.

Ce qui est plus curieux, c'est que les coupables étaient les deux futures femmes, Christine Kearse, 19 ans, et Marline Lewly, 18 ans, toutes deux en service au « Women's royal army corps », le service complémentaire féminin britannique.



Samba blanche...

Eh oui, la voici. Fort heureusement encore assez loin de notre lac puisque cette neige, qui paraît réjouir si fort nos personnages, tombe à Porto-Alegre, au Brésil. Mais ce n'est pas une neige de fantaisie, car on signale déjà que des milliers de maisons sont isolées dans l'Etat de Rio Grande do Sul.

(Téléphoto AP)

Nouvelle preuve de l'aide soviétique

Un avion américain abattu par un missile à 120 km de Hanoï

La fusée proviendrait d'une rampe mobile

SAIGON, (UPI). — Pour la troisième fois depuis le début des bombardements au Viet-nam du Nord, un avion américain a été abattu, mardi, au nord du 17^{me} parallèle, par ce qui semble bien être une fusée soviétique sol-air.

Il s'agit d'un « Phantom » de la marine américaine qui a été abattu près de la ville de Thanh-Hoa, à environ 120 kilomètres au sud de Hanoï.

Cette distance et la portée des fusées excluent que l'engin provienne de l'une des rampes de lancement situées près de la capitale nord-vietnamienne. Il est probable, au contraire, qu'elle ait été lancée d'une

des rampes mobiles que l'Union soviétique a fournies à Hanoï.

L'avion avait deux membres d'équipage, mais les pilotes des appareils qui faisaient partie de la même mission que le « Phantom » n'ont vu qu'un parachute s'ouvrir et l'aviateur qui a pu se sauver n'a pu être recueilli et a dû être fait prisonnier au sol.

Il est à noter que les deux avions précédemment abattus par des fusées l'avaient été dans un rayon de 80 kilomètres autour de Hanoï et que, c'est la première fois que l'on croit pouvoir déceler la présence d'une rampe de lancement aussi au sud de la capitale du Viet-nam du Nord.

Un porte-parole militaire américain a annoncé, d'autre part, qu'au cours de la semaine écoulée, le total des pertes américaines s'établissait comme suit : 59 tués, 76 blessés au moins et 9 disparus.

Ce bilan est beaucoup plus lourd que ceux des semaines précédentes, et il reflète l'accroissement de l'engagement américain dans les opérations militaires.

L'agence Tass annonce en outre que 14,582 soldats sud-vietnamiens ont déserté, depuis le début de l'année, des rangs des gouvernements.

Au cours d'une conférence de presse « dans le vent »

Johnson : Les Etats-Unis lanceront dans trois ans un taxi spatial

Les cosmonautes resteraient un mois dans l'espace

WASHINGTON, (UPD). — La conférence de presse qu'a tenue le président Johnson hier à Washington s'est ouverte sur un sujet d'actualité, l'espace, sujet qui a permis au président de faire d'entrée une révélation.

En 1968 sera lancé un laboratoire américain qui, flanqué d'une capsule du type « Gemini », améliorée, sera placé sur orbite pour une durée de deux semaines à un mois.

Dans ce laboratoire, deux cosmonautes se livreront à des expériences destinées à « se rendre compte de ce que l'homme est capable de faire dans l'espace ».

M. Johnson a décrit ce laboratoire comme un grand cylindre. Il sera lancé dans l'espace et mis sur orbite par une fusée du type « Titan 3-c », la plus puissante que posséderont les Etats-Unis au moment du lancement. La « Titan 3-c » est actuellement mise au point.

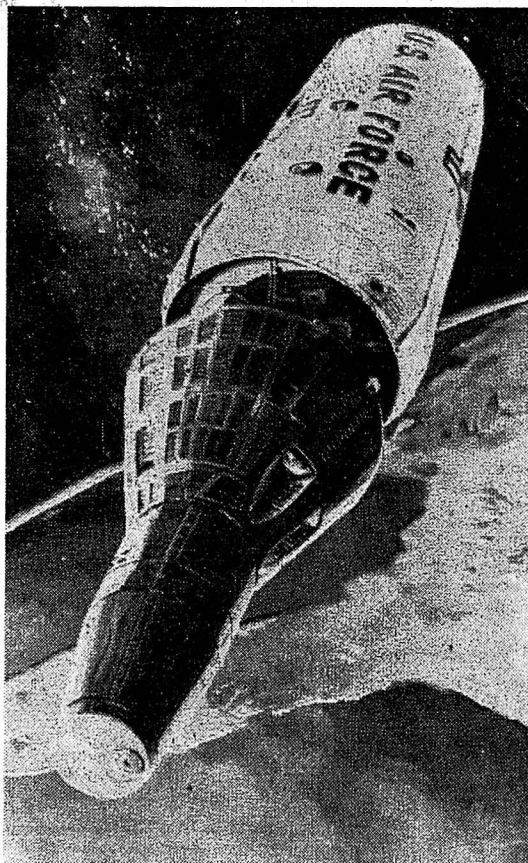
« FEU VERT »

La version modifiée de capsule « Gemini » sera rattachée au laboratoire par un boyau. Une fois l'engin et le laboratoire placés sur orbite, les cosmonautes ramperont dans le boyau pour passer de leur « taxi spatial » au laboratoire.

Pour redescendre sur terre, ils repasseront dans la capsule, et l'opération se déroulera comme dans les expériences Gemini 4 et 5.

La décision de tenter cette expérience avait été remise pendant longtemps. Le projet avait d'abord pris corps en 1963, lorsque le département de la défense avait abandonné l'idée de mise au point d'un « planeur spatial » permettant de redescendre d'une orbite sur terre par paliers successifs en prenant appui sur les différentes couches atmosphériques.

Finalement, le mois dernier, après un entretien avec le vice-président Humphrey, qui dirige le conseil national de l'aéronautique et de l'espace et M. Macnamara, le « feu vert » a été donné pour la construction du « labo » de l'espace, qui coûtera 8 milliards de francs.



Voici ce que sera le taxi spatial dont la construction a été annoncée par le président Johnson.

(Téléphoto A.P.)

Au revoir chérie... A dans dix-huit ans



Il s'appelle Barry Tomkys. Il est pour dix-huit ans encore à Dartmoor, la prison britannique d'où l'on ne s'évade pas. Cette porte est pourtant celle de la prison, et elle le conduit devant le pasteur qui va l'unir, pour le pire, avec une dactylo de Devon. Un détail : Tomkys a été condamné pour le meurtre du frère de... sa femme. (Téléphoto AP)

Pour la cinquième journée consécutive

De violentes bagarres ont opposé l'armée aux étudiants à Séoul

La loi martiale pourrait être proclamée

SÉOUL (Reuter). — Des étudiants manifestent depuis cinq jours à Séoul contre la reprise de relations diplomatiques normales entre la Corée du Sud et le Japon.

Hier, 8000 étudiants se sont heurtés, dans les rues de la capitale, à 400 soldats qui étaient intervenus avec des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants auxquels s'étaient joints encore quelque 700 gymnasiens. Les manifestants parvinrent, en un endroit, à arrêter un camion chargé de tuiles et à bombarder les soldats avec des briques.

Au début de l'après-midi, la troupe est parvenue à disperser tous les manifestants. Se frayant le passage à coups de crosses, l'armée a investi l'université, dont elle a chassé les milliers d'étudiants qui avaient cru y trouver un refuge. Des bombes lacrymogènes ont été lancées jusque dans les amphithéâtres et dans la bibliothèque.

Le ministère de la défense a fait savoir que deux bataillons avaient été appelés en

renfort pour assurer l'ordre à Séoul. En cas de détérioration ultérieure de la situation, la loi martiale pourrait être proclamée.

Dans un message radiodiffusé et télévisé, le président Park a lancé, à l'adresse des étudiants, un appel au calme, assorti de la menace d'une répression plus dure. Il a mis la population en garde contre les mots d'ordre et les revendications « absurdes » des manifestants et de leurs meneurs, qui réclament, notamment, la démission collective du gouvernement en place, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'abrogation du traité nippo-sud-coréen.

De son côté, la police a annoncé qu'elle avait arrêté huit cent quinze manifestants, pour la plupart étudiants.



A Séoul, l'armée a dû faire usage de gaz lacrymogènes pour venir à bout des manifestants. (Téléphoto A.P.)

Chers réintégrés...

Chers réintégrés,
Comme vous, me voici revenu.
Le sens du devoir, bien sûr. Le sens inverse de la route. Le sens des aiguilles d'une montre... le bon sens, quoi.
Mais nous voici revenus aussi par philanthropie, parce qu'on a besoin de nous : notre ville, nos voisins, nos amis... Qui peut en effet se passer longtemps de revenus ?
Et puis, c'est signe de santé : nous aurions pu ne jamais revenir. Ou ne revenir que... revenants (Hou !... hou !...)
C'est ce que nous nous disons, entre bien d'autres choses moins avouables, pour faire passer cette boule d'amertume et de vague cafard qui s'agglutine dans l'œsophage à chaque retour de vacances.
Dites-vous aussi, si la solitude vous effraie, que nous sommes des centaines, des milliers dans le même cas ces jours-ci, presque tous d'ailleurs hantés du même problème de plombier-zingueur : assurer la soudure jusqu'à la fin du mois.
Aussi, à cause de ceci comme de cela, réintégrés mes frères, revenus d'Espagne, d'Italie, de France ou d'ailleurs, nous étions fort peu lundi matin à chanter « Sur nos monts quand le soleil annonce un brillant réveil... »
Non, jusqu'au 31 du mois en tout cas — car, comble de malheur, ce fichu mois d'août ne peut se contenter de compter vingt-huit jours ! — nous ne serons pas encore tout à fait des Suisses à part entière.
Vasouillardement vôtre.

Richard L.

NEUCHÂTEL LACS - VALLÉES - MONTAGNES RÉGION

Ville

ÉTÉ NEUCHÂTELOIS Chanteurs du soir

Les agréables manifestations vocales qui se sont déroulées sur le quai Osterwald au cours de cet été, se sont terminées au soir du 23 août, par le beau concert donné sous la direction de M. Besson, par la Chanson du pays de Neuchâtel.

Le programme de la soirée était fort intéressant pour l'auditeur qui aime la diversité, l'originalité. L'on sait combien soignées, même raffinées, étaient les harmonisations du regrettable chef du chœur, Marcel Schroeter; lundi soir, nous en entendîmes plusieurs, et retrouvâmes, sous la ferme direction de M. Besson, l'élan sympathique, l'amour du bien chanter, l'observation constante des nuances. En outre, l'ensemble compte des voix ténors et sopranos de belle qualité aux timbres raffinés.

Nos bons chanteurs de Suisse française — les Bovet, Kaelin, G. Pantillon, Doré — eurent leur place dans le programme, sans oublier le folklore fribourgeois et une gracieuse chanson en dialecte tessinois. Le plaisir de chanter, qui anime les quinze chanteurs se propage tout naturellement parmi leurs auditeurs. Celui de lundi soir apprécia à leur valeur des airs peu connus, dont le charme, la malice, l'entrain joyeux avaient d'aussi bons interprètes.

M. J.-C.

CARNET DU JOUR

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMA. — Colisée (Couvét), 20 h 30 : Classe tous-risques.

Pharmacies de service. — Schelling (Fleurier), Bourquin (Couvét).

Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15 : A 9 heures de Rama.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15 : Lemmy pour les dames.

AVIS TARDIFS

Si vous en connaissez de « BIEN BONNES », récentes et véridiques, adressez-les aux journaux des vendanges. — Case postale 1109, Neuchâtel. Discretion.

Docteur FISCH ABSENT jusqu'au lundi 30 août

Demoiselle cherche à louer chambre meublée environs de la gare pour début septembre. Téléphoneur au 9 60 79.

Quelques sommeliers sont encore demandés pour la fête des musiques du district de Neuchâtel les 28 et 29 août. Téléphoneur au 5 16 89.

SERVICE OVULATION appareils et lunettes acoustiques SAINT-BLAISE Tél. 74276

Sous-les-Vignes 6

Consultation auditive: tous les vendredis ou sur rendez-vous

Richelieu BOWLING DANCING BAR 10-2 h

PANTALONS 370 (avec apprêt 5.50)

mode teinturiers

Ristourne à déduire Courgettes le kg. -.45

Bureau de la place cherche pour quelques heures par jour, ou à convenir sténodactylo auxiliaire expérimentée, possédant bonnes connaissances de sténodactylo et de français. Faire offres à case postale 31,584, 2001 Neuchâtel.

SERVICEMAN

honnête et consciencieux, pour entrée immédiate ou à convenir. Place stable et bien rétribuée. — S'adresser aux garages Schenker, Hauterive, tél. 7 52 39.

Rabus Optique-Cinéma

Four vacances, le magasin sera fermé du 30 août au 12 septembre

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Direction politique du journal: René Barchet
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Montagnes

LA CHAUX-DE-FONDS Au tribunal de police

L'audience du tribunal de police de la Chaux-de-Fonds s'est tenue mercredi sous la présidence de M. A. Bauer, Mme L. Erffaut fonctionnant comme greffier. Le tribunal a condamné S. E., sans domicile connu, à un mois d'emprisonnement et 118 francs de frais (par défaut) pour vol et abus de confiance.

L. C., sans domicile connu, fera 20 jours d'emprisonnement, 8 jours d'arrêts et paiera 118 francs de frais (par défaut) pour détournement d'objets mis sous main de justice et pour non paiement de la taxe militaire. R. D. C., sans domicile connu, est condamné à 20 jours d'emprisonnement et 115 francs de frais (par défaut) pour flouerie d'auberge.

A. T. N., sans domicile connu, se voit infliger 20 jours d'emprisonnement et 115 francs de frais (par défaut) pour flouerie d'auberge.

Enfin, le tribunal a condamné G. T., la Chaux-de-Fonds, à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 20 fr. d'amende et 24 francs de frais, pour infraction à la loi sur la circulation.

Avant les semaines franco-suisse dans les Montagnes neuchâtelaises

(c) Au cours de la première partie du mois de septembre, la Chaux-de-Fonds et le Locle vivront à l'heure française. Dans nombre de domaines culturels, des manifestations de choix auront lieu, organisées par les services culturels français ou par les organisateurs des Montagnes neuchâtelaises. Que ce soient les arts plastiques, la photographie, la peinture, la musique, les sciences, le cinéma ou la littérature, ces semaines culturelles montreront un éventail assez complet de l'esprit français (non seulement de ces dernières années). Il faut signaler l'étonnante exposition: «L'Imagerie populaire française du XIV et XIXe siècle».

Il fait signe à un ami et se jette contre une voiture

(c) Hier, à 13 h 15, un habitant du quartier des Cheminots, M. Armand Troesch, circulait à bicyclette rue du Succès, direction est. Il fit un signe amical de la main à un voisin, perdit l'équilibre et se jeta contre une voiture surgissant en sens inverse, conduite par M. M. L., habitant la Chaux-de-Fonds. M. Troesch eut le poignet cassé et quelques contusions. Après avoir reçu des soins, il put regagner son domicile.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 17 août. Von Almen, Claude-Bernard, fils de Louis-Charles, conducteur de véhicules au Landeron, et d'Olive-Anna, née Volery. 19. Fécaut, Laurent-Claude, fils de Claude-François, comptable à Colombier, et de Mireille-Violette, née Spring, Dumoulin, Olivier-Thierry, fils d'Anton, bûcher-graisseur à Bri-Dessous, et de Rose-Marie, née Graf. 20. Laobucci, Cinzia-Maria, fille d'Angelo, serrurier à Pesieux, et de Rossana, née Murrabio, 21. De Nuzzo, Maria, fille de Tommaso, manœuvre à Neuchâtel, et d'Antonia, née Scarlino; Messina, Giuseppe-Maria, fille de Clemente, ouvrière de fabrique à Pesieux, et de Vincenza, née Bandini; Stenard, Rodrigo, fils de Luigi, manœuvre à Neuchâtel, et de Palma-Maria, née Calzolari.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 23 août. DuPasquier, Jean-Noël, statisticien à Genève et Gerber, Anne-Lise à Carouge; Kocherhans, Pierre-André, mécanicien à Fontainemelon, et Spagnolo, Renata-Gabriella, à Neuchâtel; Sigrist, Willy, confiseur à Stein-am-Rhein, et Collet, Janine-Yvette, à Ballaigues, précédemment à Neuchâtel; Mange, Jacques-Louis, à Saint-Barthélemy, et Borel, Claudine-Andrée, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 16 août. Calame-Rosset, Oscar-Georges, né en 1896, à Neuchâtel, époux d'Anna-Eugénie, née Chautems. 20. Sturzenegger, Erwin, né en 1899, employé de banque à Bâle, époux de Charlotte-Lucie, née Bailiod; Vuilleumier, né Eugène, Jeanne-Alice, née en 1894, ménagère à Corcelles, épouse de Vuilleumier, Elie; Monnier, née Chatelain, Charlotte, née en 1872, ménagère à Neuchâtel, veuve de monnier, Louis-Armand. 21. Schafelt, Ernest, né en 1887, viticulteur à Neuchâtel, époux d'Hermine-Frida, née Fankhauser. 22. Girard, née Pétilpière, Lydia-Marcelle, née en 1919, ménagère à Auvernier, veuve de Girard, Daniel-André.

L. C. C. A. P. garantit l'avenir de vos enfants

Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Cha Robert

Naissances

Monsieur et Madame Francis VILLEMEN et Thierry ont la joie d'annoncer la naissance de

Patricia
24 août 1965
Maternité des Caqolles Verger-Rond 8

Monsieur et Madame Armando NICOLY-BERARDI ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Adolphe - Michel
Maternité Rouges-Terres 33a
Neuchâtel Hauterive

Monsieur et Madame Francis DUCOMMUN et Florence ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Jean - Pierre
25 août 1965
Maternité Neuchâtel Suchiez 10
Neuchâtel

Décès d'une personnalité

(c) M. Georges Wuthler, agent immobilier, vient de mourir à la Chaux-de-Fonds, à l'âge de 82 ans. Le défunt joua un grand rôle, pendant plus d'un demi-siècle, dans la Société suisse des commerçants devenue depuis la Société suisse des employés de commerce, et dans la naissance puis l'épanouissement de la formation professionnelle commerciale. M. Wuthler a vécu toute la période de formation du «syndicat» des employés de commerce, de l'organisation des cours, et a travaillé inlassablement, tant dans les organes locaux que cantonaux, romands et nationaux, à leur mise au point.

LE LOCLE Noces d'or

(c) Dimanche, M. et Mme Auguste Spaeni-Pellaton, domiciliés rue de l'Anoir 11, âgés respectivement de 82 et 75 ans, ont célébré, entourés de leurs enfants, le 50ème anniversaire de leur mariage.

Nomination ecclésiastique

(c) Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a appelé aux fonctions de vicaire de la paroisse de chène-Bourg, à Genève, l'abbé Pascal Mercier, du Locle, ordonné prêtre en son église le lundi 28 juin.

D'une doyenne à l'autre

(c) Récemment, Mme Elise Guinand-Weissmüller, domiciliée chez sa fille à la rue Girardet 42 et née le 30 juillet 1868, décedait. La nouvelle doyenne est Mme Berthe-Emma Matthey-Perrin, domiciliée, elle aussi, chez sa fille, rue Girardet 60. Comme sa devancière, elle est née en 1868, le 25 août.

Dans la paroisse réformée

(c) Pour remplacer Mlle Sari Crommelin, nommée récemment au Centre social protestant des Montagnes neuchâtelaises, le conseil synodal a fait appel, comme aide sociale au Locle, à Mlle Margaret Stenhouse, d'origine écossaise. Mlle Stenhouse a suivi les cours bibliques de Glasgow et obtenu, en 1954, un diplôme d'honneur. Ancienne lieutenant à l'Armée du Salut en Angleterre, elle a ensuite fonctionné comme assistante de paroisse à Guebwiller, dans le Haut-Rhin.

Val-de-Ruz

CERNIER Avant le prochain camp de la Lenk

(c) Un comité d'organisation pour le 25ème tirage au sort pour la participation des camps de ski de la Lenk vient de se former à Cernier. A ce camp pourront s'inscrire toutes les fillettes des années 1952-1953 et les garçons des années 1951-1952, c'est grâce à l'initiative du Ski-Club de Tête-de-Rain et de la Société de gym-hommes de Cernier que ce comité a été constitué de la façon suivante: M. Aimé Rochat, président; MM. Jean Kurz et Gaston Cuche, vice-présidents; M. Alphonse Droz, caissier; et M. Eric Soguel, secrétaire. Le tirage au sort a été fixé au 6 novembre à Cernier. Les autorités fédérales, cantonales, communales et diverses sociétés ont déjà annoncé leur participation.

LA VIE SOCIALE

Le Foyer

Le centre éducatif suisse pour aveugles intellectuellement handicapés «Le Foyer», situé à Lausanne, a publié son rapport pour l'année dernière. Sur 99 pensionnaires hospitalisés en 1964, 56 provenaient de Suisse allemande, 34 de Suisse romande et 9 de l'étranger. Il y a eu 2 entrées et 7 sorties et le nombre des journées s'est élevé à 32,124. Le compte de pertes et profits mentionne un déficit de l'exercice de 4032 fr. 05.

A CLARQUEMONT On le croyait mort depuis 25 ans; il vit en Allemagne de l'Est

De notre correspondant: Un couple d'ouvriers de Charquemont (Doubs), M. et Mme Marcel Demoly, rentrent d'un voyage qui leur a fait parcourir plus de 4000 kilomètres. Ils ont, en effet, obtenu leurs visas pour séjourner trois semaines à Erfurt (Allemagne de l'Est) dans la famille de M. André Demoly, le frère qu'ils n'avaient pas revu depuis 1941 et qu'ils croyaient mort. Alors qu'ils avaient déjà fait graver son nom, suivi de la mention «disparu», sur une pierre tombale du cimetière de Malche, ils eurent des nouvelles de lui, il y a un an à peine, par l'intermédiaire de touristes français qui l'avaient rencontré là-bas. M. André Demoly avait été emmené par les Allemands. Lors d'un bombardement d'Erfurt, il fut blessé et subit l'amputation du pied droit. Son hospitalisation ne dura pas moins de deux ans et demi, après quoi, Erfurt étant passé sous contrôle russe, il ne put obtenir son rapatriement. Il a fait sa vie sur place, travaillant dans une imprimerie, et il s'est marié avec une Allemande. Son vœu le plus cher serait de passer des vacances sur son plateau natal, parmi les sapins et les pâturages, et de revoir ses amis et ses chagets où il travailla comme frondeur durant sa jeunesse. Mais les autorités est-allemandes ne sauraient lui accorder une telle autorisation.

COMMUNIQUÉS

Quand Genève gagne

Lors du dernier tirage de la Loterie romande, le 7 août, à Planfayon, le gros lot de 100,000 francs a été gagné par un habitant de Genève. Ce dernier avait pris un billet entier. Sans doute ne se plaindra-t-il pas du hasard et des bonnes nouvelles que procure la tranche des vacances. Le reste des lots gagnants s'est réparti équitablement sur l'ensemble du pays romand.

Val-de-Travers

Beaucoup d'élus chez les appelés

(c) Sur 113 conscrits qui ont passé ces opérations de recrutement au Val-de-Travers, 91 d'entre eux ont été déclarés aptes au service militaire, 6 ont été ajournés d'une année, 4 versés dans les services complémentaires et 12 ont bénéficié d'une exemption absolue.

La commission du collège régional

(c) Pour la période législative 1964-1968, la commission du collège régional a été constituée comme suit: MM. Roger Cousin, Fleurier, président; Gaston Delalay, Couvet, vice-président; Richard Jornod, Saint-Sulpice, secrétaire; Louis Lebel, Buttet et Marcel Jeannerod, Bovesse, assesseurs. Les autres membres de la commission sont MM. René Jéquier, André Sutter, Jean-Pierre Blaser, Charles Meylan, René Grize, Fleurier, Pierre Jacopin, Jean-Louis Baillois, Couvet et Henri Quinche, Môtiers.

On aura chauffé tous les mois de l'année

(c) La température a sensiblement frôlé ces derniers jours et l'on attend déjà dans la période automnale. Fait à signaler, au Val-de-Travers on aura chauffé tous les mois de l'année dans plusieurs ménages et même dans des salles de spectacle. On se souviendra sûrement du détestable été 1965...

MOTIERS La semaine de cinq jours maintenue

(sp) La semaine de cinq jours, introduite à l'école cet été, sera maintenue jusqu'aux prochaines vacances d'automne. Une décision définitive interviendra sous peu à ce propos.

LES VERRIÈRES Un concours que l'on regrettera

(sp) Par suite de diverses circonstances, le concours hippique des Verrières, qui se déroulait chaque année au mois de septembre et avait pris de plus en plus d'ampleur au point de vue de la participation, n'aura pas lieu cette année, ce que regretteront les nombreux spectateurs qui avaient coutume de se rendre à la «fête du cheval» dans le village de l'extrême-frontière.

NOIRAIGUE Retournée des classes

(c) Par un soleil un peu narquois et après des vacances copieusement arrosées, l'école a recommencé lundi. Deux classes ont changé de titulaire. Au degré inférieur, Mlle Jeanrichard, nommée à Pesieux, est remplacée par Mlle Zahnd, de Rochefort. A la classe supérieure, M. Charrière, de Fleurier, reprend le poste de M. Robert-Grandpierre, qui s'est voué à la mission au Cameroun.

Vignoble

GORGIER Plus de talons aiguille à la salle de gymnastique

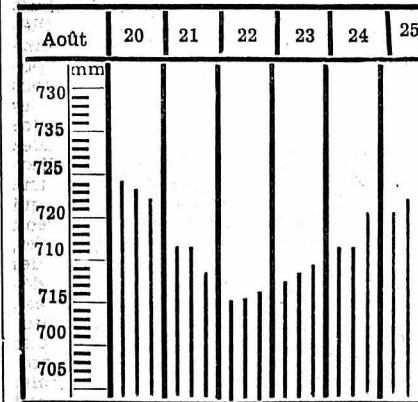
(c) Actuellement, une maison spécialisée s'occupe de la pose d'un nouveau plancher à la salle de gymnastique de Gorgier. L'ancien parquet qui était à bout de souffle a été enlevé, et une dalle de béton coulée, sur laquelle seront posées des plaques de plastique. Le remplacé. Mais attention aux talons aiguille, si l'on veut que ce nouveau revêtement ne soit pas abimé rapidement.

Honneurs

(c) Au cours de l'assemblée générale des délégués de l'Association cantonale neuchâtelaise de football, qui s'est déroulée à la ferme du Château, M. Hermann Furer a reçu un plateau dédié pour ses 20 ans de dévouement à la cause de l'arbitrage et pour son activité au sein du F.C. de la Béroche. Nous apprenons également que M. R. Lautenschlager, administrateur communal, a été brillamment réélu président de la région neuchâtelaise des arbitres et a reçu l'insigne or pour 20 ans d'activité comme arbitre et instructeur au cours de l'assemblée générale des arbitres qui s'est tenue récemment à Bellinzona.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 août. Température: Moyenne: 14.5; min.: 12.1; max.: 19.0. Baromètre: Moyenne: 721.6. Eau tombée: 1.9 mm. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: modéré à faible jusqu'à 14 h 30; ensuite nord-ouest. Etat du ciel: couvert avec pluie le matin, nuageux ensuite.



Niveau du lac du 25 août, à 6 h 30: 429.53
Température de l'eau (25 août): 20°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais et Grisons: En plaine, de belles éclaircies alterneront avec des passages nuageux parfois importants, mais sans précipitations. Les crêtes des Préalpes et des Alpes resteront par contre très nuageuses. La température sera comprise entre 7 et 10 degrés en fin de nuit, pour atteindre 18 à 24 degrés l'après-midi. On notera une tendance à la bise dans le bassin lémanique. Ailleurs, les vents souffleront du secteur nord-ouest, faibles en plaine, assez forts en montagne.

SOLEIL: lever 5 h 36; coucher 19 h 19
LUNE: lever 4 h 39; coucher 19 h 41

COUVET Un accident provoqué par un auto-stoppeur

(sp) Mercredi à 11 h 15, M. P. S., domicilié à la Côte-aux-Fées, circulait au volant d'une fourgonnette à la rue Edouard-Dubied à Couvet en direction de Travers. Répondant à l'appel d'un auto-stoppeur, M. S. arrêta sa machine pour le prendre en charge. Surpris par cet arrêt, M. H. G. de Fleurier, qui suivait en auto, freina et donna un coup de volant à gauche mais il ne put empêcher que sa voiture tamponne la fourgonnette. Pas de blessés mais des dégâts aux deux véhicules.

France

Collision près d'Ornans dans le Doubs :

Dix personnes blessées dont huit genevoises

Mardi, peu avant midi, une collision s'est produite au virage de Cornebouche, sur la Nationale 67, entre Ornans et Montgeoy, en France. M. Jean Ricard, âgé de 67 ans, sous-directeur de banque à Pontarlier, qui regagnait cette ville, a perdu le contrôle de son véhicule qui a dérapé sur le gravillon dans le virage. La voiture est venue se jeter contre une machine qui circulait en sens inverse, pilotée par M. Jean Porchat, gendarme à Corsier (Genève). Dans cette dernière voiture, de moyenne cylindrée, pas moins de huit occupants avaient pris place: le gendarme, sa femme, son frère, sa belle-sœur, une amie et deux enfants; tous ont été blessés, mais sans gravité. Ils ont reçu sur place les soins d'un médecin avant d'être évacués.

Le pilote de la voiture française souffre d'un traumatisme crânien et d'une fracture de la jambe. Sa femme a également une jambe fracturée.

Les gendarmes d'Ornans ont procédé aux constatations. La responsabilité du chauffeur pontarlierien semble ne pas pouvoir être mise en doute.

PONTARLIER Des créanciers aux abois

après le départ précipité d'un négociant en fromages

(c) Le départ précipité d'un négociant en gros, beurre, œufs, fromages, de Pontarlier, a fait souffler un vent de panique, chez ses fournisseurs d'au moins trois provinces, qui sont aussi ses créanciers pour une somme qui avoisinerait au total le million de nouveaux francs. Le négociant était arrivé, il y a quelques semaines, il avait repris dans des conditions qui semblent aujourd'hui assez irrégulières la suite d'un commerçant en état de règlement judiciaire. Il avait vu grand, mais il avait aussi augmenté le chiffre d'affaires dans des proportions considérables. Il revendait sa marchandise sans pratiquement prendre de bénéfices. Mais ses fournisseurs lui faisaient crédit. Le 16 août au matin, il a quitté la place avec trois membres de son personnel, parisien comme lui, emportant le matériel de bureau et ne laissant aucun papier dans les classeurs. Trois jours plus tard, accompagnés d'un huissier, certains fournisseurs ont été reprendre, dans ses entrepôts, ce qui restait de leur dernière livraison. Le marchand de meubles qui lui avait fourni à crédit 4 lits est venu, lui aussi, récupérer une partie de ses biens.

Etant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ. Rom. 5 : 1.

Monsieur et Madame Jean Bertholet, à Corcelles; Monsieur Jean-Dominique Bertholet, à Lausanne; Mademoiselle Marie-Martine Bertholet, à Lausanne;

Madame Paul-William Brack, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Félix Tripet, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Porrentruy et Cernier; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu le pasteur Paul Tripet, à Corcelles et Sainte-Croix; Mademoiselle Marthe Marcuard, à Corcelles; les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Philippe TRIPET née Cécile ROSSELET

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, amie et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 91ème année.

Corcelles (NE), le 24 août 1965.
(1, Grand-Rue)

Ne crains pas, crois seulement. Marc 5 : 36.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 26 août.
Culte pour la famille au domicile à 14 heures.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel à 15 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

HÔTEL TERMINUS Grande ou petite salle à disposition pour réception après ensevelissement

Tél. 5 20 21
M. Garessus

Pompes funèbres E. EVARD Berarville Incinérations Couronnes-Transports

Seyon 23 - Tél. 5 36 04

Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le Royaume des Cieux est à eux. Mat. 5 : 10.

Monsieur Gérard Markhoff-Thiébaud et ses enfants, Anne, Loïse, Véronique, Pierre et Béatrice, à Ndoungoué, Cameroun;

Monsieur et Madame Maurice Thiébaud-Favre, à la Coudre-Neuchâtel; Monsieur et Madame Géo Aegler-Thiébaud, à Lucens;

Monsieur et Madame René-Louis Fischer-Thiébaud et leurs enfants Eric et Marianne, à Marin;

Monsieur et Madame Claude Charpié-Thiébaud et leurs enfants Philippe et Christophe, à Lausanne;

Monsieur et Madame Fritz Markhoff, leurs enfants et petits-enfants, en Allemagne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès tragique de

Madame Gérard MARKHOFF née Liliane THIÉBAUD

leur très chère épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, parente et amie, survenue dans sa 37ème année le 21 août à Banganté, République du Cameroun.

Ne vous inquiétez de rien; mais en toutes choses faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces. Et la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées en Jésus-Christ. Phil. 4 : 6 et 7.

L'ensevelissement a eu lieu à Douala, Cameroun, le 25 août.
Une cérémonie funèbre sera célébrée vendredi 27 août à 15 heures au temple de la Coudre.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Mission, CCP IV-4982, Mission protestante, Neuchâtel.

Ne te l'ai-je pas commandé? Sois ferme et prends courage. Jos. 1 : 9

Le département missionnaire des Eglises protestantes de Suisse romande a la grande douleur d'annoncer le décès de

Madame Gérard MARKHOFF née Liliane THIÉBAUD

et de Monsieur Roland WALDVOGEL

survenu tragiquement au Cameroun, le 21 août 1965.
L'ensevelissement a eu lieu à Douala le 25 août.

Un service a eu lieu à Schaffhouse, paroisse de M. Waldvogel.

Un service sera célébré à la Coudre (NE), paroisse de Mme Markhoff, le vendredi 27 août, à 15 heures.

Monsieur Henri BOY DE LA TOUR

survenu le 23 août 1965, dans sa 90ème année.

Peseux, le 23 août 1965.
(Chemin des Meuniers 2)

L'incinération a eu lieu le mercredi 25 août, dans la plus stricte intimité, en la chapelle du crématoire, à Neuchâtel.

Madame et Monsieur Eugène Guilloid, à Neuchâtel, et leur fils; Monsieur Jean-Claude Guilloid, à Genève;

Madame et Monsieur Lucien Pizzera, à Areuse et leurs enfants; Monsieur et Madame Roland-L. Pizzera et leur fils Vincent, à Serrières, ainsi que les familles parentes et



TOUR DE VILLE

Une voiture se retourne sur la route de Chaumont

La conductrice est légèrement blessée
 UNE AUTOMOBILISTE, Mlle A.-M. S., habitant Colombier, descendant hier, à 16 heures, la route de Chaumont. Dans le virage en-dessous de la cabane des forestiers, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui zigzagua sur la chaussée, monta sur un talus pour revenir sur la route et se renverser. La conductrice, légèrement commotionnée, a été transportée à l'hôpital des Cadolles. Elle a pu regagner son domicile. La voiture est hors d'usage.

Collision
 UNE VOITURE conduite par M. G. B., habitant Neuchâtel, circulait hier à 11 h 40, avenue du Vignoble, en direction de la Coudre. Arrivée à la hauteur du chemin de la Pavange, le conducteur dut freiner, car une voiture conduite par M. L., domicilié à Neuchâtel, débouchait du chemin précité. A ce moment, le véhicule de M. B. a été tamponné à l'arrière par l'auto de M. H. M., habitant Dombresson. Dégâts matériels.

Piétons
 ON N'ATTEND PAS l'arrivée d'une course cycliste, devant le café du Théâtre: les déjeuners barrières qui en bouclent — comme d'ailleurs du côté de l'Escale — l'accès, n'ont été posés là que pour interdire aux piétons de traverser la chaussée. Ces jours derniers, une très vieille dame qui traversait, malgré tout, a été harponnée par un agent de police qui, courtoisement, lui fit remarquer qu'il fallait traverser plus haut, qu'il y avait des feux, et cœtera...
 Alors, la vieille dame, d'un ton qui n'admet pas la réplique: — Comment? Mais jamais de la vie, Monsieur! Cela fait quarante ans que je traverse à cet endroit...

Les fouilles archéologiques d'Auvernier ont repris

Une découverte importante: un os de cheval

L'an dernier, comme nous l'avons signalé, des fouilles archéologiques ont été entreprises à proximité de la Saunerie, dans la baie d'Auvernier, sous l'égide de l'Etat de Neuchâtel et de la commission archéologique des routes nationales. L'emplacement choisi se trouvait sur une partie de la rive qui sera prochainement remblayée pour supporter la nouvelle route nationale entre Colombier et Auvernier.

Ce chantier de fouilles a soulevé beaucoup d'intérêt dans les milieux scientifiques, d'une part parce que les études sur l'âge néolithique en pays neuchâtelois étaient en léthargie depuis plusieurs années, et d'autre part en raison des méthodes utilisées, méthodes nouvelles puisque le chantier est un caisson de palplanches métalliques enfoncé dans le lac.

Depuis quelques jours, le travail a repris, sous la direction de M. Christian Strahm, assisté d'étudiants suisses, allemands, français et finlandais. Primitivement, une seule campagne de fouilles avait été prévue. Mais vu l'importance scientifique de l'entreprise, tant l'Etat que la Confédération ont consenti à aider les fouilleurs, afin que l'analyse du terrain soit la plus complète possible.

On peut juger de l'importance de ce chantier en lisant dans la livraison d'avril - juin du «Musée neuchâtelois» un remarquable rapport de MM. Jean-Pierre Jéquier et Christian Strahm sur les fouilles de 1964, qui durèrent d'août à octobre.

Les auteurs relèvent que les objets préhistoriques récoltés il y a une année sont d'un intérêt exceptionnel. La céramique, qui constitue la plus grosse part du matériel archéologique, est de très mauvaise qualité, comme c'est habituellement le cas dans la civilisation dite d'Horgen, soit le néolithique lacustre moyen selon la classification de Paul Vouga, culture à laquelle se rattache la station d'Auvernier. Mais la découverte de tessons de céramique cordée doit faire admettre la persistance des «Horgeniens» au-delà du début de la civilisation à céramique cordée. C'est un fait constaté pour la première fois.

S'agissant du matériel lithique, les pièces en silex, contrairement à ce qui s'observe dans les stations déjà connues du lac de Neuchâtel, sont très rares. Les objets en os sont du type habituellement rencontré dans les gisements néolithiques.

Les déchets de cuisine sont constitués essentiellement d'ossements brisés d'animaux typiques du néolithique: élan, cerf,

chevreuil, aurochs, loup, ours brun, castor etc. Au milieu d'eux a été constatée la présence d'une espèce extrêmement rare dans ce milieu: le cheval. Les fouilleurs ont découvert en effet une première phalange. Ils ne peuvent dire encore si l'ossement provient d'un animal sauvage ou domestique. Pour eux le contexte culturel est trop rétrograde pour témoigner en faveur d'une tentative locale et précoce de domestication de cette espèce. Il faut noter que la présence du cheval domestique n'est attestée en Suisse, de façon certaine, qu'à partir de l'âge des métaux. Mais par ailleurs, relèvent M.J. Méquier et Strahm, la survivance du cheval sauvage jusqu'au néolithique final est difficile à admettre dans nos régions, d'une part en raison du biotope peu favorable — forêts fermées — qu'elles lui offraient alors, d'autre part à cause de la grande rareté de ses restes dans les sites purement néolithiques. La peuplade d'Auvernier avait-elle des contacts avec des populations plus évoluées?

Pour les animaux domestiques, les ossements montrent que le porc jouait un rôle de premier plan devant le bœuf, le mouton et la chèvre.

Le matériel archéologique découvert à Auvernier représente le plus grand ensemble Horgen qui ait été recueilli systématiquement en Suisse occidentale. Les résultats de 1964 justifiaient donc la poursuite des fouilles cette année. Les hommes de science étudient actuellement ces vestiges, procédant à des analyses spécialisées (dendrochronologie, détermination spécifique des bois, graines, diatomées et mollusques, analyses pollinique et sédimentologique, étude de la macrofaune, datation au carbone 14, etc.).

Comme MM. Jéquier et Strahm, souhailions que les recherches d'archéologie préhistorique conformes aux exigences scientifiques actuelles prennent sur les rives de notre lac, un nouvel et vigoureux essor. L'exemple du chantier d'Auvernier a de quoi nous rendre optimistes.

D. Bo.

APRÈS UNE DÉCISION DU CONSEIL FÉDÉRAL

Les apéritifs anisés ne perdront rien de leur valeur

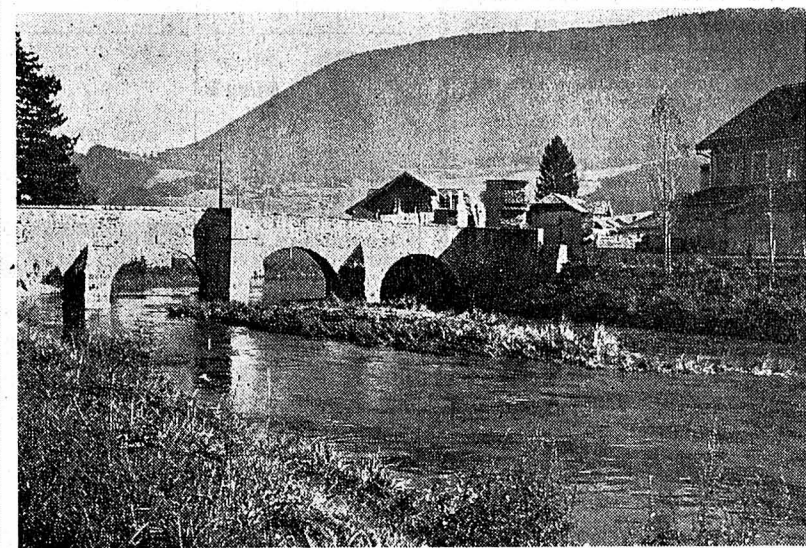
D'un de nos correspondants:

Nous avons publié samedi les dispositions prises par le Conseil fédéral au sujet de la loi sur l'interdiction de l'absinthe et de la modification apportée quant à la composition des apéritifs anisés. Une offensive avait été déclenchée contre eux il y a plusieurs années déjà et certains milieux réclamaient même leur suppression pure et simple... sans doute par une troublante phobie des boissons troublantes!

Au Palais fédéral, les choses ont été faites avec circonspection. Le service de l'hygiène publique a été consulté, ainsi que les chimistes cantonaux. Quels seront pratiquement les effets des mesures édictées? Ils se résument en quelques mots: c'est la modification des anisés dans leur teneur en alcool et leur concentration.

Selon cette nouvelle formule, les anisés ne perdront rien de leur parfum et le plaisir de la dégustation restera intact.

Les producteurs de ces boissons estimant judicieuses les décisions du Conseil fédéral du point de vue de l'hygiène et de la santé du peuple. Car si la ration va avoir une teneur en alcool inférieure à ce qu'elle a présentement, elle ne perdra aucune de ses qualités olfactives et gustatives.



(Avipress - D. Schelling)

Le vieux pont de Travers: 300 ans bien sonnés...

Le plus beau fleuron du village de Travers est, avec le château, le vieux pont reliant la route cantonale à la rue des Mines. Quel âge a-t-il? Les précisions font défaut pour l'affirmer avec certitude. Car, à l'époque de sa construction, les archives n'étaient pas propriété de la commune, mais appartenait à des particuliers.

Or, le gigantesque incendie qui détruisit une grande partie de la localité dans la nuit du 12 au 13 septembre 1865, a fait perdre bien des documents précieux du passé. On estime cependant — et la chose est fort probable — que le vieux pont a trois cents ans cette année. C'est dire qu'il a vu passer beaucoup d'eau sous ses arches: il fut également le témoin de maints événements de la chronique locale et régionale.

SAUVETAGE PÉRILLEUX
 Classé dans la catégorie des monu-

ments historiques, il a risqué de disparaître à jamais lors de la correction de l'Aréuse. Contre ce projet, une levée unanime de boucliers s'était faite alors, car on considérait, à juste titre, comme un sacrilège de démolir un tel ouvrage d'art et de lui substituer un pont moderne. Surtout sans nécessité, le trafic n'exigeant pas, à cet endroit, des mesures aussi radicales!

Les partisans du vieux pont ont fini par l'emporter. Il fut cependant nécessaire de procéder à des travaux importants et délicats pour lui assurer une survie, car le problème n'était pas aisé à résoudre: assécher des fondations solides dans le lit abaissé de l'Aréuse.

Aujourd'hui trois fois centenaire, cette belle œuvre se porte comme un... pont neuf et conservera à la localité un cachet qu'elle aurait perdu si personne ne s'était réjubi.

G. D.

Après trois journées d'attente

Le corps du jeune Laurent Martin a pu être décroché de la face nord du Portalet

D'un de nos correspondants:

Mercredi, enfin, la terrible paroi nord du Portalet a daigné rendre le corps du jeune alpiniste neuchâtelois Laurent Martin, de Fleurier, que les guides valaisans tentaient en vain, depuis dimanche, d'ar-

racher à la montagne. On mesurait dans la région quelque 20 centimètres de neige fraîche, ce qui n'était pas fait pour faciliter les choses. Bien plus, un ciel chargé de menaces couvrait ce secteur des Alpes depuis deux jours.

Mercredi, cependant, à la faveur de quelques heures d'éclaircies, la valeureuse équipe qui avait été renforcée de Michel Darbelley, le solitaire de l'Eiger, grand spécialiste du Portalet, où il réalisa une première, réussit à gagner la paroi et à décrocher la victime pendue à sa corde.

Le guide Xavier Kalt, de la Fouly, dirigeait une partie des opérations par radio, prêt à envoyer sur place des renforts. L'expédition a réussi et mercredi soir alors que nous prenions contact avec M. Carrupt, de la police d'Orsières, on apprenait que la colonne de secours portant le corps du jeune Martin était en route pour Fraz-de-Fort ou en l'attendant pour 23 heures environ. La dépouille mortelle sera acheminée jeudi sur Neuchâtel et Fleurier.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY Il «mord» la ligne continue pour éviter le train routier qui venait de couper la route

D'un de nos correspondants:

Le tribunal de police de Boudry a repris ses audiences hebdomadaires mercredi matin sous la présidence de M. Emer Bourquin, juge suppléant, assisté de M. Roger Richard, remplissant les fonctions de greffier.

P. R. conduisait un train routier sur la voie de recordement qui aboutit sur la RN 5 peu après le pont, à la sortie est de Boudry. Après avoir laissé passer deux voitures venant du pont, P. R. s'est

engagé sur la route au moment où une troisième voiture arrivait de la même direction. Circulant à vive allure, le conducteur de cette dernière, surpris par la manœuvre de P. R., freina et obliqua à gauche pour éviter le train routier, mais ce faisant, il a empiété sur la ligne médiane continue, ce qu'a remarqué un agent qui faisait le service de circulation à une centaine de mètres de là. Le gendarme a arrêté cette voiture bernoise et le train routier. Après l'enquête, il a jugé la conduite du chauffeur bernois tout à fait correcte, mais a dressé une contravention au conducteur du train routier qui n'avait pas pris assez de précautions avant de s'engager sur la route à grand trafic et n'avait pas accordé la priorité à l'automobiliste bernois. Donnant raison au gendarme, le tribunal inflige à P. R. une amende de 50 fr. et met à sa charge les 10 fr. de frais de la cause.

Le 19 juin 1965, à 19 heures environ, A. M. circulait de Saint-Blaise à Pesex, sur une motocyclette avec side-car qui n'avait pas été présentée à l'expertise, n'avait pas de plaque de contrôle et n'était pas couverte par l'assurance de responsabilité civile. Une fillette avait pris place dans le side-car. Le prévenu a fait le nécessaire depuis, le véhicule a été expertisé, porte une plaque de contrôle et est assuré. Toutefois le tribunal ne peut qu'appliquer la loi qui est sévère, à juste titre d'ailleurs. A. M. écope d'une amende de 402 fr. égale à la prime d'assurance annuelle, et il devra en outre payer les 10 fr. de frais de la cause.

Le 19 mai, peu avant 17 heures, le jeune J. B., circulant sur la RN 5 de Chez-le-Bart en direction de Neuchâtel, a dépassé une voiture dans la bifurcation de la Foula et a circulé à gauche de la ligne de démarcation. Vu la jeunesse du prévenu qui a à peine un peu plus de 18 ans, le tribunal réduit l'amende de requête par le procureur à 20 fr. auxquels s'ajoutent 3 fr. de frais. Une affaire a été renvoyée, une autre s'est terminée par un arrangement et une dernière par la libération du prévenu.

Le Conseil général de Brot-Plamboz décide de supprimer — pour cette année — la taxe foncière

De notre correspondant:

Lundi dernier, le Conseil général de Brot-Plamboz a siégé au collège des Petits-Ponts sous la présidence de M. Jean-Louis Ducommun, président. Avant de délibérer, l'assemblée se lève pour honorer la mémoire de M. Roger Dumont, conseiller communal, récemment décédé. Deux conseillers répondent à l'appel et le procès-verbal de la dernière assemblée est adopté sans modifications avec remerciements à son auteur.

Nomination d'un conseiller communal: En remplacement de M. Roger Dumont, deux candidats sont présentés: MM. Pierre-André Robert et Roger Ducommun. Au vote, M. Pierre-André Robert est élu au premier tour avec 8 voix, alors que M. Roger Ducommun en obtient 3 et un bulletin nul.

Règlement de police: En remplacement d'un arrêté du 1er avril 1959, concernant la fermeture des établissements publics, le Conseil général décide les heures de fermeture suivantes du dimanche au jeudi: fermeture à 23 heures; le vendredi et le samedi: fermeture à 24 heures.

Création d'une place de concours: Le Syndicat d'élevage Ponts-Brot manifestait depuis quelque temps le désir de créer sur le territoire de notre commune, une seconde place de concours. En effet, celle des Ponts-de-Martel devenait trop petite, sans compter les problèmes que posait le transport des bêtes de Brot-Plamboz aux Ponts-de-Martel. Le Conseil général se déclare d'accord à l'unanimité et accorde au Conseil communal un crédit de 3200 fr. pour l'installation de ladite place. Celle-ci aménagée sur une surface de 3000 m² environ pourra recevoir quelque 300 bêtes et sera susceptible d'être agrandie si les circonstances le demandent. Des détails complémentaires sont encore donnés par M. Robert Martin, président de commune.

Divers: Le Conseil communal propose de supprimer, pour cette année, la taxe foncière qui avait été instaurée lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les contributions. Cette mesure a été dictée par la taxation des contribuables qui sera plus haute que prévue et qui permettra des rentrées d'impôts plus importantes. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEUCHÂTEL Dix mois de prison: après avoir «fait» la caisse du garage, il s'était enfui en France au volant d'une voiture volée

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont, assisté de MM. E. Humbel et Chs Mojon, jurés et de M. M. Vauthier, qui fonctionnait comme greffier.

Le tribunal eut d'abord à juger d'un jeune Italien, P. G., accusé de vols, abus de confiance, escroquerie et filouterie d'auberge. Le prévenu, en effet, a commis un certain nombre de vols au préjudice de ses compatriotes. Ils furent certes peu importants mais le fait de voler des gens aussi pauvres que soi, des gens qui, eux aussi, devaient envoyer de l'argent à la maison pour nourrir toute une famille, dénote un manque total de scrupules. D'autre part, il n'a pas payé à l'hôtelier qui l'avait hébergé 320 fr., ce qui constitue le délit de filouterie d'auberge. Quant à l'escroquerie, il s'agit de

la vente d'objets soustraits à leur véritable propriétaire, ventes qu'il a pu réaliser en induisant en erreur par des affirmations fallacieuses les acheteurs. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un délinquant primaire, la peine demandée par le ministère public, à savoir cinq mois d'emprisonnement est juste, ni trop sévère ni trop légère, et le suris peut lui être accordé. Le prévenu se voit infliger en outre une peine accessoire d'expulsion, mais pour trois ans seulement, vu son jeune âge. Il est condamné également aux frais de la cause qui s'élevaient à 1200 francs.

L'accusé qui comparait maintenant à la barre est, lui, un récidiviste. Dans cette affaire, tout comme dans la suivante, le ministère public est représenté par M. J. Cornu, substitut du procureur. Le soir du 26 novembre, M. E. a volé tout le contenu des tiroirs destinés à re-

cevoir les recettes du garage où il travaillait soit 1419 fr. et il s'est enfui en France à bord d'une voiture volée également. Il est accusé en outre, d'avoir soustrait une voiture dans le dessin d'en faire usage; d'avoir conduit des véhicules automobiles sans être titulaire du permis de conduire nécessaire et de n'avoir pas payé la taxe d'exemption militaire. Après un séjour d'une semaine en France, il s'est fait arrêter sous l'inculpation de vagabondage et de défaut de permis de conduire. Il fut condamné à six mois d'emprisonnement qu'il a purgés. L'inculpé admet la totalité des infractions reprochées, sauf le vol d'usage. Il argue en effet que son ami, propriétaire de ladite voiture, lui avait confiée pour réparations et lui avait permis d'en faire l'essai. Il n'est possible de tenir compte d'un jugement étranger que pour des infractions qui donnent lieu à extradition, donc pour les crimes et délits. Or, le vagabondage n'est en Suisse qu'une contravention. C'est pourquoi, contrairement à l'avis de la défense, on ne peut tenir compte de la peine prononcée à l'étranger. Le tribunal retient un certain abus de confiance à l'égard du garage qui l'avait engagé, alors qu'il connaissait son passé judiciaire. A la décharge de M. E., on peut relever que sa situation financière était catastrophique. Le tribunal inflige à l'accusé une peine de 10 mois d'emprisonnement sans suris — ce dernier étant impossible vu le passé — et le condamne à payer 600 fr. de frais.

Arrestation sur le champ
 B. Del G. est inculpé d'avoir soustrait pour se procurer un enrichissement illégitime des meubles, vêtements, des peintures à l'huile signées Theynet, des objets en cuivre, des étains, etc., le tout estimé à plusieurs milliers de francs. Ces vols, l'accusé les a commis au préjudice de son patron, un brocanteur, dans l'idée de revendre cette marchandise. Et effectivement chaque fois qu'il soustrayait une pièce, il allait la vendre à Chs M. qui la lui achetait à vil prix, le prévenu n'ayant pas la possibilité de marchander, ne connaissant pas la valeur exacte des objets dont il était content de se débarrasser. Bien entendu, Chs M. est, quant à lui, accusé de recel. L'accusation prétend qu'il a acheté les meubles et autres objets sachant, ou devant présumer qu'ils avaient été volés. Ce dernier nie absolument avoir su qu'il s'agissait d'antiquités volées, il a demandé à Del G. d'où elles venaient et la réponse: «D'un client», lui a paru suffisante.

A la suite du défilé de toute la brocante neuchâteloise, ce qui a permis au tribunal d'apprendre certains «tuyaux» sur les prix des mesures en étain et autres fauteuils Voltaire, la plaidoirie de l'accusé apprend que les vols n'étaient pas contestés ni contestables d'ailleurs. Cependant le recel, qui est soumis à la même peine que le vol, est nié. Le tribunal rend son jugement comme suit: Del G. se voit infliger une peine de 12 mois d'emprisonnement avec suris pendant 4 ans, sous déduction de la préventive, à savoir 162 jours, et se fait expulser de Suisse pour une période de 5 ans. Il doit en outre payer les frais de la cause s'élevant à 1200 fr. Chs M. écope, quant à lui, de six mois d'emprisonnement et de 200 fr. de frais et dépens. Il est immédiatement arrêté.

Le danger des routes à trois pistes Serré sur la gauche, l'automobiliste vaudois ne peut éviter la collision à la sortie des Hauts-Geneveys



(Avipress - A. Schneider.)

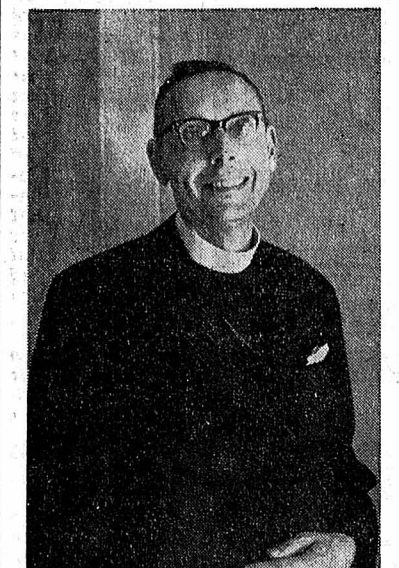
D'un de nos correspondants:

Un accident s'est produit hier, sur la route à trois pistes de la Vue-des-Alpes, à la sortie des Hauts-Geneveys. Vers 10 h 40, une voiture conduite par M. Emile Lenta, de Lausanne, montait la Vue se dirigeant vers la Chaux-de-Fonds. A 200 mètres environ du fortin, M. Lenta s'apprêta à dépasser une voiture mais alors qu'il faisait cette manœuvre et était déjà fortement engagé, le conducteur de la voiture précédente entreprit à son tour de dépasser un camion. Se retrouvant

involontairement en troisième position, le conducteur vaudois dut donner un brusque coup de volant à gauche pour éviter l'autre véhicule qui débouait.

Malheureusement pour lui, débouchait au même moment, descendant vers Neuchâtel, un camion d'une entreprise des Geneveys-sur-Coffrane. La collision était inévitable. La femme de M. Lenta, blessée, a dû être transportée à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds par l'ambulance du Val-de-Ruz. Dégâts aux deux véhicules et constatés par la gendarmerie.

Un prêtre vieux-catholique de Payerne à l'honneur



(c) Un ecclésiastique vieux-catholique de Payerne, M. René Caffisch, prêtre en charge de l'Eglise vieille catholique dans le canton de Vaud, a été nommé chanoine honoraire de la cathédrale de la Sainte-Trinité, à Port-au-Prince (Haïti). M. Caffisch, qui est un ami proche de l'évêque de l'Eglise épiscopale américaine en Haïti l'a aidé dans des matières telles que la traduction du «Prayer Book» et dans l'élaboration du nouveau recueil de cantiques de l'Eglise en Haïti. Le père Caffisch est certainement le seul et unique prêtre vieux-catholique qui soit devenu chanoine d'une cathédrale de l'Eglise épiscopale d'Amérique.

GORGIER

En attendant une piscine!

(c) Le semaine dernière, la direction des travaux publics de Gorgier a fait installer une douche près du port de Chez-le-Bart, à l'intention des quelques baigneurs qui ont le courage de se tremper dans le lac!

C'est bien modeste pour l'instant, mais nous croyons savoir qu'un projet est à l'étude pour aménager près du port une place de sport et piscine en utilisant les matériaux disponibles lors de la construction de la future RN 5.

FAV

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi. Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur totale est fixée à 30 millimètres.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

La veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
44.-	22.50	11.50	4.50
ETRANGER :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.-	38.-	20.-	7.-

Tarif de la publicité

ANNONCES : 31 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 21 c. min. Fr. 2.-. Avis tardifs Fr. 1.-. Réclames Fr. 1.-. Naissances, mortuaires 50 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE COLOMBIER SERVICES INDUSTRIELS

Nous mettons au concours, pour date d'entrée à convenir, deux postes de

MONTEUR ÉLECTRICIEN

pour travaux extérieurs, de lignes et pose de câbles souterrains.

Seules les offres de candidats qualifiés, ayant de l'initiative seront prises en considération.

Nous offrons de bonnes conditions d'engagement et de travail ; congé un samedi sur deux ; caisse de retraite.

Adresser offres de service à la Direction des Services Industriels de Colombier. Tél. (038) 6 32 82.

IMMEUBLES

A vendre à Bevaix, maisonnette

rénovée, tout confort, jardin, vue. Prix de vente : 80,000 francs. Faire offres sous chiffres DB 02604 au bureau du journal.

A vendre à Neuchâtel, maison familiale

meublée, ml-confort. Prix : 150,000 fr. Adresser offres sous chiffres EC 02605 au bureau du journal.

A vendre à la Béroche terrain à bâtir

d'environ 8000 m². Services publics sur place. Convientrait pour localités ou éventuellement pour créer une jolie propriété. Faire offres sous chiffres TR 02619 au bureau du journal.

Place Pury 1
Tél. 5 17 26

Saint-Martin
Immeuble de 3 appartements, atelier, terrain 800 m², belle situation.

Les Hauts-Geneveys
Villa 5 pièces avec locaux commerciaux, confort.

Areuse
Jolie villa de 5 pièces sur 1 étage, garage, terrain 900 m².

La Chaux-de-Fonds
Café-restaurant
belle situation, belles possibilités, terrain 4000 m².

Particulier achèterait terrain de 1000 m² au moins, pour construction de villa. Région Avenches - Saint-Blaise.

Adresser offres écrites à PW 02616 au bureau du journal.

A louer à Bienne magasin

moderne, au centre des affaires ; tout de suite ou pour date à convenir. Tél. (032) 2 83 86.

A louer dès le 24 septembre, au centre de Peaseux, appartement de 4 pièces tout confort. S'adresser à A. Vauthier, fbg de l'Hôpital 1, Neuchâtel, tél. 5 83 06.

A louer, dès le 24 septembre, à personne retraitée, appartement de 2 chambres et jardin à Malvilliers. Loyer mensuel 60 fr. Adresser offres écrites à AX 02587 au bureau du journal.

A louer pour le 24 septembre 1965, chemin de Bel-Air 1

Neuchâtel, 2 logements tout confort de 3 1/2 pièces. Loyer mensuel 340.- fr. et 350.- fr. + charges. Tél. 5 09 36.

A louer à l'est de Neuchâtel, pour tout de suite ou date à convenir, APPARTEMENTS de 4 pièces et hall. Situation magnifique, vue imprenable, tout confort. Loyer mensuel Fr. 425.- plus prestations de chauffage et d'eau chaude. ETUDE PIERRE JUNG, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

SERRIÈRES RUE DES BATTIEUX 15 A LOUER APPARTEMENTS

3 p. + cuisines modernes, bains, halls, eau chaude générale et chauffage central. Dévaloirs. Ascenseurs. Locaux communs avec machines à laver automatiques. Séchoirs. Caves. Garages à vélos et à poussettes. 30 garages chauffés et entrepôts.

Pour visiter, s'adresser au concierge, chemin de la Perrière 5, 1er étage, escalier I, M. SCHUPBACH, tél. 8 36 50.

POUR TRAITER, s'adresser à BALOISE-VIE-ACCIDENTS, service immobilier, 3, quai du Mont-Blanc, 1200, Genève, tél. (022) 32 50 55.

A LOUER EN VILLE DE NEUCHÂTEL

MAGASIN 200 m²

avec grandes vitrines - pour fin septembre AVENUE DE LA GARE 1 - Terreaux

BUREAUX 145 m²

distribution intérieure au gré du preneur RUE DU SEYON - RUE DU TRESOR 9

MAGASIN avec BUREAU

magasin 43 m² avec vitrines bureau 38 m² à l'entresol escalier intérieur - entrée avril 1966 CHAUSSEE DE LA BOINE 22

BUREAUX 56 m²

rez-de-chaussée - libre immédiatement CHAUSSEE DE LA BOINE 2

Renseignements : COMPAGNIE D'ASSURANCES LA BALOISE SERVICE IMMOBILIER

Place Pépinet 2 - LAUSANNE Tél. (021) 22 29 16

LOCAUX

propres, à louer au Val-de-Ruz pour garde-meubles ou dépôt ; bas prix. Tél. (038) 7 63 81.

FIDIMMOBIL Agence immobilière et commerciale S.A. GERANCES Saint-Honoré 2 Neuchâtel 0 4 03 63

A louer pour le 24 septembre 1965 appartements de 4 pièces à Peaseux, rue Chasselas. Prix à partir de 335 fr. + charges. A la même adresse :

garages

Occasion unique

Jeune couple, désirant s'établir à Neuchâtel, échangerait un appartement de

2 1/2 ou 3 pièces

(Loyer 120 à 150 fr.) à Bienne, contre un identique à Neuchâtel. Demander l'adresse du No 02621 au bureau du journal.

CHAMBRES

Rue de la Côte, à louer à demoiselle jolie petite chambre à prix avantageux. Part à la salle de bains. Ecrire sous chiffres EA 02581 au bureau du journal.

A louer à monsieur, chambre meublée, indépendante, libre dès le 1er septembre. Tél. 8 35 07 entre 12 et 13 h, et dès 19 heures.

A louer à monsieur soigneux, chambre confortable et indépendante, près de la gare de Peaseux. Tél. 8 31 26, heures des repas.

Chambre à louer à monsieur, pour le 1er septembre. Tél. 5 44 89 Belleveaux 10

A louer à demoiselle jolie chambre ; soleil, balcon, chauffage part à la salle de bains. Libre le 1er septembre. Téléphonez au 5 30 78.

A louer jolie chambre près de la gare. Tél. 5 73 49.

A louer, au nord-ouest de la ville, belle chambre indépendante à 2 lits. Vue, confort. Tél. 5 24 50.

A louer, av. Rousseau, pour le 1er septembre ou date à convenir, à demoiselle ayant place stable

belle grande chambre
soleil, confort. Part à la salle de bains. Tél. 5 88 48.

Chambre à louer, part à la salle de bains. Tél. 5 43 60, après 19 heures.

PENSIONS

Pension soignée est offerte à jeune fille au centre de la ville ; eau chaude et froide dans la chambre. Tél. 5 76 64.

Saint-Blaise
On prendrait quelques pensionnaires pour la table dès le 1er septembre, à proximité de la fabrique d'horlogerie. S'adresser : Maligne 1 rez-de-chaussée, ou tél. 7 43 95.

A louer, pour la rentrée des classes, très belle chambre avec pension

soignée à jeune homme aux études, rentrant à la maison tous les week-ends. Adresser offres écrites à GE 02697 au bureau du journal.

Pensionnaires pour le repas de midi. S'adresser à Mme Hautier, Saint-Honoré 8.

Dem. à louer

Dem. à louer

STUDIO meublé, bains, pour le 1er octobre, à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Tél. 5 71 33, heures des repas.

Importante société horlogère cherche, en vue de la prochaine ouverture de ses

BUREAUX

à Neuchâtel (éventuellement alentours immédiats),

LOCAUX

d'une surface totale d'environ 150 mètres carrés. Un appartement de 5 à 7 pièces pourrait également convenir.

Faire offres sous chiffres R O 02617 au bureau du journal.

Employé cherche logement moderne de

3-4 PIÈCES

Adresser offres écrites à HF 02608 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour le service d'expédition d'une maison de commerce située au centre de Neuchâtel, nous cherchons

une femme

alerte, travailleuse, ordonnée. Travail à la journée entière dans de bonnes conditions. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, en indiquant âge et occupations antérieures, à case postale 1172, 2001 Neuchâtel.

EMPLOYÉ

de bureau capable, pour différents travaux. Place stable et bien rémunérée. Semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites, avec certificats et références, sous chiffres FC 02592 au bureau du journal.

acheveurs

avec mise en marche ;

régleuses poseurs (ses)

de cadrans pour travail en atelier.

OUVRIÈRES

pour travaux minutieux et propres, ainsi qu'un

OUVRIER

habitué à un travail fin et précis. On formerait éventuellement jeune mécanicien ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. Places stables.

FLUCKIGER & Co, fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

ANDRÉ GIRARD, horlogerie, Peaseux, Chansons 19, cherche :

meccaniciens-outilleurs

meccaniciens-faiseurs d'étampes

micromécaniciens

pour les services d'outillage et la fabrication.

Prière d'adresser offres au service du personnel de la Compagnie des Montres Longines, 2610 Saint-Imier. Tél. (039) 4 14 22.

SOYEZ DES NOTRES!

Etes-vous spécialiste en chauffages ? Avez-vous de l'entregent ? Etes-vous persuasif ? Avez-vous de l'initiative ? Aimez-vous les relations humaines ? Avez-vous l'esprit d'équipe ?

Croyez-vous pouvoir répondre par l'affirmative à ces questions ? Si oui, mettez-vous en contact avec nous, car nous cherchons un collaborateur répondant à ces qualificatifs pour notre service extérieur. Il s'agit d'une situation importante à laquelle nous accordons tout notre appui et qui est fort bien rémunérée. Veuillez adresser votre offre - avec toutes les pièces habituelles à la direction de

Paul Kolb S.A. Berne
Chaudières et brûleurs à mazout SVEN
Radiateurs AGA
73 Thunstrasse



Machines de chantier

Importante entreprise de Suisse allemande cherche

représentant

bien introduit auprès des entrepreneurs, constructeurs, génie civil, etc. Rayon d'activité : Suisse romande, y compris Jura bernois. Nous demandons : personne très compétente, connaissant la branche à fond, bilingue (français-allemand), plusieurs années d'expérience. Nous offrons : activité variée dans un rayon étendu, situation en rapport avec les capacités. Fixe, commission, frais, prestations sociales élevées, caisse de retraite.

A la même adresse, nous cherchons

monteur qualifié

en machines de chantier

Conditions de travail très intéressantes, bon salaire, avantages sociaux. Faire offres détaillées sous chiffres P 12152-22 E, à Publicitas, 1000 Lausanne.

On demande, pour entrée immédiate, pour travaux de mise à jour de fichiers automobiles,

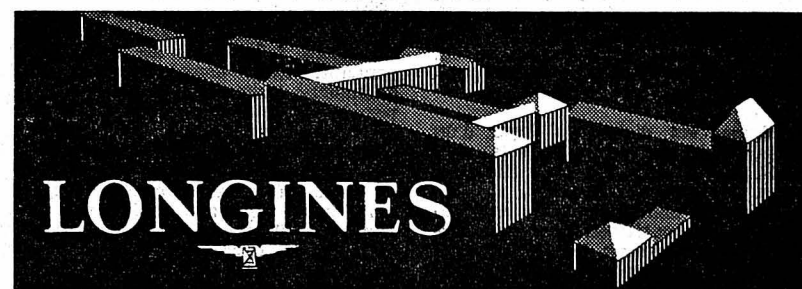
Buffet de la gare CFF, Neuchâtel, cherche :

PERSONNE

filles ou garçons de buffet
garçon de cuisine
nettoyeuse

disponible toute la journée, connaissant la dactylographie. Occupation toute l'année. Vacances payées. Se présenter au Bureau d'Adresses et de publicité, maisonnette place de la Gare, Neuchâtel, de 9 à 11 heures et de 15 à 18 heures, sauf le samedi matin.

Tél. (038) 5 48 53.



Dans le cadre de son développement, l'entreprise engage :

meccaniciens-outilleurs
meccaniciens-faiseurs d'étampes
micromécaniciens

pour les services d'outillage et la fabrication.

Prière d'adresser offres au service du personnel de la Compagnie des Montres Longines, 2610 Saint-Imier. Tél. (039) 4 14 22.



Voyage gratuit à SUHR

Heures de départ : Réservez à temps les places si désirées pour la course gratuite en car à Suhr

Le Locle, Place du marché 12 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 12 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 13 h

Nous remercions tous nos clients de la confiance témoignée pendant plus de 500 voyages!



Pfister ameublements SA

directement à la fabrique-exposition de PFISTER-Ameublements SA.

Fiancés, parents, célibataires et amateurs exigeants, notre collection vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes.

Le plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte : Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable.

Neuchâtel, Terreaux 7
Tél. 038 / 5 79 14

Films en noir et blanc? Films négatifs en couleurs?
Toujours le film Champion quand vous avez besoin de films!

FILM CHAMPION

Marchés **MIGROS**
N'oubliez pas vos films pour le «week-end»

TOUTES
INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES
• DÉPANNAGE •
• RÉPARATIONS •



MATHEY
SABLONS 53 - TEL. 5 71 35

Comme
un bijou...



précieux... scintillant... fascinant.
C'est un manteau de castor avec un grand col de vison
qui flatte et caresse votre visage.
Il a de l'allure, de la grâce, de la majesté.
Laissez-vous tenter.
Vous le porterez à toute heure.

2790.-

Nos fourrures au 1^{er} étage - Voyez nos vitrines

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

Au Salon de Beauté



Au retour des vacances votre épiderme
a besoin de soins attentifs et appropriés
notre

ESTHÉTICIENNE

Spécialiste, soigne et résout tous vos problèmes

Sur rendez-vous Tél. 5 74 74 Concert 6

MÉDITEZ CETTE ANNONCE
et confiez le remboursement de vos

DETTES

à assistant social privé.
Ecrire sous chiffres G Y 1010 au
bureau du journal.

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
AMI BIANCHI
Agencement de magasins,
cuisines et restaurants
Menuiserie en bâtiment
Fabrication et vente de meubles
en tout genre

SERRIÈRES - Neuchâtel
Tél. 5 15 52

JE NE PEUX PLUS L'UTILISER
alors offrez-le à

CARITAS

qui reçoit avec reconnaissance

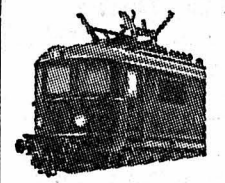
VÊTEMENTS
MEUBLES
LINGERIE
VAISSELLE
etc.

Tél. 5 13 06
Sur demande, nous passons à domicile.

MARCEL CEPPI
Transports - Déménagements
Neuchâtel - Tél. 5 42 71
ou Zimmermann Parcs 82,
tél. 5 30 12

Pendant vos
vacances
profitez de visiter
le grand magasin
d'antiquités

G. ETIENNE
BRIC-A-BRAC
MOULINS 13
NEUCHÂTEL



Le nouveau cata-
logue, édition 1965,
des

trains
Märklin

vient d'arriver. Il
coûte 70 c. et son
montant est rem-
boursé pour tout
achat de 30 fr. —
Agent officiel: Pa-
peterie Reymond,
rue Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel.

A vendre
**robe
de mariée**

(courte), modèle de
Paris de la maison
Pronuptia, 200 fr.
Tél. 7 59 64, à
partir de 19 heures.

**Petites
chaudières**
de central,
3-4 pièces; petit
calorifère; boiler
électrique 30 litres;
char à bras 75 kg.
Tél. 5 31 31.

A vendre
1 frigo 130 l;
1 parasol de balcon;
outils de jardin;
tabourets; couleuse
de ménage; chaise
longue. S'adresser à
A. Bonjour,
Ed.-de-Reynier 22,
tél. 5 09 75.



Les cuisinières de bonnes
marques se trouvent chez

CLAUDE DUCOMMUN

Electricité - Orangerie 4
Tél. 5 28 00



DENIS Schneider
MAÎTRE DÉCORATEUR
IDEAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR

le
plus
juste
prix
d'un
choix
exceptionnel

RUE DE L'HÔPITAL - NEUCHÂTEL

Recommandés
cette semaine

POISSONS FRAIS

BONDELLES entières, filets et fumées
CABILLAUD - SAUMON

LEHNHERR FRÈRES

GROS et POISSONNERIE Tél. 5 30 92
DÉTAIL Place des Halles Neuchâtel
Vente au comptant

Votre mazout meilleur marché...

grâce à la citerne à mazout de
ménage, car vous bénéficiez :

1. des prix d'été très avan-
tageux;
2. d'un rabais de quantité
pour livraison en gros par
camion-citerne.

Citerne selon illustration con-
tenance 1000 litres, complète
avec jauge automatique, pompe
à main, pieds de support indé-
pendants, peinture anti-rouille
claire, tôle de 2mm.

Citerne à mazout de jumelage, tôle de 2 mm, avec
attestation d'usine, accessoires à part :

1000 l Fr. 275.- Demandez nos prospectus détail-
1500 l Fr. 347.- les pour dimensions, accessoires,
2000 l Fr. 398.- pompes électriques, etc.



Fr. 309.-

Citernes
en gros **Schmutz** FLEURIER (NE)
Tél. (038) 91944

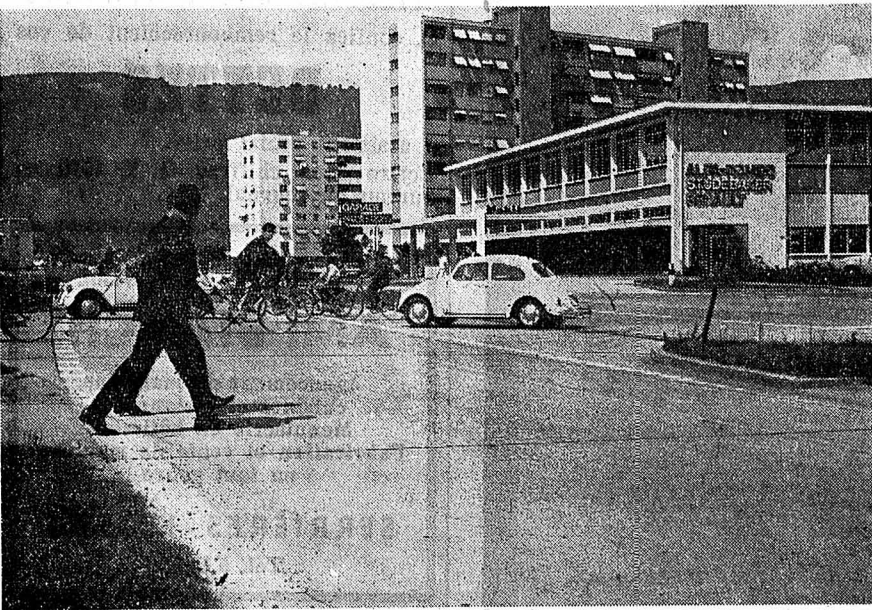
La cité de l'avenir veut
devenir musicalement
professionnelle...

Après Lausanne, Berne, Bâle, Winterthour, Bienne, à son tour, posséderait son orchestre de chambre professionnel. La capitale du Seeland a déjà plusieurs orchestres amateurs, il est naturel que la création d'un orchestre professionnel soit en discussion. Chaque hiver, des concerts d'abonnement sont donnés, les manifestations des Jeunesses musicales sont nombreuses ainsi que celles de l'Ecole de musique. D'autre part, depuis quelques années, l'orchestre d'été donne des concerts appréciés. L'idée d'un orchestre de chambre professionnel, à Bienne, est intéressante, la ville ayant plusieurs institutions musicales qui regorgent de jeunes talents qui ne demandent qu'à se grouper et se faire applaudir. Ce sont d'ailleurs ces raisons qui, certainement, ont incité de jeunes musiciens à donner, en 1963-1964, trois concerts fort appréciés. Ce premier succès va permettre à ce groupement de se constituer en un orchestre qui, nous dit-on, va mettre sur pied trois nouveaux concerts pour la saison prochaine. Un comité de patronage a été créé. Il aura pour tâche de se faire connaître, d'aider moralement et financièrement ce nouvel ensemble. Nous croyons savoir qu'une conférence de presse sera prochainement convoquée, conférence qui donnera de plus amples renseignements sur ce nouvel orchestre de chambre professionnel de Bienne. adg

Encore combien d'accidents faut-il
sur la route Bienne-Lyss avant que
l'on prenne des mesures de sécurité?

De notre correspondant : La route Bienne-Lyss n'a jamais été une réussite. Premièrement parce que son tracé est trop sinueux, secondement parce qu'elle se partage en trois pistes. Les accidents sont moins nombreux à la suite de l'introduction des dépassements alternatifs sur tout le parcours. Cela n'a cependant pas suffi à supprimer les collisions mortelles sur cette artère. Il y a une année, l'association du quartier du Champ-du-Moulin avait adressé aux autorités compétentes une demande afin de réduire la vitesse sur cette route. La réponse à cette demande fut négative. A la suite de l'accident, où une jeune fille de 19 ans a trouvé une mort tragique en traversant la chaussée à la hauteur du garage Paoluzzo, un habitant du Champ-du-Moulin s'est

adressé aux polices intéressées et à l'office de la circulation. Il demande notamment dans sa lettre comment on peut tolérer que la croisée route de Berne - rue Guggler soit franchie à 80 km/h et pourquoi l'accès à la route de Berne (entrée Port-de-Bienne) ne disposant d'aucune bande de roulement, peut être franchie à n'importe quelle vitesse alors qu'un dos d'âne masque la visibilité à cet endroit? L'auteur de cette lettre demande expressément (surtout durant les travaux de réfection du pont enjambant la route de Berne du chemin des Landes) que la vitesse soit portée à 60 km/h entre Nidau et Brugg. Faudra-t-il encore quelques accidents graves pour que l'on prenne les mesures de sécurité qui s'imposent sur ce tronçon de route? Adg



Une voiture peut survenir à cet endroit à 80 kilomètres à l'heure...! (Avispress - Guggsberg)

JURA

PORRENTROY
Pèlerinage
à Notre-Dame de Lorette

Le traditionnel pèlerinage à Notre-Dame de Lorette de Porrentruy a eu lieu dimanche dernier. Il a rassemblé de nombreux fidèles venus, malgré le temps peu clémente, des paroisses catholiques d'Ajoie et du Clos-du-Doubs. Une imposante procession les a conduits au sanctuaire où avait lieu la cérémonie religieuse.

DELEMONT
La foudre sur le château
de Domont

(c) Au cours d'un orage qui s'est abattu mardi après-midi sur la région de Delémont, la foudre est tombée sur le château de Domont. Une partie de la cheminée a été démolie, de même que des tuiles. Ce coup de tonnerre le seul qui ait éclaté au cours de l'orage, a également causé des dégâts aux installations électriques et au téléphone. Le château de Domont, propriété de la bourgeoisie de Delémont, est une ancienne demeure historique, aujourd'hui transformée en restaurant.

COURGENAY
Fin d'une belle aventure :
deux voitures volées

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, deux jeunes forains âgés de 21 ans, établis pour quelques jours à Courgenay, volèrent une voiture et partirent à l'aventure. Au Noirmont, ils s'emparèrent d'un second véhicule et continuèrent leur promenade, chacun au volant d'une auto bien qu'ils ne disposent ni l'un ni l'autre d'un permis de conduire. A la Ferrière, l'un des deux voleurs dérapa sur la route, fit plusieurs tonneaux sans toutefois être blessé. Il abandonna alors son véhicule et monta dans la voiture conduite par son ami. Ils abandonneront cette auto qui avait aussi été endommagée, à l'entrée de Cornol. Grâce aux efforts conjugués des gendarmes de Courgenay, de la Ferrière et de Cornol, les deux voleurs purent être identifiés. Ils ont été arrêtés mardi. Les dégâts causés aux deux voitures s'élevèrent à 5500 francs.

Fondation Carnegie
pour les sauveteurs

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission de M. Walter Koenig, directeur des finances de la ville de Bienne, de ses fonctions de membre de la commission administrative de la fondation Carnegie pour les sauveteurs. A été appelé à lui succéder : M. Fritz Waldner, conseiller national, administrateur de commune, à Birsfelden.

FRANCHES-MONTAGNES
Marche de protestation

Lors de la journée « Sauvez les Franches-Montagnes », le 5 septembre prochain, une marche de protestation contre l'établissement d'une place d'arme dans cette région emmènera les participants de Saignelégier au Bois-Rebetz, soit douze kilomètres. Une messe sera dite à 6 h 30 à Saignelégier et une conférence de presse est prévue à l'arrivée des marcheurs au Bois-Rebetz, à 10 h 30.

Près de Courtelary
Des vaches provoquent
un tête-à-queue

(c) Hier, peu après 18 heures, un camion de la maison Beuchat de Courtelary, circulait entre Cormoret et le chef-lieu. Arrivé à la hauteur du colège de Cormoret, juste avant le pont enjambant la Suze, un troupeau de vaches se trouva devant le poids lourd. Le conducteur donna un violent coup de volant, le camion fit un tête-à-queue spectaculaire et enfonça sur son passage une barrière. Les dégâts matériels sont assez importants.

VAUD

A LA FOIRE D'AOUT DE PAYERNE

Les premières pommes
ont fait apparition!

(c) C'est par une belle matinée ensoleillée qu'a eu lieu, jeudi 19 août, la foire d'août, qui fut de moyenne importance. Les travaux de la campagne étant passablement en retard, les agriculteurs ne s'attardèrent guère en ville. Les marchands forains étaient assez nombreux, mais ne firent que de petites affaires. Le marché aux fruits et légumes, lapins et volaille, était abondant et reçut la visite de nombreux acheteurs. On y trouvait des prunes en quantité, ainsi que les premières pommes. Les ceufs, en légère hausse, se vendaient 3 fr. 40 la douzaine. Le porc aux machines agricoles présentait de nombreux modèles intéressants et les visiteurs affluèrent sur la place du Général-Guisan.

PAYERNE
Carnet de deuil

(c) On apprend la mort, à Payerne, à l'âge de 85 ans, de M. Victor de Domperre, ancien agriculteur. Le défunt avait, pendant de longues années, exploité un domaine avant de le remettre à son fils. A Payerne, également, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Fernand Wicht-Monney, ancien marchand de bétail.

Nomination

(c) M. Ernest Reber, Intendant de l'arsenal fédéral de Payerne, vient d'être promu au grade de major du service du matériel après avoir accompli les services requis pour l'obtention de ce grade.

YVERDON

Au tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon a condamné à six mois de prison avec sursis pendant deux ans, le nommé Pierre N., âgé de 20 ans, habitant Yverdon, pour une affaire d'attentat à la pudeur d'une jeune fille de moins de 16 ans. Celle-ci est aujourd'hui mère d'un bébé; l'accusé a l'intention de l'épouser.

Vois au cimetière

(c) Les vols de fleurs sur les tombes du cimetière d'Yverdon continuent. Une surveillance sera exercée pour découvrir l'auteur de ces actes profanatoires.

Le billet fribourgeois de Léon Savary

« La Gruyère » rappelle qu'Alphonse Glasson, âgé de 69 ans, est décédé il y a 15 ans. Malgré les attaches qui me lient à sa famille et à lui, je n'avais pas pu, à l'époque, lui rendre l'hommage public que j'aurais voulu, car j'étais en vacances en Haute-Savoie et, par exception, mon courrier ne me suivait pas cette année-là. Il s'en suit que j'apprends le décès avec presque un mois de retard et que je n'écris rien sur l'homme excellent qui venait de nous quitter. Alphonse Glasson, qui appartenait à une famille bien connue de Bulle, avait eu des débuts très modestes. Son journal rappelle, qu'à 14 ans, il était petit domestique des écuries du Lion d'Or, qui n'existe plus aujourd'hui. La « débridée » des quelques hôtels où on logeait « à pied et à cheval » jouait un rôle très important dans la vie économique du chef-lieu; car les foires et les marchés étaient très fréquentés et les paysans s'y rendaient volontiers avec leur attelage. Tandis qu'ils se livraient à leurs transactions, ils laissaient leur monture à la « débridée » de l'hôtel. Alphonse Glasson apprit ainsi de bonne heure à connaître les paysans et à parler incinément le patois grüérien, si savoureux et si expressif. Vers la fin du siècle dernier, il fit son apprentissage de typographe, ce qui lui permit, en 1903, de prendre la succession de son patron. Tous ceux

qui connaissent la Gruyère savent quelle place il sut donner au journal qui porte ce titre et qui est l'organe du parti radical libéral, majoritaire dans la région. Alphonse Glasson eut à vaincre des difficultés énormes pour consolider l'entreprise à laquelle il vouait un intérêt éclairé et persévérant. Vers la fin de sa carrière, toute la joie de voir son œuvre définitivement établie : son fils aîné Gérard, licencié ès-lettres de l'Université de Fribourg, prenait la rédaction du journal — où l'on sait qu'il excelle — puisque c'est actuellement une des meilleures plumes du journalisme romand; son fils André — lui-même maître-imprimeur — prenait la direction des ateliers et de l'administration du journal. « La Gruyère » vient du reste d'inaugurer de splendides bâtiments nouveaux et tout indique qu'elle va poursuivre une activité réjouissante. J'ai suffisamment connu Alphonse Glasson, qui m'a toujours témoigné beaucoup de sympathie et de compréhension, pour dire que c'était le type même du brave homme. La franchise la plus entière, la loyauté la plus scrupuleuse, figuraient au nombre de ses qualités. Mais il y ajoutait une extrême bonté, ornée de bonhomie; et c'était un de ces hommes avec lequel, moralement, on éprouvait le sentiment de la sécurité. L'idée de craindre de lui

« un coup tordu » n'aurait effleuré aucun esprit. Je ne sais à quelle occasion, il y a un très grand nombre d'années, j'avais été amené à lui rendre un petit service. Comme je passais mes vacances à Bulle, et que j'avais eu l'occasion de le rencontrer, il me dit : « J'ai pensé qu'il vous serait agréable de revoir la ville de Gruyères. Un taxi va venir nous chercher à l'instant pour nous y conduire ». Un bon gôbler fribourgeois mit le comble à ma joie. Je pense que ce petit trait peint l'homme tel qu'il était : à son affabilité, s'ajoutait toujours le désir de faire plaisir à autrui. Dans sa modestie, il ne brigua jamais de fonction publique, bien que l'estime générale l'eût qualifié pour exercer des charges honorables; en revanche, il se dépensa beaucoup pour les sociétés locales et la gymnastique en particulier eut toute sa sollicitude. En politique, il se rattachait au parti radical et il fut le président très aimé du Cercle des Arts et Métiers. Ce fut aussi un fervent montagnard. Le souvenir d'Alphonse Glasson n'est nullement effacé. Quinze ans après sa mort, on est unanime à louer ses qualités de cœur et l'on se réjouit de penser que son œuvre est continuée par des hommes entièrement à la hauteur de leur tâche. Léon SAVARY

PRÈS DE BROC

Un scootériste
grèvement
blessé

(c) Un motocycliste de Broc, M. Norbert Muller, âgé de 22 ans, travaillant à Bulle, circulait à scooter hier matin, vers 2 h 45, de Bulle en direction de son domicile. Parvenu à la bifurcation d'Epagny (Gruyère), à la sortie de la Tour-de-Trême, il perdit la maîtrise de sa machine, pour une cause encore inconnue. Son véhicule heurta alors un piquet de clôture à droite de la route et fit une violente chute sur la chaussée. Souffrant d'une commotion cérébrale et de plaies multiples, notamment au visage, M. Muller a été conduit à l'hôpital de Riaz. Les dégâts s'élevèrent à 500 francs environ.

Au Pâquier, (Gruyère)
Une grosse ferme de 150,000 francs
partiellement détruite par le feu

De notre correspondant : L'alarme au feu était donnée vers 21 h 30, hier soir, dans le village du Pâquier, situé à deux kilomètres de Bulle. Une ferme appartenant à Mme Joseph et Louis Jollet, agriculteurs, était rapidement embrasée, le feu ayant pris naissance dans la grange attenante. Le bâtiment, comprenant une habitation et une vaste grange, était en excellent état. Et justement, ces jours-ci, des ouvriers

travaillaient à l'installation de douches et de toilettes destinés au personnel agricole.

Les pompiers du Pâquier arrivèrent sur place rapidement, suivis bientôt par ceux de Bulle, équipés d'un camion-pompe moderne. Mais déjà, toute la partie ouest, où est située la grange, était en flammes. En quelques minutes, le toit aussi fut crevé. Tous les efforts des pompiers tendirent à protéger l'habitation, heureusement isolée par un mur mitoyen épais. Ils parvinrent, grâce à la mousse carbonique, à sauver toute cette partie du bâtiment qui n'a souffert que des dégâts d'eau. Les causes de l'incendie sont encore très incertaines. De toute façon, la fermentation du fourrage est exclue a priori, étant donné que le foin engrangé était presque entièrement de l'année dernière. L'imprudence d'un fumeur pourrait être retenue... M. Robert Menoud, préfet de la Gruyère, mène personnellement l'enquête. A noter qu'un vieillard sourd fut réveillé par les pompiers. Il n'avait rien aperçu...

MONTBORGET

Chute d'une échelle

(c) M. Fernand Losey, âgé de 70 ans, agriculteur à Montborget, a fait une chute, hier, dans sa grange, alors qu'il se trouvait juché à plusieurs mètres du sol sur une échelle. Souffrant de plaies à la tête et d'une forte commotion, le blessé a été transporté à l'hôpital d'Estavayer.

BULLE

Ils ont dansé en Belgique...

(c) Le groupe dansant des « Coraules » de Bulle, vient de rentrer de Belgique, où il a participé à un festival international à Jambes-sur-Meuse, près de Namur. Les Gruériens dansèrent à deux reprises dans le parc de la reine Astrid, où ils furent fêtés par un public enthousiaste et par les prestations de groupes hollandais, luxembourgeois, français et belges. Les armillaires étaient encore représentés par un ténor fort connu, Michel Corpeaux, qui couronna ce spectacle chatoyant, plein de rythme et de gaieté. D'autre part, on apprend que le groupe « Fil du temps » de Romont, se rendra au mois de septembre en Irlande, à Dublin, où il se rendient déjà, voici huit ans.

M. Chaudet félicite
Henri Chammartin

M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, chef du département militaire fédéral, a envoyé un télégramme de félicitations à Henri Chammartin, qui a remporté récemment le titre de champion d'Europe de dressage.

Un agriculteur de Vaulruz
mortellement blessé

De notre correspondant : Hier, en fin d'après-midi, M. Louis Chollet, âgé de 66 ans, agriculteur, domicilié à Vaulruz, circulait à cyclomoteur de son domicile en direction de Semsales. Il se rendait vers son troupeau qu'il devait affourager. Peu après la litière des Ponts, il fut dépassé par un automobiliste anglais, M. Bryan Wilks, âgé de 35 ans, instituteur, dont la voiture remorquait une « caravane ». Il semble que le dépassement fut tout d'abord normal, mais que M. Chollet n'aperçut pas la « caravane ». Pour une cause que l'enquête tentera d'établir exactement, l'engin de M. Chollet heurta le flanc droit de la caravane et fut rejeté lourdement sur la chaussée. Le crâne et la jambe gauche fracturés, M. Chollet ne tarda pas à succomber à ses blessures. M. Chollet était une personnalité

bien connue à Vaulruz et dans tous les environs. Excellent éleveur, il était membre du jury supérieur du marché-concours de Bulle et comptait parmi les experts réputés de la race bovine tachetée-noire. Chantre d'église, il était titulaire de la médaille « bene merenti ». Enfin, il était depuis de longues années l'officier d'état civil de Vaulruz.

Le problème
de l'épuration
des eaux
refait surface

(c) Pour la quatrième fois en dix ans, l'Arboret de l'épuration. La constatation a été faite par MM. Chaignat et Chapatte, de la société des pêcheurs d'Avenches (VD). De nombreuses truites et des perches gisaient sur les deux rives. Une enquête, faite en collaboration avec la gendarmerie fribourgeoise, permit de découvrir que la cause de l'empoisonnement provenait du ruissseau d'épuration de Domdidier (Fr). Des poissons et de l'eau furent prélevés aux fins d'analyse. Cette triste affaire remet au premier plan de l'actualité le problème de l'épuration des eaux. Il est impensable que de nos jours, toutes les eaux usées d'un grand village soient simplement déversées dans une rivière poissonneuse. Depuis plusieurs années, d'ailleurs, les pêcheurs s'inquiétaient de la pollution croissante des eaux de l'Arboret. Or, on sait que les détergents ne peuvent plus être éliminés naturellement. Une solution radicale s'impose. Et l'on espère vivement que les autorités intéressées auront à cœur de prendre sans tarder toutes les mesures nécessaires afin d'éviter le renouvellement d'une semblable catastrophe.

FRIBOURG

La cité universitaire
est arrivée
en... pièces détachées!

(c) Au début de la semaine sont arrivés à Fribourg les éléments de construction de la future messe universitaire, réclamée à grands cris par les étudiants. Le département de l'Instruction publique du canton de Fribourg en a momentanément pris possession. La chancellerie de l'Université a été avisée de l'arrivée en gare de cette messe par un employé qui n'a pas manqué de malice en demandant où elle devait être livrée. Comme la plus simple valise d'un commis voyageur...

Une ancienne résistante
meurt à Bulle

(c) Mme veuve René Braconnay, née Marie Morand, vient de mourir à Bulle, alors qu'elle venait d'arriver chez sa fille Mme Carlo Pasquier, pour y passer quelques jours de repos. Grièvement de vieille souche, Mme Braconnay avait quitté jeune son pays. Elle avait rencontré à Evian celui qui devait devenir son époux, René Braconnay, issu d'une ancienne famille savoyarde de pêcheurs. Pendant la dernière guerre, elle avait pris le maquis. Son amour pour la France n'avait d'égal que celui qu'elle vouait toujours à son pays d'origine. Et elle fut amenée à faire preuve d'héroïsme dans la lutte contre l'occupant. A la fin de la guerre, elle fut décorée et reçut le diplôme de la résistance.

L'EXPRESS

Président
du conseil d'administration :
Marc WOLFRATH
Directeur : Georges FAVRE
Rédacteur en chef :
Jean HOSTETTLER

CYNAR
apéritif

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour fin septembre ou plus tôt,
chauffeur-caviste

pour faire les livraisons dans le canton de Neuchâtel et aider aux travaux d'embouteillage et de cave (camion Opel-Blitz, permis d'auto suffisant).

Si nécessaire : appartement à disposition.

Faire offres aux Caves du Prieuré de Cormondrèche, à Cormondrèche.

La fabrique de verres de montres Huguenin et Folletête cherche

ouvriers et ouvrières

suisses pour son atelier, Portes-Rouges 163, et sa succursale de Corcelles. Travail propre et facile. Mise au courant.

Tél. Portes-Rouges : 5 41 09.
Tél. Corcelles : 8 16 32.

Suchard

Nous engageons pour notre service d'entretien :

**un ferblantier
un mécanicien**

de nationalité suisse, en possession du certificat fédéral de capacité et connaissant bien son métier.

Adresser les offres écrites à Chocolat Suchard S. A., 2003 Neuchâtel.

**Métaux Précieux S.A.
Neuchâtel**

engagerait :

ouvriers

de nationalité suisse, pour différents travaux d'usine.

Nous offrons bonne rémunération, caisse de pension, semaine de 5 jours.

Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 5 72 31.

Entreprise de décoration d'intérieurs et de meubles de style en pleine formation sur la place de Neuchâtel, engagerait un

tapissier décorateur

comme chef d'équipe pour l'atelier de rembourrage ; bonne connaissance du métier exigée.

Faire offres sous chiffres BZ 02602 au bureau du journal.

C. I. P. - PESEUX

Centrale Industrielle de Production de mouvements d'horlogerie, avenue de Beauregard (vis-à-vis de la gare CFF), cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

**metteur (euse)
en marche**

Travail en atelier, éventuellement à domicile.

Faire offres ou se présenter à l'atelier.

à **RIMINI** avec **MIGROS**

Vacances à l'Adriatique

2 départs : 18 et 25 septembre 1965

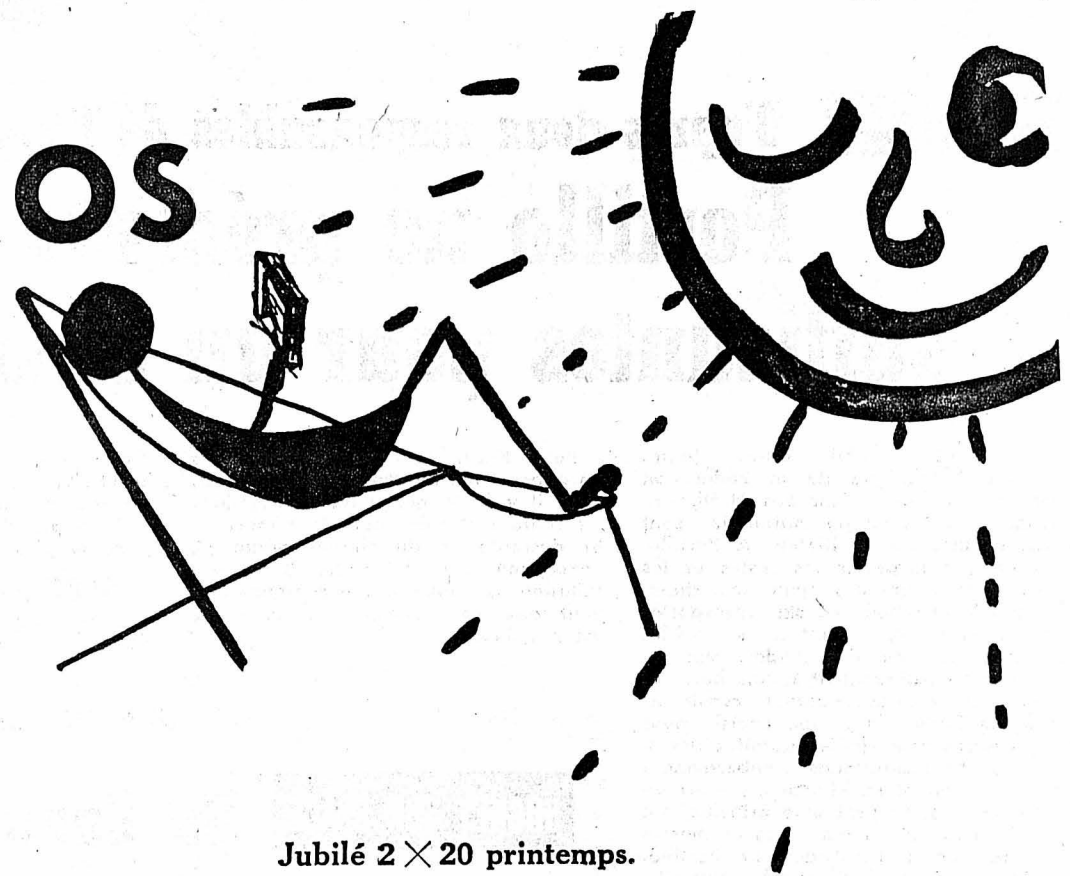
Prix : Fr. 210.— pour une semaine complète. Tout compris au départ de Neuchâtel et Fribourg.

Voyage : aller en AVION, retour en train. Il est possible pour les personnes qui veulent partir le 18 septembre de passer 2 semaines à Rimini pour le prix de Fr. 298.—.

Nombre de places limité !

Inscriptions : SERVICE DES VOYAGES MIGROS, 11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. (038) 5 83 48.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, samedi de 9 à 12 heures.



Jubilé 2 x 20 printemps.

C. I. P. - PESEUX

Centrale Industrielle de Production de mouvement d'horlogerie

Avenue de Beauregard (vis-à-vis de la gare CFF)

engage, pour entrée immédiate,

**PERSONNEL
FÉMININ**

pour travaux propres et faciles, en atelier.

Faire offres ou se présenter à l'atelier.

Pour automne 1965, nous désirons engager

UNE VENDEUSE

aimant son métier, mise au courant éventuelle de la branche. Ambiance de travail agréable, bon salaire, ainsi qu'une

VENDEUSE AUXILIAIRE

pour deux jours entiers et deux après-midi par semaine. Bonnes conditions.

Faire offres à CHAUSSURES ROYAL, Temple-Neuf 4, 2000 Neuchâtel.

Vendeuse

ayant l'habitude du commerce est demandée. Entrée immédiate, éventuellement travail à la demi-journée.

Se présenter : Librairie Berberat, 20, rue de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. 5 28 40.

Confiserie-tea-room cherche

vendeuse

Faire offres à la confiserie Schmid, rue du Concert, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 14 44 ou le soir (038) 5 85 05.

Nous engageons

**MÉCANICIENS
DE PRÉCISION**

Faire offres ou se présenter à : Mécanique de précision, Henri Klein, 4, rue des Guches, Peseux.

**ENTREPRISE DE BATIMENT
ET GENIE CIVIL**

cherche pour le développement de la branche bâtiment :

**ingénieur
technicien-architecte ETS
chef de chantier ou
entrepreneur diplômé**

Nous demandons personne ayant l'expérience des chantiers, de leur direction, des métrés, des décomptes et des soumissions, pour secondier la direction.

Après un temps d'adaptation, et si convenance, le candidat sera éventuellement appelé à collaborer à la direction même de l'entreprise.

Nous offrons place stable, salaire intéressant et conditions de travail agréables.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, sous chiffres AS 39,816 F aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», 1001 Lausanne.

ATELIER MÉCANIQUE A LAUSANNE

cherche

2 tourneurs qualifiés

Chambres à disposition. G. Tinembart, Liserons 9, Lausanne. Tél. (021) 26 65 42.

horloger

pour s'occuper d'une fabrication. Faire offres sous chiffres P 4024 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Bar à café

cherche

sommelière

pour le 1er septembre ou date à convenir ; débutante acceptée ; nourrie et logée, si désiré, salaire assuré. Tél. 4 14 15.

Nous cherchons

retraité

pouvant faire petits travaux de magasinier. Fabrique C. HUGUENIN-SANDOZ, tél. 5 24 75, Plan 3.

**Je cherche
fille
de cuisine**

pour entrée le plus tôt possible. Tél. 5 08 98.

**Femme
de ménage**

est recherchée pour 3 heures par jour, le matin. Tél. (038) 8 23 30.

Bureau de Neuchâtel offre une place intéressante de bureau à

**un (e)
retraité (e)**

à la journée entière. Travail varié et indépendant. Faire offres sous chiffres JG 02596 au bureau du journal.

**Si vous êtes
retraité**

et que vous aimez rouler en auto, pourquoi ne viendriez-vous pas dans mon commerce pour exécuter des livraisons de petites marchandises 2 ou 3 demi-journées par semaine. Ecrivez-moi sous chiffres KH 02597 au bureau du journal.

**On cherche
DAME**

pour raccommodage et travaux de couture, 2 après-midi par semaine. Adresser offres écrites à JD 02559 au bureau du journal.

**Je cherche
ouvrier
pâtissier**

capable de travailler seul. Salaire au grand-mois, congé le dimanche. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres à la boulangerie-pâtisserie-tea-room D. Almone, tél. 8 13 37, Peseux.

Nous cherchons

**jeune fille
ou étudiante**

(d'au moins 20 ans) aux goûts plutôt artistiques qui s'occuperait d'un malade pendant 2 ou 3 après-midi par semaine. Rémunération. Adresser offres écrites à OM 02615 au bureau du journal.

Famille de Neuchâtel, deux personnes, cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

gouvernante

ou personne de confiance ; les travaux importants sont assumés par une jeune fille. Place stable et bien rétribuée. En cas de convenance emploi de longue durée.

Adresser offres écrites, avec références, à SP 02618 au bureau du journal.

Monsieur seul, ayant jolie maison, cherche

personne de confiance

pour son ménage. Age maximum 45 ans. Bon salaire et bons traitements assurés. Ecrire, si possible en joignant photo, sous chiffres P 4053 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

ATELIER D'HORLOGERIE engagerait :

**acheveur avec mise
en marche
metteuse en marche**

Travail suivi et soigné. Tél. 5 78 51.

**Suchard
secrétaire sténodactylo**

HOLDING S. A., Services techniques, 2003 Neuchâtel, cherche pour son secrétariat technique

de langue maternelle française, possédant une très bonne connaissance de l'anglais, et capable de rédiger de façon indépendante dans ces deux langues.

Date d'entrée : 1er octobre 1965 ou date à convenir.

Prière de faire offres, en joignant curriculum vitae, copies de certificats et photo et en indiquant les prétentions de salaire, à la Direction de Suchard Holding S. A., services techniques, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

C'EST TOI QUE J'AIME

par ANN et GWEN 31

En attendant, il était doux d'avoir contre la sienne la joue de Françoise, si fine, tiède et pleine comme celle d'un enfant. Doux aussi de goûter ces lèvres ingénument tendres.

Puis ils se séparèrent avec un sourire, parce que le patron apportait les plats. Frédéric dit alors :

— Je crois que, maintenant, tu t'attaches vraiment à ton vieux Frédéric. Et j'en suis le plus heureux des hommes. Ah ! voici le poulet ! Finis les soucis, ma chérie.

Et ils attaquèrent le repas, après avoir délogé respectueusement la chenille verte.

Françoise se disait que c'était vrai, que, de jour en jour, elle s'attachait davantage à son fiancé. Ils s'entendaient bien, leurs goûts étaient identiques, un peu cosmopolites par leur hérité double et la vie qu'ils avaient menée...

Ce beau dimanche resta longtemps dans le souvenir de la jeune fille quand Frédéric eut regagné Londres. Il lui semblait que jamais il n'avait été plus gentil, plus attentionné, plus délicat dans son amour. Il reprenait confiance, c'était visible. Stève pâlisait peu à peu dans son cœur. Elle n'y pensait presque plus, ou seulement avec un sentiment très doux, un peu mélancolique, comme un reflet du passé.

Frédéric ne put revenir le week-end suivant. Elle fut surprise et ravie de ses lettres. Elle y découvrait une sensibilité, une tendresse qu'il cachait souvent derrière une légère ironie.

Pendant ce temps, l'été se terminait avec splendeur. Les jardins de Paris, lourds de poussière, étaient encore brûlants quand le drame éclata.

La même chaleur pesait sur Londres. Frédéric était ce jour-là très occupé, mais il repassa chez lui à midi, pour changer de costume. Il faisait trop étouffant pour celui qu'il portait.

Son valet l'accueillit sur le seuil en lui tendant un télégramme. C'était fréquent, dans sa carrière ; il pouvait sans la moindre appréhension et changea de figure. Jenny très mal. Serais heureuse de ta présence.

FRANÇOISE.

Quelques heures agitées suivirent. Il dut décommander quelques rendez-vous importants. Mais il n'hésita pas, comme toujours quand il s'agissait de la jeune fille.

Après un voyage aussi rapide que possible, il sauta du taxi devant l'appartement de Jenny et sonna.

La femme de chambre, avec une figure de circonstance, lui expliqua que la jeune dame avait été prise, la veille, de fortes douleurs et immédiatement conduite à la clinique dont elle lui donna l'adresse.

Frédéric ne perdit pas de temps et, malgré la circulation dangereuse à cette heure, arriva à toute allure devant le grand bâtiment.

Quelques minutes plus tard, dans un corridor immaculé, il accrochait une infirmière qui le conduisait dans la salle d'attente où il s'assit, le cœur battant. Il était profondément troublé par la terrible nouvelle. Françoise entra quelques secondes plus tard.

Sans un mot, elle se jeta dans ses bras et il se contenta de serrer contre lui la tête échevelée de sa fiancée.

Quand elle put parler, elle lui raconta :

— Cela l'a prise hier soir. Brusquement. Le docteur est arrivé malheureusement assez tard. Il a été tout de suite très pessimiste. On l'a transportée d'urgence ici et il a fallu intervenir.

Elle se laissa tomber dans un fauteuil, les mains dans

les mains de Frédéric. Tout était cruellement propre et tiède autour d'eux, dans ce local impersonnel. La beauté désolée de Françoise y brillait. Elle répondit à son regard :

— Oui, le pauvre bébé est naturellement perdu. Et... Oh ! Frédéric, je le crains terriblement... elle aussi !

— C'est incroyable !

— On a tenté tout ce qu'il est humainement possible de faire, mais elle est si faible, si délicate, qu'elle n'a aucune réaction.

Elle sanglota :

— C'est terrible ! On dirait qu'elle est contente de ce qui lui arrive. Ces derniers temps, elle était plus irritable que jamais, et si mélancolique ! Quelque chose la rongea. Je crois qu'elle ne s'est jamais habituée à l'idée d'avoir ce « don » effrayant. Peut-être ma pauvre petite sœur tremble-t-elle à l'idée de prévoir la mort de l'un de nous !

Frédéric était atterré.

— Mais elle est si jeune, Françoise !

— Oui, si jeune ! C'est horrible et ma pauvre Mammie est dans l'état que tu supposes. Pourtant, elle est courageuse comme je ne l'ai jamais vue et elle cache son angoisse à Jenny. Pauvre petite Jenny ! Elle n'a pourtant pas eu de battements de cœur prémonitoires, cette fois.

Il ne put s'empêcher de dire :

— C'est toujours ainsi ! As-tu jamais vu une voyante prévoir son propre avenir ?

— C'est vrai. Ce qui nous laisserait bien sceptiques parfois. Mais Jenny... Elle l'a demandé, ce matin. C'est pourquoi nous avons télégraphié aussitôt, car j'avais des remords de te déranger cette semaine, où je te sais débordé. Elle a dit : « Frédéric » très distinctement.

— Elle est consciente ?

— Par moments.

— Il n'est pas possible qu'on ne la sauve pas. A son âge !

— C'est ce que je veux croire à tout prix. Viens, allons auprès d'elle. D'ailleurs, avec cette grande crainte, je ne veux plus la quitter.

Il la suivit. Il perdit tout espoir en voyant cet étrange petit visage exsangue, méconnaissable, sauf quand les yeux s'ouvraient, énormes. Elle avait toujours été caractérisée par ce regard de bête blessée. Chose étrange, elle n'avait plus l'air malheureuse. Une curieuse paix avait envahi ses traits délicats, ciselés, semblait-il, dans un marbre transparent. Mais le nez était cruellement pincé et le souffle déjà difficile.

Frédéric se pencha, enfouissant la petite main moite dans la sienne, si chaude, si pleine de force et de vie. Elle lui sourit, puis regarda Françoise. Mais elle ne dit rien.

XIV

Stève était au pied du lit, décomposé, presque méconnaissable, lui aussi. Il y avait quelque chose d'affolé dans son regard. Il suivit Frédéric, qui ne voulait pas s'attarder, et les deux femmes restèrent à veiller la pauvre enfant.

Brusquement, elle ouvrit ses lèvres décolorées et murmura, si bas qu'elles se penchèrent simultanément :

— Mammie, je suis si contente... Je n'étais pas faite pour me battre... contre la vie...

La pauvre mère retint ses sanglots.

— Mais, mon oiseau chéri, tu n'as pas à te battre contre la vie. Nous t'aimons tous tellement ! Tu vas te remettre et, plus tard, tu auras un autre petit enfant. Jennifer secoua la tête :

— Il vaut mieux qu'il soit parti. Avec...

Elle continua distinctement :

— ... La pauvre mère qu'il a !... je ne suis bonne à rien ! J'ai froid, Mammie, la bouillotte n'est pas chaude !

(à suivre)

SKI D'après deux responsables de l'équipe suisse de retour du Chili Portillo ne présente pas des garanties suffisantes pour un championnat mondial

Revenant du Chili, Roland Rudin, directeur technique de la Fédération suisse de ski, et Andreas Hefti, entraîneur de l'équipe nationale, sont arrivés mercredi à Klatten. A Portillo, ils ont pu inspecter les pistes et les installations prévues pour les championnats du monde de ski. Transportés par hélicoptère, ils ont pu se rendre dans la station des Andes, qui ne comporte pratiquement qu'un hôtel et des refuges nouvellement construits. D'après Rudin, la région choisie pour les courses possède les qualités nécessaires. Les installations d'hébergement sont également satisfaisantes, mais un peu limitées. Le problème principal est celui de la liaison par route et chemin de fer entre Los-Andes et Portillo, qui ne pourra en aucune manière être assurée, même si d'importants travaux sont encore faits. La question de temps entre maintenant en considération. Pour rendre la ligne de chemin de fer praticable à coup sûr, des travaux gigantesques devraient être entrepris. Il ne semble pas possible qu'ils puissent être terminés pour les championnats du monde, prévus en août 1966. Renseignements pris à bonne source, les conditions rencontrées à Portillo par les délégations présentes n'ont rien de nouveau. Chaque année, la ligne de chemin de fer est coupée à plusieurs reprises par des avalanches et le reste pendant plusieurs jours.

La Fédération internationale de ski reste seule juge, mais les fédérations nationales, la presse, la radio et la télévision devront être consultées car, avec l'organisation des championnats du monde à Portillo, les risques financiers deviennent trop importants. « La station prévue pour organiser les championnats du monde de ski restant coupée du monde extérieur pendant plusieurs semaines, cela ne s'est jamais vu », a ajouté M. Rudin.

Pour Hefti, les pistes offrent les garanties techniques indispensables, mais il y a danger d'avalanches dans les régions choisies pour le départ de la descente et du slalom géant. A l'exception d'un skiff, toutes les installations de remontée mécanique doivent être construites, mais la chose est possible.

Pour conclure, Rudin a déclaré que la Fédération internationale de ski se trouvait devant une décision très difficile à prendre, mais qui devait être prise le plus rapidement possible.

Plus pessimiste encore

Venant du Chili, le Dr Bouvet, médecin attaché à la Fédération française

de ski, accompagné de M. Vincent, président de la commission sportive, est arrivé à Paris. Après avoir rappelé les incidents qui se sont produits à Portillo, M. Bouvet a déclaré : « Je ne pense pas que Portillo convienne aux championnats du monde, car les accès par route ou chemin de fer sont trop souvent bloqués et les conditions matérielles ne sont pas satisfaisantes. Il en est de même des problèmes de sécurité, par exemple le cas d'évacuation de blessés ».

Le Dr Bouvet ne croit pas que les autorités chiliennes soient en mesure de pallier ces difficultés d'ici à l'année prochaine.



FAUSSE JOIE. — Après l'arrivée de Rennes, tant Anquetil (à gauche) que Poulidor ont souri à la victoire de Henry Anglade. Mais dans une dizaine de jours, à San-Sébastien, ils seront peut-être moins heureux du succès de leur compatriote en championnat de France...

(Photo Keystone)

HOCKEY SUR GLACE Un Canadien entrainera La Chaux-de-Fonds

Le H.-C. La Chaux-de-Fonds, qui a retrouvé sa place en Ligue nationale A au terme de la dernière saison, se trouvait sans entraîneur depuis le départ de Jones, qui a fait de l'excellent travail. Le comité du club montagnard a remédié à cet état de chose en engageant un autre Canadien, Jean Bisailon. Agé de 35 ans, Bisailon parle le français. Son contrat est valable pour un an. Le nouvel entraîneur des Chaux-de-Fonds a joué durant dix ans avec Québec, dans la Ligue professionnelle. Depuis trois ans, il s'occupe des juniors de son club. Bisailon arrivera à La Chaux-de-Fonds le 24 septembre.

PRÉPARATION SÉRIEUSE

Les Neuchâtelois n'ont pas attendu que le nom de leur futur entraîneur soit connu pour commencer leur préparation. L'entraînement physique a déjà débuté le 16 août à raison de

quatre séances par semaine. A partir du 1er octobre, les Chaux-de-Fonds passeront une semaine à Chamouilly, où, six heures par jour, ils auront la patinoire à leur disposition. Ils affronteront l'équipe de France à l'occasion de ce stage.

Coupe de Suisse

La coupe de Suisse 1965-1966 réunira soixante-deux clubs, dont vingt-cinq équipes de Ligue nationale. Berne, détenteur du trophée, ne participera pas à cette neuvième édition en raison de son engagement dans la coupe d'Europe des clubs champions. Quatre autres formations de Ligue nationale ont déclaré forfait : Davos, Arosa, Coire et Montier.

La coupe Kyrburg, qui aura lieu les 15 et 16 octobre, à Thoune, réunira les équipes suivantes : Berne (champion de Suisse), Villars (tenant de la coupe), Langnau et Thoune.

CYCLISME Le maillot tricolore de Anglade et ses conséquences

Le championnat de France s'est terminé par la bien sympathique victoire d'Henri Anglade, ce coureur bavard qui est le pain béni des radio-reporters. En France, tout le sport cycliste tourne autour d'Anquetil et de Poulidor. On veut bien admettre de ci de là qu'un jeune fasse une apparition tonitruante mais sans lendemain; en revanche il n'y a guère de place pour ceux que l'on considère à tort comme des «viennet-ensuite». Lors du Tour de France, Anglade avait déjà fait une démonstration de ses talents, histoire de prouver qu'on l'avait relégué trop tôt au rang des retraités du cyclisme.

Dimanche, sur le circuit de Rennes, Anglade a gagné avec panache, payant largement de sa personne au cours d'une longue échappée en compagnie de Delisle. En fin de course, son jeune compagnon a lâché pied, permettant à Poulidor et à Anquetil de récolter des accès sur lesquels ils ne comptent pas pour enrichir leur palmarès. C'est donc un «révoité» qui a revêtu le maillot tricolore et cela n'est pas fait pour nous déplaire dans un pays où l'on a repris les défauts de l'Italie de Coppi - Bartali.

PAUVRE POULIDOR !

Jacques Anquetil avait tout d'abord menacé de ne pas prendre part à ce championnat de France en invoquant des motifs que nous avons exposés ici et qui n'étaient pas dépourvus de bon sens. Mais tout en proclamant qu'il ne serait pas au départ de Rennes, le Normand s'entraînait ferme et se montrait résolu à gagner enfin un titre de champion de France. Ce n'est pas pour rien qu'il s'imposait dans tous les critères des échappées solitaires qui ne lui rapportaient pas un centime étant donné que les vedettes travaillent à la «prime de départ». Anquetil voulait préparer sa fin de course de Rennes car il sait depuis toujours qu'il ne peut pas enlever une classique ou un championnat au sprint. Anglade a déjoué ses plans en attaquant très tôt. Et la défaite de Jacques Anquetil a du même coup entraîné celle de Raymond Poulidor qui avait décidé de calquer sa course sur celle de son grand rival, Pauvre Poulidor : son «intelligence» de course ne lui permettra décidément jamais de réaliser ses ambitions.

A la suite de ce championnat de France, le sélectionneur Marcel Bidot a retenu d'office les cinq premiers de Rennes pour le championnat mondial de San-Sébastien le 5 septembre. Or la présence de Poulidor, Anquetil et Anglade dans la même équipe va poser des problèmes difficiles à résoudre. En effet, Marcel Bidot va retrouver dans son équipe une rivalité semblable à celle que Blinda déplorait du temps de Coppi et de Bartali ou que Jean Aerts regrettait quand Van Steenberghe et Van Looy se regardaient en chiens de faïence dans la formation belge.

Anquetil est la vedette No 1 du cyclisme mondial, il a droit à un régime particulier et à des domestiques. S'il veut gagner en solitaire en Espagne, ses équipiers doivent le «protéger» à l'arrière. Raymond Poulidor a assez de panache pour enlever un championnat mondial dans le style d'une grande classique mais il a besoin pour cela de l'appui d'équipiers dévoués. Henri Anglade enfin est champion de France et il revendique à juste titre le droit de faire sa course car un maillot arc-en-ciel lui irait assez bien. Si les grandes nations du cyclisme pouvaient inscrire vingt coureurs chacune, il n'y aurait pas de problèmes mais du moment que la France a droit à huit coureurs au même titre que l'Angleterre, le Danemark ou l'Uruguay, on ne voit guère comment l'entente pourra se faire chez les Tricolores !

POUVOIRS ÉLARGIS

Vous me direz que le problème risque d'être le même chez les Italiens où Giomondi, Danelli, Motta et Adorni ont des prétentions justifiées. Il semble cependant

que les pouvoirs de la Fédération italienne sont plus grands et que Florenzo Magni sera en mesure de donner des ordres qu'un Marcel Bidot ne pourrait pas donner à Anquetil ou à Poulidor. En réalité, si Anquetil avait gagné à Rennes, il aurait fait le bonheur du sélectionneur car il serait apparu comme le chef de file incontesté de l'équipe de France à San-Sébastien. Henri Anglade en a décidé autrement et pour qui connaît son tempérament frondeur, cette situation n'est pas faite pour lui déplaire !

Bernard ANDRÉ

80 coureurs de Paris à Luxembourg

Quatre-vingts coureurs, répartis en dix équipes, participeront du 27 au 30 août à la course Paris - Luxembourg, ultime confrontation internationale avant le championnat du monde professionnel sur route de Saint-Sébastien. Le parcours de cette épreuve sera le suivant :

27 août : Paris - Arras (220 km). — 28 août : Arras - Jambes (233 km). — 29 août : Jambes - Charleville (165 km). — 30 août : Charleville - Luxembourg (210 km).

Dimanche, trente-huit équipes seront au départ du 53ème championnat suisse sur route par équipes. Celui-ci se déroulera sur une boucle de 34 km à couvrir trois fois avec départ et arrivée à Boningen.

Le sélectionneur de l'équipe espagnole, a annoncé que Bahamontes ne participera pas aux championnats du monde.

AVIRON Des championnats d'Europe sous le signe du renouveau

A partir d'aujourd'hui, le bassin de Duisbourg sera le théâtre des 53èmes championnats d'Europe, qui réuniront 329 rameurs de 23 pays (89 embarcations). Le programme de ces joutes européennes sera le suivant :

Jeudi : séries. — Vendredi : repêchages. — Samedi : finales pour les places 6 à 12. — Dimanche : finales.

C'est la seconde fois que ces championnats européens se déroulent dans le grand port fluvial de la Ruhr. En effet, en 1957, Duisbourg avait déjà été le lieu de rendez-vous des rameurs européens. Les premiers championnats d'Europe eurent lieu en 1893, à Orta, en Italie. Trois ca-

tégories étaient alors en lice : le skiff, le quatre avec barreur et le huit. Depuis 1925, les championnats européens furent ouverts aux sept classes olympiques. Les organisateurs allemands comptent qu'environ 30.000 spectateurs assisteront aux finales de dimanche. Toutes les délégations sont arrivées au début de la semaine.

Dans l'ensemble, ces championnats seront vraisemblablement dominés par les représentants allemands et soviétiques. Toutefois, comme c'est souvent le cas l'année suivant les Jeux olympiques, se ront placés sous le digne du renouveau. En effet, plusieurs nations aligneront des équipages pratiquement inconnus sur le

plan mondial, équipages qui sont cependant capables de créer des surprises. La Suisse sera représentée dans cinq classes. Les espoirs helvétiques reposeront principalement sur les épaules des étudiants zuricois Melchior Bürgin - Martin Stubbach, qui comptent parmi les grands favoris du double scull. Ils auront comme principaux adversaires les Soviétiques Dubrowski-Tjurine, les champions olympiques de Tokio. Ils devront également se méfier du nouvel équipage anglais formé de l'Australien Stuart McKenzie, ancien spécialiste du skiff, qui sera associé à Cooper.

Avec seize participants chacun, le quatre avec barreur et le skiff seront les épreuves les plus courues. On trouve ensuite le deux avec barreur (14), le quatre sans barreur (12), le deux sans barreur et le double scull (11) et le huit (9).



ESPOIRS. — Les Zuricois Buergin et Studach seront les plus sérieux de la délégation helvétique.

WATERPOLO CN Lausanne et Horgen II sont relégués en première Ligue

Dans le derby zuricois de Ligue nationale A, le S.-V. Limmat a battu le S.-C. Zurich 4-3. Le S.-V. Limmat partage ainsi la première place du classement avec le S.-C. Soleure (mais avec un match en plus). Les deux chefs de file comptent sept points d'avance sur le tenant du titre, Horgen. Le classement de la Ligue nationale A est d'ailleurs le suivant : 1. Soleure, 12 points, 21 points ; 2. S.-V. Limmat, 13, 21 ; 3. Horgen, 11, 14 ; 4. Monthey, 11, 12 ; 5. S.-C. Zurich, 12, 10 ; 6. Lugano, 11, 8 ; 7. Vevey, 10, 4 ; 8. Kreuzlingen, 10, 2.

En Ligue nationale B, le match d'appui pour la promotion en série supérieure entre le Polo-club Genève et Arbon aura lieu samedi, à Berne. Le clas-

sément du groupe romand est le suivant : 1. P.-C. Genève, 10 matches, 20 points ; 2. S.-C. Berne et Red Fish Neuchâtel, 9, 13 ; 4. Léman Natation, 10, 8 ; 5. S.-C. Bâle, 10, 4 ; 6. C.N. Lausanne, 10, 0. Le C.N. Lausanne et Horgen II (dans le groupe de Suisse orientale) sont relégués en première Ligue. Un match de barrage entre le S.-C. Bâle et Romanshorn aura lieu pour désigner un troisième relégué.

Dans les autres séries romandes, les classements sont les suivants :

Première Ligue : 1. Yverdon, 7 matches, 12 points ; 2. Vevey II, 8, 11 ; 3. Sion, P.-C. Genève II et Monthey II, 8, 7 ; 6. Nyon, 7, 0 (relégué).

Deuxième Ligue. — Groupe I : 1. Fribourg, 8 matches, 14 points (champion de groupe) ; 2. Yverdon II, 7, 9 ; 3. Bienne II, 6, 8 ; 4. Monthey, 8, 4 ; 5. Red Fish II, 6, 1. Groupe II : 1. Léman Natation II, 7, 12 ; 2. Martigny, 6, 10 ; 3. Sierre, 8, 8 ; 4. Montreux, 8, 6 ; 5. Monthey III, 7, 0.

La finale romande des juniors opposera Bienne et Vevey.

FOOTBALL Devant une gentille équipe d'estivants, à la Maladière Cantonal n'a pas eu à forcer son talent

CANTONAL - KNIGHTS KNOMADS 9-0 (6-0).

MARQUEURS : Ryf 5me ; Clerc 8me ; Ryf 9me ; Renevey 17me ; Clerc 22me ; Burri 30me. Seconde mi-temps : Renevey 1re ; Burri 35me ; Clerc 43me.

CANTONAL : Streit ; Cuendet, Zouba,

Ramsier, Leuenberger ; Goelz, Burri ; Rumo, Clerc, Ryf, Renevey.

KNIGHTS KNOMADS : Hawes ; Love, Tyler ; Toso, Allen, Bradshaw ; Hicks, King, Bushell, Belcher, Snelling.

ARBITRE : M. Droz, de Marin.

NOTES : terrain de la Maladière en bon état. Léger joran. 400 spectateurs. Après 30 minutes de jeu, Cometti remplace Ramsier. A la mi-temps, Gautschi joue dans les buts anglais. Savary est à l'école de recrues. Clerc, qui s'y trouve aussi (à Bière) a obtenu congé. Une minute de silence est observée à la mémoire de l'arbitre J. Meister décédé à la suite d'un accident.

SYMPATHIQUE

Il suffit de se référer au résultat pour savoir de quelle manière s'est déroulée cette partie. Ajoutons pour la statistique que trois tirs cantonaux ont abouti contre le cadre du but des visiteurs, et celui qui n'a pas assisté à cette rencontre amicale dans le plus pur sens du terme saura presque tout à son sujet.

Ils sont bien sympathiques, ces Knights Knomads (fous nomades), mais leur formation ne vaut guère mieux qu'une forte équipe de juniors A. Ils n'ont, d'ailleurs — et c'est tant mieux pour eux — pas la prétention d'être autre chose. C'est dire que Cantonal put couvrir avec facilité, composer selon les désirs de Zouba et présenter, en fin de compte, un football agréable.

Le mérite de cette rencontre est d'avoir fait découvrir les talents de quatre attaquants pétris de qualités et qui se donnent avec cœur à leur tâche. Entre eux, pas de temps mort ; la balle court d'un homme à l'autre. C'est ce que Zouba voulait. Mais comme c'est facile quand l'adversaire n'est pas de taille à mettre les bâtons dans les jambes ! Et puis, ce galop d'entraînement a donné l'occasion à l'entraîneur de réorganiser sa défense en vue du match contre Bellinzone (ce sera une tout autre histoire). La ligne Cuendet-Zouba-Ramsier-Leuenberger semble constituer une assise confortable pour les hommes du milieu du terrain et les attaquants. En fait, donc, s'il ne faut pas se fier au résultat obtenu hier soir, il n'y a pas lieu, non plus, de se montrer trop pessimiste. Et nous demandons même qui va être sacrifié, dimanche, pour laisser la place à Savary, s'il y en a un.

F. P.

Les trois premiers matches de Coupe des vainqueurs de coupe se sont déroulés hier soir. En voici les résultats : Reykjavik - Rosenborg Trondheim 1-3 (0-1) ; Kelpas Lathi - Honved Budapest 2-10 (1-3) ; Aarhus - Victoria Setubal 2-1 (1-1).

D'autre part, en match d'entraînement à Strasbourg, l'équipe de France et Eintracht Francfort ont fait match nul 2-2 (mi-temps 1-1).

Sur 5000 m Keino réalise un nouvel exploit

En remportant dans l'excellent temps de 13'29"4, hier, à Stockholm, un 5000 m le jeune athlète Keino a réalisé un nouvel exploit et a confirmé ses exceptionnelles qualités de coureur de fond.

Son temps peut paraître un peu décevant dans la mesure où il ne frôle que de 3" le record du monde détenu par l'Australien Clarke et dans celle où son record personnel est de 13'26"2.

Pourtant, le temps était si mauvais sur la piste du stade et celle-ci si détrempe par la pluie qu'il était tombé sans cesse pendant l'après-midi, et qui ne s'était arrêtée que peu avant le départ, qu'on peut penser que Keino aurait très certainement battu le record de Clarke si les conditions atmosphériques avaient été plus élementes.

C'est d'ailleurs la seconde fois que les circonstances lui jouent un mauvais tour : la dernière fois qu'il s'était attaqué au record, il s'était arrêté un tour avant la fin et il avait perdu ainsi de précieuses secondes.

Pour mesurer la valeur de l'exploit accompli par Keino, il suffit de voir que son second le Belge Reclants, recordman du monde du 3000 mètres obstacles, est arrivé à 16"4 de lui, c'est-à-dire très loin derrière. Le troisième est un autre Kenyan, Naitali (13'57"6) et le quatrième un autre Belge, Allousens (13'57"6) également.

TENNIS Participation réduite aux championnats de Suisse

La participation aux championnats de Suisse 1965, qui se dérouleront du 31 août au 5 septembre à Berne, sera moins importante que prévue. C'est ainsi que l'épreuve du double dames n'aura pas lieu, le minimum d'inscription n'ayant pas été atteint. En effet, seulement deux équipes ont fait parvenir leur engagement. Dans les épreuves individuelles, la participation sera également restreinte par suite de blessures, maladie, service militaire et obligations scolaires. Chez les dames, la Vaudoise Anne-Marie Studer ne défendra pas son titre. Opéré récemment de l'appendicite, la jeune Veveysanne n'est pas encore complètement rétablie.

La commission technique de l'Association suisse vient de publier la liste des têtes de séries de ces championnats. Voici cette liste :

Simple messieurs (32 participants) : 1. Studer (Vevey) ; 2. Blondel (Genève) ; 3. Stadler (Langnau) ; 4. Schweizer (Zurich) ; 5. Werren (Genève) ; 6. Spielmann (Zurich) ; 7. Siegrist (Berne) ; 8. Auberson (Genève).

Simple dames (11 participants) : 1. Jeannine Bourgnon (Bâle) ; 2. Michèle Bourgnon (Bâle) ; 3. Sonia Fetz (Genève) ; 4. Susi Froehlicher (Zurich). Double messieurs (10 équipes) : 1. Bertschinger-Studer ; 2. Schweizer-Spielmann ; 3. Auberson-Werren ; 4. Siegrist-Stadler.

Double mixte (6 équipes) : 1. Sonia Fetz-Schoenenberger ; 2. Monique Kyrburg-Auberson ; 3. Michèle Bourgnon-Camenzind ; 4. Heidi Nyfeler-Girod.

Simple seniors (16) : 1. Bondel (Genève) ; 2. Albrecht (Bâle) ; 3. Buser (Zurich) ; 4. Spitzer (Zurich).

Simple vétérans (11) : 1. Spitzer (Zurich) ; 2. Diebold (Zurich) ; 3. Saladin (Paris) ; 4. H. Schaerer (Berne).

Comment sportez-VOUS

On vous estime comme on vous parle.

C'est une vérité de notre temps. Le mot «estime» ne signifie pas le respect profond de l'individu mais sa «rentabilité» probable dans le domaine qui lui est propre.

Et, partant, l'admiration du profane pour tel savant — dont il est évidemment incapable d'estimer la valeur scientifique intrinsèque — nait à l'instant où un journal par exemple publie le chiffre de revenu de ce savant :

«Cinq mille francs par mois... Ça, ce doit être un cerveau ! Oh, pour un magot de Pindariste... On dit qu'à son réveil, chaque matin, cinq cent mille francs tombent dans son escarcelle... Pensez donc, il dirige au moins dix entreprises... Ça, c'est une tête !

Tel violoniste célèbre demande-t-il un cachet de trois mille francs par soir, c'est parce que... «ça, c'est une âme !»

Et, s'il les verse intégralement à une bonne œuvre... «ça, c'est un cœur !»

Aussi, dans mon ignorance crasse des valeurs cotées du monde du football, lorsque j'ai appris que l'H.C. La Chaux-de-Fonds aurait offert quatre mille francs par mois à Zbrodsky et que celui-ci aurait refusé pour signer ailleurs (et mieux sans aucun doute) je me suis exclamé avec admiration :

— Ça c'est un pied !

Richard

FOOTBALL ACTUALITÉS

Un troisième match de Ligue nationale A prévu pour dimanche prochain a été avancé au samedi. Il s'agit de Granges - Bienna.

Le Tchecoslovaque Masopust vient d'aviser sa fédération qu'il renoncera à toute sélection dans l'équipe nationale. Cette décision est motivée par des raisons d'ordre privé. Masopust, qui est âgé de 34 ans, porta à soixante reprises le maillot tchécoslovaque. En 1962, il fut désigné comme le footballeur européen de l'année.

La rencontre de barrage Chili-Equateur, décisive pour la qualification au tour final de la Coupe du monde dans le groupe 12, a été reportée au 12 octobre. Ce match, qui devait avoir lieu dimanche prochain, se déroulera comme prévu à Lima.

Qui est prédisposé au cancer ?

Les gros ou les maigres ? L'alimentation y est-elle pour quelque chose ? La vie sexuelle ? Et la pollution atmosphérique ?... Lisez dans Sélection de septembre l'immense enquête menée par de grands médecins sur les causes possibles de cette terrible maladie. Achetez dès aujourd'hui votre Sélection de septembre.



EN FORCE. — A l'image de Wuthrich, qui marqua d'un beau coup de tête le premier but bernois de la saison, Young Boys a fait un début de championnat fracassant. (Photo Keystone)

Une étude hebdomadaire sur le football de ligue nationale

LE CHAMPIONNAT SOUS LA LOUPE

Lausanne pourrait se retrouver avec... zéro point samedi soir

Bah! On en a vu d'autres! Il n'y a pas si longtemps, une dégelée de neuf buts n'empêcha pas Zurich de devenir champion. Maman Football finit toujours par retrouver les siens. Il lui suffit de temps à autre d'appliquer une bonne gifflée. L'affaire devient grave lorsqu'un club tend l'autre joue pour encaisser la suivante. Mais après un tour, la vie est belle pour tout le monde. Le dernier n'est-il pas à deux points du premier? A chacun d'aviser pour la suite. Justement, le deuxième tour nous adresse un coquin clin d'œil. Serait-il aussi folichon que le frère aîné?

Pretons les parties par ordre d'importance. Entre paranthèses, les résultats de la saison précédente. LAUSANNE - GRASSHOPPERS (0-0, 4-2). Se jouera samedi, en nocturne. L'enthousiasme des gars de Sing risque fort de bousculer la bonhomie vaudoise et Lausanne se retrouverait avec zéro point et le dernier rang sur le dos, que je n'en serais pas surpris.

ZURICH - SERVETTE (1-3, 0-1). La également, la méfiance est de rigueur. Personnellement, je tiens Zurich comme futur champion. Il faudrait un brillant Servette, comme il sait l'être pour ramener ne serait-ce qu'un point.

YOUNG FELLOWS - YOUNG BOYS. Pas de rencontre l'an passé. Les deux courent après des objectifs différents, le maintien en Ligue et le titre. Les Zurichois sont-ils aussi gros que les Servettiens

ont cru les voir? Young Boys raflera pour le moins un point.

LA CHAUX-DE-FONDS - SION (2-1, 0-2). Mettez vos montres à l'heure. Neuchâtelois, sinon vous risquez de rater le premier wagon de points. Surtout que les deux prochains matches auront lieu chez l'adversaire avant de recevoir... Lausanne.

DERBY INTERESSANT GRANGES - BIENNE (2-5, 1-1). Pourquoi rêver mieux pour situer la valeur de ces deux voisins? L'ambiance d'un derby est propre à l'exposition brutale des qualités et des défauts. Bienne sentira-t-il ses efforts lausannois? Ou lutte-t-il carrément pour le titre? Qu'il le dise!

URANIA - LUGANO. Pas de rencontre la saison dernière. Les Genevois vont au-devant d'une muraille de granit. J'espère me tromper, mais je prévois un court passage en Ligue supérieure. Démontez! BALE - LUCERNE (2-2, 1-2). Deuxième match à domicile pour Bale, qui s'apprête à prendre la tête du classement. Car mon deuxième favori, pour la rélegation, si j'ose dire, est Lucerne. Navrant! Mais comme ce n'est pas moi qui joue, Zurich, Urania et Lucerne tiennent eux-mêmes leurs destins.

A. EDELMANN-MONTY



BROSSARD. — Il s'est incliné bien bas devant les Zurichois. Aura-t-il plus de réussite face aux Sédunois? (ASL)

Ligue B: Les Romands ne seront pas ménagés

A proprement parler, il n'y a pas de match-vedette au programme de la deuxième journée du championnat de Ligue nationale B, car on ne peut pas encore tirer de conclusions formelles des résultats de la journée inaugurale, qui fut riche d'imprévus. Peu importe d'ailleurs, lorsqu'on sait à quel embrouillamini conduit rapidement ce championnat-là, que des favoris comme les deux clubs tessinois, comme Cantonal, comme Porrentruy, etc., se soient fait damer le pion pour commencer: bientôt, tout cela n'aura plus grande importance, dans la plupart des cas.

Le match Chiasso - Le Locle attire cependant plus particulièrement l'attention dans le programme du prochain week-end. Les Loclois ont bien débuté en battant Bellinzona, tandis que Chiasso s'est fait surprendre par Saint-Gall. L'expansionnaire de Ligue A risque de nouveau quelque chose en cette affaire, car l'équipe de Kernin, ardente à l'ouvrage, est de celles qui peuvent jouer un important rôle de trouble-fête cette saison.

Il n'y aura qu'une rencontre en Suisse romande, celle qui, à Porrentruy, opposera l'équipe locale à celle de Soleure, avec laquelle elle ne put faire que match nul la saison dernière en pareilles circonstances. Gageons que les Bruntrutains effaceront à leur déconvenue du dimanche précédent.

Moutier sera en déplacement à Thoune, où il dut également se contenter d'un

match nul (1-1) la saison passée. Les Prévôtois, qui ont commencé par une victoire sur Baden (2-1), ne pourront pas compter avec leur nouveau joueur yougoslave Blazevic, blessé. Cette malchance les incitera d'autant plus à fournir un bel effort au Lachen et à y réussir — qui sait? — un joli petit exploit. Thoune a gagné, dimanche dernier, à Soleure (3-1).

Cantonal, comme Le Locle, se rendra au Tessin, où il aura fort à faire devant Bellinzona que sa défaite du dimanche précédent aura sans doute beaucoup stimulé. Le résultat de cette partie est difficile à prévoir, car les deux équipes sont l'une et l'autre sujettes à caprices et à coups d'éclat.

QUE FERA SAINT-GALL?

Parmi les matches entre Suisses allemands, Saint-Gall - Winterthur (qui ne s'est plus joué depuis bien des années) attire plus particulièrement l'attention, d'autant que les deux compères ont gagné l'un et l'autre dimanche dernier et que le vainqueur (s'il y en a un) occupera le sommet du classement. On doute un peu que le néo-promu saint-gallois réussisse à faire aussi bien contre Winterthur que contre Chiasso. A moins, bien sûr, que ce Saint-Gall nouveau genre soit vraiment beaucoup plus fort qu'on ne pensait...

Baden - Blue Stars et Aarau - Bruhl complètent le programme de cette deuxième journée; si le premier de ces

matches s'annonce indécis, le second ne lui cède en rien. Reste à savoir si Aarau est en mesure, cette saison, de débiter aussi bien qu'il y a un an...

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. Deux points. A réussi son premier penalty. Le gardien Kunz paraît bien rétabli. L'équipe n'a pas pleinement convaincu. A revoir, hors de Bale.

BIENNE. Deux points. Epanouissement de deux joueurs de première Ligue, Renfer et Wernle. Exploit contre Lausanne, mais attendons la confirmation.

LA CHAUX-DE-FONDS. Zéro point. Avec quatre nouveaux n'a pas trouvé son assise. Absence de Deforel. Le but marqué l'a été sur balle arrêtée. En suris.

GRANGES. Zéro point. Encaisse un penalty. Le moral semble fragile. A toutefois mis deux buts à Ansermet. Il est vrai que Young Boys force surtout l'attaque.

GRASSHOPPERS. Deux points. Un tout bien soudé dans la poigne de Sing. Pas de vedettes ronflantes, mais du cœur et de la vivacité.

LAUSANNE. Zéro point. A pris sa douche froide. Recours au douzième homme. Absence d'Armbruster et de Bonny doit réapprendre à cueuvrer plus vite.

LUCERNE. Zéro point. Recours au douzième homme. Le brutal rajou-

nissement n'a pas été profitable. L'absence de Cerutti n'explique pas tout. Attention à la glissade.

LUGANO. Un point. A rempli son combat. Une fois encore, la défense sera difficile à passer. L'épouvantail pour tous.

SERVETTE. Un point. Marque et encaisse son premier penalty. Misérable succès populaire avec moins de deux mille spectateurs.

SION. Un point. Cherche sa voie, l'arrivée d'Eschmann et de Desbailles influençant forcément la jouerie.

URANIA. Zéro point. Encaisse un penalty. Avertissement à Heuri. La préparation physique ne paraît pas achevée.

YOUNG BOYS. Deux points. Obtient un penalty. Recours au douzième homme. Coup de chapeau de Fuhrer. Victoire aisée après un laborieux début.

YOUNG FELLOWS. Un point. Encaisse et marque un penalty. A failli endormir Servette. Est-ce du sérieux ou de l'occasionnel?

ZURICH. Deux points. Revalorisé par la rentrée de Sturmer. Favori numéro un. A. E.-M.

Une place au soleil pour les sans grade

Calendrier des juniors neuchâtelois

5 SEPTEMBRE Juniors A: Audax - Boudry; Châtelard - Cortallod; Serrières - Cantonal; Auvernier - Blue Stars; Buttes - Fleurier; Xamax A - Colombier; Fontainemelon - Le Landeron; Comète - Hauterive; Saint-Blaise - Xamax B; Ticino - Le Locle. Juniors B: Boudry - Cantonal A; Comète A - Xamax; Cortallod - Béroche; Cantonal B - Colombier; Travers - Couvet; Corcelles - Hauterive; Fontainemelon B - Comète B; Ticino - Saint-Imier A; Saint-Imier B - Fontainemelon A. Juniors C: Béroche - Boudry; Cortallod - Cantonal; Auvernier - Comète; Xamax - Les Geneveys-sur-Coffrane; Le Locle - Saint-Imier.

Blue Stars - Buttes; Colombier - Auvernier; Fleurier - Xamax A; Hauterive - Saint-Blaise; Le Landeron - Comète; Xamax B - Fontainemelon; La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier; Le Locle - Etolle; Le Parc - Ticino. Juniors B: Béroche - Boudry; Cantonal A - Comète A; Xamax - Cortallod; Fleurier - Travers; Couvet - Cantonal B; Comète B - Marin; Hauterive - Fontainemelon B; Saint-Imier A - La Chaux-de-Fonds; Etolle - Le Locle; Fontainemelon A - Le Parc; Floria - La Sagne. Juniors C: Cantonal - Béroche; Châtelard - Cortallod; Les Geneveys-sur-Coffrane - Auvernier; Hauterive - Xamax; La Chaux-de-Fonds - Le Locle; Etolle - Floria.

12 SEPTEMBRE

Juniors A: Boudry - Serrières; Cantonal - Châtelard; Cortallod - Audax;

CALENDRIER DES VÉTÉRANS

11 septembre: Fontainemelon - Le Locle; Etolle - Xamax; Saint-Imier - Cantonal.

HOROSCOPE

JEUDI 26 AOUT 1965

Les influences de cette journée, sont toutes excellentes et créeront une ambiance extrêmement favorable de bienveillance. Naissances: Les enfants de ce jour seront remarquablement doués et chanceux. Très sympathiques et bienveillants, ils seront loyaux et droits.

BÉLIER

Santé: Respirez le grand air. Amour: Un être peut essayer de vous dominer. Affaires: L'on peut vous suggérer quelques bonnes idées.

BALANCE

Santé: Faites un peu de culture physique. Amour: Poursuivez votre idée. Affaires: Vous pourriez utilement vous associer.

TAUREAU

Santé: Un peu de nervosité. Amour: Succès et amitiés sûres. Affaires: Une affaire aura une conclusion satisfaisante.

SCORPION

Santé: Désintoxiquez-vous. Amour: Observez bien le jeu de votre entourage. Affaires: Analysez à fond vos problèmes.

GÉMEAUX

Santé: Evitez les pâtisseries. Amour: Essayez de provoquer une rencontre. Affaires: Ne perdez pas de temps à de vaines discussions.

SAGITTAIRE

Santé: Marchez à l'air pur. Amour: Faites preuve de la plus grande confiance. Affaires: Une circonstance semble favoriser votre action.

CANCER

Santé: Mangez moins le soir. Amour: Ne gâchez pas une entente. Affaires: Les projets à longues échéances se trouvent favorisés.

CAPRICORNE

Santé: Danger de chutes. Amour: Progression sensible dans vos réalisations.

LION

Santé: Ne vous négligez pas. Amour: Un peu d'indécision et de doute. Affaires: Vous pouvez être amené à prendre une décision grave.

VERSEAU

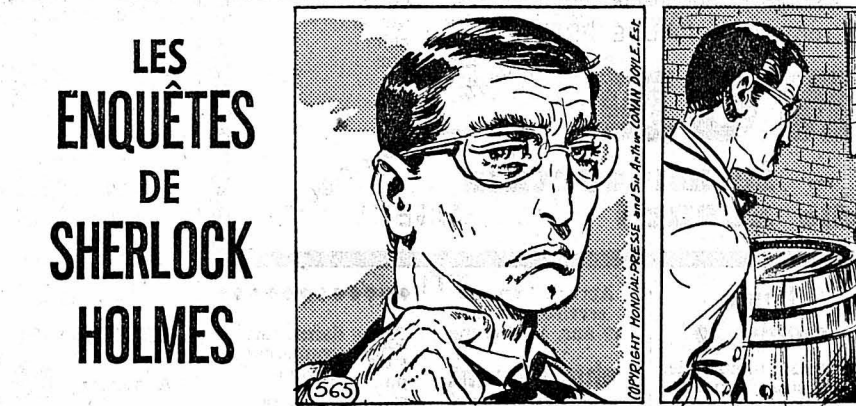
Santé: Faiblesse des chevilles. Amour: Ecoutez la voix intérieure de votre cœur. Affaires: L'amitié pourra vous être d'un grand secours.

VIERGE

Santé: Ne fatiguez pas trop vos yeux. Amour: Sachez accepter les observations éventuelles de l'être aimé. Affaires: Sachez attendre le temps qu'il faudra.

POISSONS

Santé: N'oubliez pas de soigner vos pieds. Amour: Ne laissez aucune place aux émotions tristes. Affaires: Pour mieux réaliser vos projets élevez votre esprit.



LA VALLÉE DE LA PEUR

Adaptées de l'œuvre de sir Arthur Conan Doyle

O TV RADIO TV R

Jeudi SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, bonjour à tous 7.15, informations 8 h, le bulletin routier. 8.25, miroir-première. 11 h, émission d'ensemble. 13 h, le rendez-vous de midi et miroir-flash. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, bon anniversaire. 12.45, informations. 12.55, Le Mystère de la chambre jaune. 13.05, la route. 13.15, disc-o-matic. 13.45, Roméo et Juliette, extraits, Gounod. 13.55, miroir-flash. 16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous des isolés. 16.25, plein soleil. 17.30, miroir-flash. 17.35, jeunes, témoins de notre temps. 18 h, bonjour les jeunes. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, la Suisse au micro. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, la grande ascension, émission-concours. 19.50, airs montagnards. 20 h, vertiges: émotions en haute-montagne. 20.20, feu vert. 21 h, XXe siècle. 21.30, concert de musique scandinave, par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 23 h, les belles années du café-conc'. 23.15, hymne national.

Second programme

19 h, Jeudi soir, musique légère et chansons. 20 h, Le Mystère de la chambre jaune. 20.10, les grandes voix humaines: André Baugé. 20.40, les chants de l'été. 21.40, le français universel. 22 h, l'anthologie du jazz. 22.15, les jeux du jazz. 22.30, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, concert matinal. 7 h, informations. 7.05, vacances musicales en Grande-Bretagne. 7.30, pour les automobilistes. 11 h, concertos peu connus. 12 h, orchestre Percy Faith. 12.20, nos complices. 12.30, informations. 12.40, airs d'opéras. 13.30, nouveautés de musique légère. 14 h, magazine féminin. 14.40, mélodies et rythmes. 16 h, informations. 16.05, en feuilleton

les journaux et revues suisses. 16.30, musique de chambre. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations. 18.05, musique populaire. 18.45, championnats d'Europe d'aviron à Duisburg. 19 h, actualités, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, ensemble à vent de Radio-Bâle, direction H. Moeckel. 20.20, Le Pays promis, comédie de S. Maugham. 21.30, orchestre de la B.O.G., direction H. Vogt. 22.15, informations. 22.20, le théâtre moderne. 22.40, musique symphonique humoristique.

TÉLÉVISION ROMANDE

19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, Monsieur Lecocq. 19.20, publicité. 19.25, La Famille Stone. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal à Duisburg. 20.15, actualités, communiqués. 20.20, actualités. 20.35, Escapade, film interprété par Louis Jourdan, Dany Carrel, etc., mise en scène Ralph Habib. 22.05, actualité artistique: collection Ghez. 22.20, soir-informations. 22.30, téléjournal.

ÉMETTEUR DE ZURICH

19 h, informations. 19.05, l'antenne. 19.25, expédition dans l'inconnu, documentaire. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, autour du lac de Constance. 20.50, Le Train fantôme, pièce policière. 22.10, téléjournal.

TÉLÉVISION FRANÇAISE

12.30, Guillaume Tell. 13 h, actualités télévisées. 17.30, Eurovision: natation: Finlande-France à Helsinki. 18 h, les émissions de la jeunesse. 19.25, des aventures et des hommes: train pour le nord. 19.40, Foncouverte. 19.55, annonces et météo. 20 h actualités télévisées. 20.30, dix minutes en France. 20.40, Bonanza. 21.30, les femmes aussi. 22.15, Paris-minuit. 22.35, actualités télévisées.

Service de dépannage accéléré

eau et gaz. Permanence (038) 5 00 00.

MOTS CROISÉS

Problème No 660

Grid for crossword puzzle problem 660 with numbers 1-10 indicating starting positions for words.

HORIZONTALEMENT

- 1. Huître assez commune. 2. Possessif. — Apportés en naissant. 3. Sur la Tille. — Ville d'Italie. 4. Lettre grecque. — Edenté arboricole. — Partie de campagne. 5. Grenouilles vertes. 6. Entre le bleu et le vert. — On l'offre à un tout petit. 7. Élément de charpente. — Dentales. — Vases réfractaires pour le laboratoire. 8. Région de l'URSS. 9. Elle prit fin le 9 Thermidor. — Préposition. 10. Dans les béatitudes éternelles. — Frappé de stupeur.

VERTICALEMENT

- 1. Se soumet. — On y met des impertunus. 2. Parasites des somniers. — Article étranger. 3. Cours élémentaire. — Affluent du Rhin. — Brutal. 4. Son résultat dépend de l'ordre des facteurs. — Déesse du ciel. 5. La voiture qui emmène le cheval. — Océls. 6. Plaintes hypocrites. — Compositeur russe. 7. Son bonnet le livre aux risées. — Première forme de la salamandre.

8. Elles n'ont ni queue ni tête. 9. Pronom. — Il vit tant bien que mal de ses revenus. 10. Points de suspension. — Drogue.

Solution du No 659

Solved crossword puzzle grid for problem 659 with words filled in.

CARNET DU JOUR

Musée d'ethnographie: L'art médiéval hongrois. CINÉMAS. — Studio: 15 h et 20 h 30. La Femme de paille. Bio: 20 h 30, L'Amour à vingt ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, La Fille à la casquette. Palace: 15 h et 20 h 30, Goliath et le cavalier masqué. Arcades: 15 h et 20 h 30, Rio Bravo. Rex: 20 h 30, Le Gorille a mordu l'archevêque. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): F. Tripet, Seyon. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

APOLLO
Tél. 5 21 12

1^{re} VISION

Tous les jours à 15 h et 20 h 30
Samedi et dimanche, matinée à 14 h 45

Dès
aujourd'hui

ADMIS DÈS 16 ANS

**Un film étincelant, piqué de
pointes d'humour génialement drôles!**



PAUL NEWMAN
and
JOANNE WOODWARD

Deux
acteurs
de talents
incomparables
dans une comédie
sur les forces
du sexe qu'on
dit faible!

TECHNICOLOR®

**LA FILLE
A LA**

CASQUETTE

avec



with **THELMA RITTER / EVA GABOR / MAURICE CHEVALIER**

Written and Directed by MELVILLE SHAVELSON / New Themes composed by ERROLL GARNER / A PARAMOUNT RELEASE

En 5 à 7

Samedi, dimanche, lundi

à 17 h 30

Dès 18 ans

Sur le thème du célèbre roman de l'ABBÉ PREVOST

MANON

Serge REGGIANI - Michel AUCLAIR
Cécile AUBRY

de Henri-Georges CLOUZOT

Offres d'emplois

Serveuse

serait engagée dès le 1er septembre dans bar à café bien situé; logement à disposition; heures régulières. Faire offres sous chiffres 268-598 au bureau du journal.

Nous cherchons secrétaire

pouvant assumer la correspondance français-espagnol

Travail à plein temps ou quelques heures par jour. Personne de nationalité espagnole acceptée. Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, présentations de salaire, etc., sous chiffres AY 02601 au bureau du journal.

Agent

est demandé pour travail facile d'acquisition. Clientèle particulière. Faire offres sous chiffres 64 N, Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

On cherche sommeliers

S'adresser au « Grand Georges Bar », fbg de l'Hôpital 44, tél. 5 94 55.

Dem. d'emplois

Quelle fabrique d'horlogerie donnerait travail à domicile, mise d'inertie avec machine? Adresser offres écrites à LJ 02612 au bureau du journal.

Employée de bureau cherche place

Jeune fille, 19 ans, de langue française, ayant terminé l'apprentissage commercial de 3 ans, cherche emploi à Neuchâtel. Libre le 1er septembre. — Prière d'écrire sous chiffres I.G. 02609 au bureau du journal.

Jeune dame de langue maternelle allemande, parlant couramment le français, cherche

emploi dans bureau

Adresser offres écrites à N.L. 02614 au bureau du journal.

VENDEUSE

désirant travailler seule cherche emploi dans confiserie, boulangerie, pâtisserie. Allemand, français, certificat de capacité. Entrée à convenir. — Ecrire, avec indications de salaire, sous chiffres FF 14141 à Publicitas, 1000 Lausanne.

Perforatrice - examinatrice

possédant connaissances de français, cherche place, à partir du 15 octobre, dans la région Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds. Faire offres sous chiffres DZ 02580 au bureau du journal.

Jeune employée

Suisse allemande, en possession du diplôme de commerce, connaissances de français et d'anglais, cherche place dans petite entreprise pour le 15 septembre. Faire offres sous chiffres JF 02586 au bureau du journal.

Après 17 ans de service, âgé de 39 ans, je cherche

changement de situation si possible pour conduire un véhicule; permis voiture. Adresser offres écrites à KI 02611 au bureau du journal.

Jeune dame, formation commerciale, cherche

travail de bureau à domicile Tél. 6 41 76.

Habile secrétaire

cherche emploi stable à la demi-journée. Se chargerait éventuellement

DE SECRETARIAT OU DE TRAVAUX A DOMICILE.

Prière d'écrire sous chiffres A W 02577, au bureau du journal.

FAV

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

CHAQUE JOUR...

...visitez sans aucune obligation d'achat, notre

EXPOSITION DE MEUBLES

une des plus grandes de Suisse

- ◆ PAS DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ
- ◆ ASSURANCE DÉCÈS ET INVALIDITÉ TOTALE
- ◆ TOUS LES MEUBLES GARANTIS

3 ANS DE CRÉDIT

TINGUELY - ameublements - BULLE

Parking - Petit zoo — 22 VITRINES — Téléphone (029) 2 75 18 - 2 81 29 — Sortie ville direction Fribourg

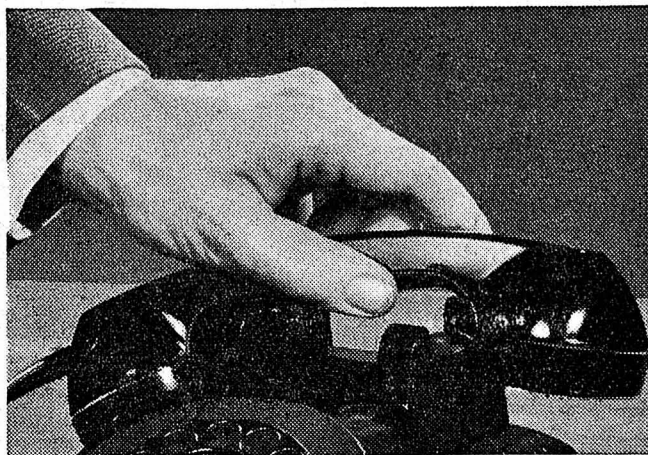
Etudiant

19 ans, cherche occupation pendant 6 semaines, pour se perfectionner dans la langue française. Permis de conduire. Tél. 5 17 52.

Retraité

cherche place d'encaisseur, dans une banque ou un commerce ou pour petits travaux. Libre dès le 15 septembre. Faire offres sous chiffres 268-597 au bureau du journal.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES



Téléphonez au 5 99 91

pour acheter une bonne automobile d'occasion garantie 6 mois

Vous recevrez immédiatement, et sans engagement, une liste de voitures PEUGEOT 403 8 CV et 404 9 CV, toutes de belles limousines 4 portes, 5 places, avec ou sans toit ouvrant coulissant. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Ou venez les voir et les essayer à l'agence PEUGEOT DE NEUCHÂTEL:

SEGESSEMAN & FILS - GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 — Début route des Falaises.
Succursale à Monruz: **GARAGE DES GOUTTES-D'OR.**

A vendre

VW

de luxe, 1961, expertisée. Excellent état. Toit ouvrable. Tél. 7 50 34, aux heures des repas (jeudi et vendredi); samedi, sans autres.

Nous cherchons

camion diesel 5 tonnes

avec pont fixe, d'occasion mais en bon état. Faire offres sous chiffres US 02620 au bureau du journal.

A vendre

voilier

Silhouette Mark II, à cabine, 2 couchettes, grand-voile, 3 focs, bâche, ainsi qu'une remorque. Excellente occasion. Adresser offres écrites à MK 02613 au bureau du journal.

A vendre

Chevrolet

1958, vente ou échange, prix 1450 fr. Facilités de paiement. Tél. 8 11 29.

A vendre

MORRIS OXFORD VI

pour cause de départ imprévu

car à van neuve 5 portes Important rabais sur prix de neuf. Essais sans engagement. Facilités de paiement.

Garage R. Waser
Rue du Seyon 34 - 38
Neuchâtel
AGENCE MG MORRIS WOLSELEY

ALFA ROMEO SPYDER
1600, modèle 1963, avec hard top. Bas prix.

ALPINE
BERLINETTE, Tour de France modèle 1965, pour grand tourisme ou compétition, 10,000 km.

RENAULT R 8
Major Autobleu, 20,000 km. GARANTIES — FACILITÉS REPRISES

WICKY S.A. - Automobile, 9, place Tunnel
Tél. 22 17 43 LAUSANNE

11 voitures à vendre

de 280 à 850 fr. état de marche, ou pour pièces de rechange; Consul 1951, Zéphir 1952, Ford Taunus 1950, Simca 1950, Citroën 11 légère 1952, Citroën 11 large 1950, Hillman 1954, Ford Vedette 1953, Studebaker 14 CV 1950, Mercury 1952, Opel 1953, Ulysse Grandjean, Corcelles, tél. 8 15 14.

On cherche à acheter

vélocoteur

sans permis, moteur Sachs. Tél. 8 41 81, heures des repas.

Particulier vend Opel Rekord

1961-1962, en très bon état; expertisée; plaques et assurances payées jusqu'à fin 1965. Tél. (039) 5 13 60.

A vendre

Lambretta

125 cm3, excellent état. Tél. (039) 6 61 94.

Prof. médicales

Dr Pierre Humbert-Droz

chirurgie et urologie

ABSENT

jusqu'au 13 septembre

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Antoine WIDER prie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve, de trouver ici l'expression de sa vive gratitude. Genève, août 1965

Monsieur Edouard SCHÜPBACH-PETTER;
Monsieur Henri SCHÜPBACH;
Mademoiselle Mariette SCHÜPBACH;
les familles parentes et alliées,
touchés et réconfortés par les marques d'estime, d'affection et de sympathie dont ils ont été entourés, expriment leur sincère gratitude à tous ceux qui ont pris part à leur grande épreuve.
La Chaux-de-Fonds, août 1965.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus en ces jours de douloureuse séparation, la famille de Monsieur Bernard ROESLIN remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve, et les prie de croire à sa reconnaissance. Colombier, août 1965.

APPRENTISSAGES

Nous engageons pour le 1er septembre 1965 (éventuellement le printemps 1966)

apprenti - décorateur

Jeune homme libéré des écoles, ayant du goût pour ce métier intéressant, trouverait chez nous l'occasion de faire un apprentissage très complet dans le groupe de notre département de décoration. Durée 3½ ans. Salaire selon échelle progressive. Faire offres par écrit, en joignant certificats scolaires et photo récente, aux Grands magasins

Gonset G
Au Sans Rival

RADIO - SUISSE

Société anonyme de télégraphie et de téléphonie sans fil, BERNE, cherche quelques

apprenties télégraphistes

pour son service d'exploitation radiotélégraphique de Genève (poste du Stand).

Travail indépendant, intéressant et avec responsabilités, bonnes possibilités d'avancement, toutes prestations sociales.

Durée de l'apprentissage: une année. Bonne rémunération.

Entrée: 1er novembre 1965 à Genève.

Exigences: Citoyennes suisses, âgées de 17 à 22 ans, bonne instruction scolaire, bonne santé et aptitude.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo-passeport, acte de naissance, livrets scolaires et certificats de travail éventuels à

Radio-Suisse S.A., service des apprenties, case postale, 3000 Berne 25.

Urgent

Bonne petite entreprise cherche, pour cause d'ennui privé, 15,000 à 20,000 fr., remboursables à raison de 1500 fr. par mois, plus intérêts. Adresser offres écrites à CA 02603 au bureau du journal.

HOTEL AROS - TORREPEDRERA
Rimini (Adriatique)
Tranquille. A 50 m de la mer. Chambres avec eau chaude et froide et douche privée. Cabines sur mer. Parc à autos privé. Septembre, octobre, Lit. 1400/1600, tout compris. Ecrivez-nous pour la haute saison. Renseignements, Roger RUPRECHT, tél. (038) 4 15 66, Neuchâtel.

CHARPENTERIE - MENUISERIE
DECOPPET FRÈRES
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

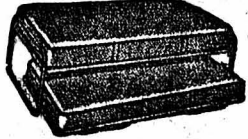
PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel
(038) 5 44 04

Vous les jeunes qui êtes membres du CLUB MONDIAL DES JEUNES

et qui habitez à Neuchâtel ou dans la région, soumettez-moi vos idées et suggestions : Claude DELAQUIS, 9, rue du Seyon, 2000 Neuchâtel.

RIMINI RIVABELLA — PENSIONE CAROL
moderne - confortable - tout près de la mer - parc pour voitures - cuisine française. Fin août - septembre Lit. 1800/1600 tout compris.

LIT DOUBLE



2 lits superposés, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts. Le tout **Fr. 298.-**

La maison du choix immense

meubles MEYER

NEUCHÂTEL
Faubourg de l'Hôpital
Tél. (038) 5 75 05

FAV

Annoncez et vous vendrez ! Il suffit d'une

PETITE ANNONCE

pour réaliser une bonne affaire, surtout quand elle paraît dans la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

A vendre pendule **Louis XV**

française, en parfait état de marche. Tél. (038) 8 30 30, dès 18 heures.

Antiquités

Commodes, fauteuils, salons, glaces pendules neuchâtelaises, bibelots. G. Etienne, Antiquités. Moulins 13.

COMMERCES Offres et demandes

A remettre horlogerie - bijouterie

à Genève, dans bon quartier. Affaire pour horloger rhâbillleur. Prix 32,000 fr. avec marchandises. Facilités de paiement.

Faire offres sous chiffres O 140788-18, Publicitas 1211 Genève 3.

Dem. à acheter

ACHATS

bijoux or et argent, vieille argenterie, pierres fines (diamants), aux meilleurs prix du jour

H. VUILLE

Bijoutier-orfèvre
Place Numa-Droz
Neuchâtel

J'achète

tables de cuisine, tabourets, chaises, gaz, G. Etienne, Eric-à-brac, Moulins 13.

J'ACHÈTE

meubles anciens et modernes, pianos, tableaux, etc. débarras de logements complets. A. Loup, tél. 8 49 54 4 10 76, Peseux.

ÉCOLE NEUCHATELOISE D'AIDES-SOIGNANTES

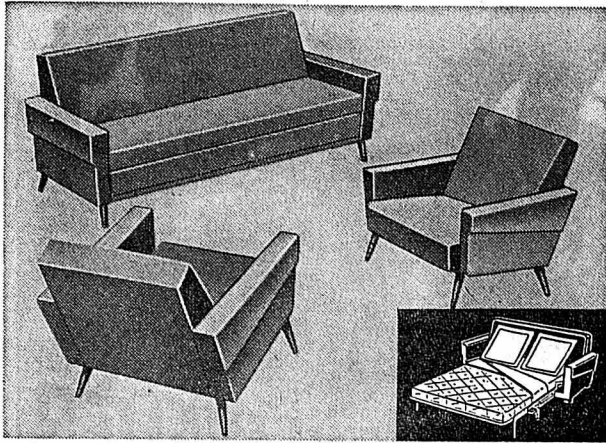
La Chaux-de-Fonds

PROCHAIN COURS: le 18 octobre 1965

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION DE L'ÉCOLE, 41, rue des Arbres, LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 2 14 01. Clôture des inscriptions : 20 septembre.

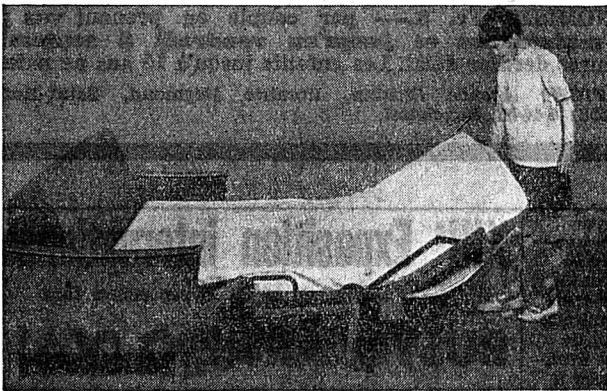
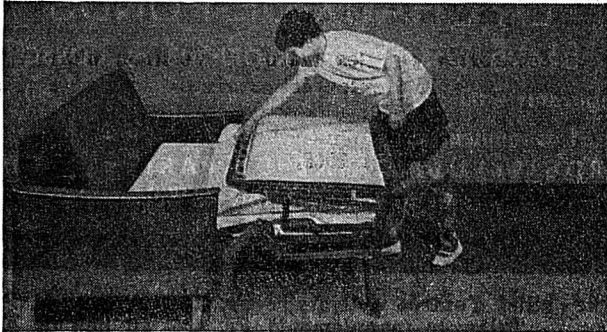
Nouveau!

DE JOUR un beau salon
DE NUIT une chambre à coucher confortable pour 2 personnes



Un jeu d'enfant

Etonnamment simple et pratique



SALON COMPLET

UN CANAPÉ TRANSFORMABLE

très confortable, y compris matelas pour 2 personnes (le lit est « fait » le matin et se replie à l'intérieur du canapé).

DEUX BEAUX FAUTEUILS

L'ensemble recouvert d'un bon tissu, bras en skaï lavable.

L'ENSEMBLE **1690.-**

canapé + 2 fauteuils au prix spécialement avantageux de Fr.

(Présenté actuellement dans nos vitrines)

meubles MEYER
NEUCHÂTEL

Fbg de l'Hôpital Tél. (038) 5 75 05

Sur désir, facilités de paiement. Livraisons franco domicile dans toute la Suisse.

Voyez nos 30 vitrines. Exposition de 200 chambres à coucher, salles à manger, studios sur 6 étages.

UN CHOIX DE MEUBLES UNIQUE EN SUISSE ROMANDE

ARCADÉS

57878

Dès aujourd'hui à 15 h

Une ville frontière où les balles sifflent jour et nuit

« RIO BRAVO...
Sublime ! C'est le plus grand western qui ait jamais été tourné »

(ARTS)

« La séquence d'ouverture est magistrale et donne le ton au film. La sûreté de la direction des acteurs, l'intelligence et le choix des angles, la précision des mouvements et la violence des propos rappellent que ce film porte la même signature que le fameux « Scarface »

(Tribune de Lausanne)

DE HOWARD HAWKS
EN TECHNICOLOR

Vu son importance
Le spectacle débute
par le film

RIO BRAVO

Jeudi - samedi - dimanche et mercredi
matinées à 15 heures

Admis dès 16 ans

TOUS LES SOIRS A 20 H 30



JOHN WAYNE

DEAN MARTIN

RICKY NELSON

Musique : Dimitri Tiomkin

REX CINEMA REX 5.55.55 REX



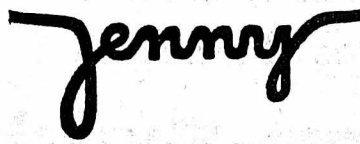
LE GORILLE A MORDI L'ARCHEVEQUE
ROGER HANIN alias LE GORILLE
 TRAQUE LES ESPIONS INTERNATIONAUX

REX 5.55.55 REX CINEMA REX

Permanentes « Dans le Vent »

Nous adaptons avec le plus grand soin la permanente à chaque cliente en fonction de sa coiffure, de ses cheveux, de ses goûts et de sa personnalité.
 Faites confiance à notre nom qui est une garantie.

12, Grand-Rue



Tél. 5 15 24

Personnel féminin et masculin — 14 places —

LE REPOSOIR
 CAFÉ-RESTAURANT
 NEUCHÂTEL

Parc pour autos
 Saint-Nicolas 26 Tél. 5 91 77

DETTES = SOUCIS

S'adresser à l'assistant social privé = rééquilibrer votre budget.
 Offres sous chiffres D V 1321 au bureau du journal.



Agence de voyages Bickel

Place de la Poste - Tél. 5 10 75

2-4 septembre, route des vins de Bourgogne, Reims, Verdun, 155 fr.

7-9 septembre, Füssen, Garmisch, Innsbruck, 150 fr.

15-16 septembre, île de Mainau, Saint-Gall, Appenzell, Toggenbourg, 100 fr.

18-20 septembre, îles Borromées, lac de Côme, la Bernina, 150 fr.

Repos, convalescence, séjour agréable, bons soins, à

Seigneurie - Logis Chaumont

Ouvert jusqu'au Nouvel-An
 Tél. 7 43 62

LE CINÉMA
 Tél. 5 56 66

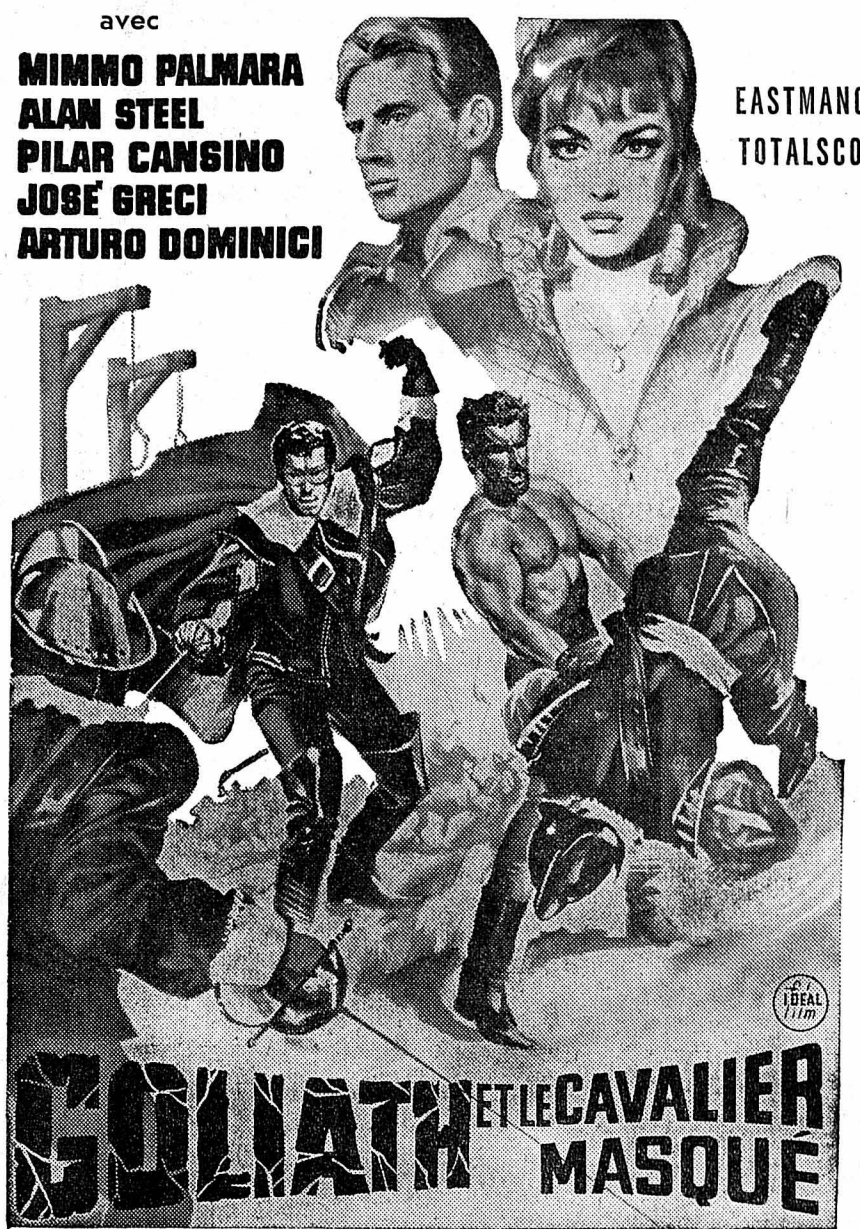
PALACE

vous présente dès aujourd'hui à 15 heures
Un film d'action... Dynamique
Envoûtant! Dans un cadre enchanteur

avec

MIMMO PALMARA
ALAN STEEL
PILAR CANSINO
JOSÉ GRECI
ARTURO DOMINICI

EASTMANCOLOR
 TOTALSCOPE



Tous les soirs à 20 h 30

SAMEDI, DIMANCHE
 matinée à 15 heures

16 ans

Parlé français

visitez

A NEUCHÂTEL
 LE PARADIS
 DU MEUBLE

meubles MEYER
 Faubourg de l'Hôpital
 ☎ (038) 5 75 05

Choix grandiose sur 6 étages
 200 chambres à coucher, salles à manger, studios - Plus de 1000 meubles divers.
 30 VITRINES

Qui dit **Timbres** pense à **Memmel**

Memmel & Co S.A.
 4000 Bâle
 Bäuleingasse 6
 Tél. 061-24 68 44

4 22 22
 Taxi-Phone

CINÉMA **STUDIO**

☎ 5 30 00

Un film policier de grande lignée et de classe internationale

SEAN CONNERY

que « JAMES BOND » a rendu universellement populaire dans

LA FEMME DE PAILLE

avec **GINA LOLLOBRIGIDA**
 et **RALPH RICHARDSON**



Dès aujourd'hui à 15 heures

★ Admis dès 18 ans révolus

Distribué par UNARTISCO

QUI A TUÉ ? ET POURQUOI ?

Pour y répondre, l'enquête impitoyable va pénétrer jusqu'au plus secret des âmes et jusqu'au plus profond des cœurs...

Une affaire criminelle dont le « suspense » vous fera frémir d'émotion

EASTMANCOLOR

Jeudi - Samedi - Dimanche et mercredi
 matinées à 15 heures

TOUS LES SOIRS A 20 H 30

FÊTE DE LA MONTRE DU SIÈCLE

Dimanche 5 septembre 1965

LA CHAUX-DE-FONDS

15 h. : GRAND CORTÈGE FOLKLORIQUE et CORSO FLEURI
 1200 figurants - 60 chars - 13 fanfares et musiques - 80 chevaux
 L'évènement de l'année : la participation de la « GARDE RÉPUBLICAINE DE PARIS » A CHEVAL pour la première fois en Suisse
 Une date à retenir ! Un cortège à voir en famille

Coarde - billet d'entrée obligatoire Fr. 2.50 au lieu de Fr. 3.— Tribunes (supplément) Fr. 4.— au lieu de Fr. 5.—
 ECONOMISEZ Fr. 3.— par couple en prenant vos places dès maintenant et jusqu'au vendredi 3 septembre à 12 heures dernier délai. Les enfants jusqu'à 15 ans ne paient pas.
 LOCATION : Agence Strubin, librairie Reymond, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66, Neuchâtel.

URGENT

On cherche à louer, immédiatement et pour trois semaines, remorque pour bateau de 4 m 50. Achat éventuel. S'adresser à Mlle Strauss, Tél. 5 78 01, aux heures de bureau.

Pas de belles vacances sans lecture !...

Des milliers de livres à Fr. 1.—

« Série Noire »
 « Fleuve Noir »
 « Presses de la cité » etc.

G. ETIENNE
 BRIC-A-BRAC
 MOULINS 13
 NEUCHÂTEL

La bonne friture au Pavillon.

MARIAGE

Monsieur sérieux, place stable, désire rencontrer demoiselle sympathique, bon caractère, 35 - 42 ans.
 Case postale 2289, 3001 Berne.

Myrtilles des Alpes

5 kg Fr. 11.— ; 10 kg Fr. 21.50 ; b.p.n. plus port.
 Gius. Pedrioli, Bellinzona.

5 TAPIS

Superbes milleux moquette 260 x 350 cm, fond rouge, dessins Chiraz Fr. 190.— pièce (port compris). Envoi contre remboursement, argent remboursé en cas de non-convenance.

G. KURTH
 1038 BERCHER, tél. (021) 81 82 19.

XIII^e Exposition internationale textile

du 18 au 27 septembre 1965

BUSTO ARSIZIO (VA) - Italie

L'unique manifestation italienne et la plus complète en Europe, dans les secteurs :
 FIBRES NATURELLES - FIBRES ARTIFICIELLES - FIBRES SYNTHÉTIQUES - MACHINES et APPAREILLAGES TEXTILES ACCESSOIRES et AUTOMATION TEXTILE - CHIMIE
 Renseignements : Mostra Tessile, Palazzo delle Esposizioni, Viale Borri 21, Busto Arsizio (VA) Italie. Tél. 34378, 35229, 34287 (34508)

BANQUE ABRI BERNE
5%
 vous offre sur carnet de dépôt. Retrait Fr. 2000.— sans préavis. Fondée 1952. Demandez prospectus et rapport annuel par téléphone ou carte
 Case postale, 3000 Berne 7, Tél. 031 43 11 59

COLLÈGE ALPIN, MORGINS (VALAIS)
 alt. 1400 m.

INTERNAT POUR JEUNES GENS

Section classique, moderne, commerciale. Cours primaire-préparatoire (préparation aux examens d'entrée, orientation). Cours de langue française pour élèves de langue étrangère.
 Raccordements. Nombre limité d'élèves. Petites classes (3 à 10 élèves). Enseignement individualisé. Sports d'été et d'hiver. Climat sain.
 Demander prospectus à la direction.
 Tél. (025) 4 31 71.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Actualité suisse et romande

Genève lutte contre la fraude fiscale

Les signes extérieurs de richesse seront visés...

D'un de nos correspondants :

Un vieux projet de loi, mis en velleuse pour des raisons de commodité, est maintenant sous toit, pour employer le jargon de circonstance.

La commission à laquelle fut confié le soin d'élaborer ce projet, a enfin rendu son rapport et celui-ci a été admis à l'unanimité (fait rare) au Grand conseil.

Peu vert est donc donné à tout un train de modifications de la loi sur les contributions publiques. A Genève ce n'est qu'un cri : haro sur les tricheurs !

Satisfaction est ainsi donnée, et retardement, au bon peuple qui manifesta clairement, il y a deux ans, le désir que soit mis fin à la fraude fiscale qui tend à se développer sur une grande échelle à Genève.

Qu'y a-t-il de nouveau ou d'important dans les nouvelles dispositions adoptées ?

La plus spectaculaire d'entre elles est sans conteste le principe — désormais admis — de la taxation d'après les signes extérieurs de richesse.

Le monsieur qui roule en « Cadillac » tout en déclarant le salaire d'un manœuvre, se verra demander quelques explications complémentaires quant à ses ressources réelles.

Mais il est précisé que l'administration n'appliquera pas cette nouvelle disposition de manière abusive. Il s'agira donc d'une mesure élastique.

La loi prévoit maintenant une collaboration entre tous les administrateurs en matière de fiscalité. Les tribunaux eux-mêmes seront invités à fournir, sur demande, au département des finances, les éléments d'imposition dont ils auraient pu avoir connaissance au cours d'une procédure de caractère judiciaire. Est-ce la grande inquisition ?

Un maximum de dix mille francs ou d'un mois de prison ferme est prévu pour les gros fraudeurs. La justice genevoise possède maintenant des armes pour combattre les déserteurs de l'impôt.

Chute mortelle d'un septuagénaire

GENÈVE (ATS). — Mercredi en fin d'après-midi, un habitant de la Chapelle-sur-Carouge, M. Accotto, âgé de 74 ans, Italien, s'était rendu chez ses voisins pour faire une réparation à la toiture de la villa. Alors qu'il se trouvait sur une échelle, le malheureux perdit l'équilibre et tomba à la renverse sur la dalle de béton. Grièvement blessé, le septuagénaire est décédé à l'hôpital.

LA VIE HORLOGÈRE

L'exposition universelle de Montréal vivra à l'heure suisse

Les Chambres fédérales ont approuvé l'ouverture d'un crédit de 13 millions de francs pour la participation de la Confédération à l'exposition universelle et internationale de Montréal en 1967.

La « Suisse horlogère » relate à ce propos que l'horlogerie de notre pays a réservé un emplacement de 400 mètres carrés dans le pavillon suisse, à côté de ceux des textiles, des machines et de la chimie. Le but des organisateurs est de mettre en évidence la prédominance de l'horlogerie suisse sur le plan mondial. Une commission spéciale comprenant les quatre grandes organisations horlogères a été constituée à cet effet sous l'égide de la Chambre suisse de l'horlogerie.

En outre, la Suisse a obtenu la concession exclusive pour la distribution de l'heure officielle à tous les services de l'exposition, ce qui entraînera d'importantes charges budgétaires.

Pour devenir Genevois Les étrangers devront apprendre l'histoire suisse...

D'un de nos correspondants :

Le Grand conseil vient d'être saisi d'un projet de loi relatif à l'assimilation des étrangers demeurant dans le canton et aux conditions désormais posées à leur naturalisation. Si un certain assouplissement est prévu en ce qui concerne les conditions de domicile des candidats à la citoyenneté genevoise, en revanche on se montrera plus exigeant sur un autre chapitre.

C'est ainsi que les postulants à la naturalisation devront subir un examen portant sur l'histoire suisse.

L'étranger naturalisé devra donc être d'abord assimilé. On lui demandera de réciter une leçon que bien des Suisses ont déjà oubliée !

D'autre part, le Conseil d'Etat propose d'augmenter les taxes d'inscription et d'admission, ceci afin de rester en parallèle avec le coût de la vie.

Ces nouvelles dispositions vont être prochainement soumises aux députés genevois.

Revision du procès Jaccoud : décision dans deux mois...

Mais la dernière page ne sera pas tournée pour autant

D'un de nos correspondants :

Au Palais de justice de Genève on déclarait, mercredi après-midi, que les parties en cause dans la demande en revision du procès Jaccoud avaient été informées que la décision ne serait rendue que dans deux mois environ.

C'est en effet à fin octobre que la cour de cassation, présidée par le juge Graven, rendra son arrêt. Ce retard s'explique par l'extrême complexité du dossier Jaccoud, et par le volume même de la cause dont on termine actuellement l'examen.

On se souvient que le pourvoi en cassation fut déposé il y a quatorze mois et que les débats publics eurent lieu ce printemps, devant la cour de cassation. La demande présentée par Pierre Jaccoud sera-t-elle rejetée en bloc ? On ne le pense pas dans les couloirs du Palais de justice, mais cela ne signifie évidemment pas que l'hôte sera tout à coup blanchi, et déclaré innocent, et qu'il verra sa condamnation annulée. Un tel déjugement,

de la part de la justice genevoise, soulèverait un beau tollé.

Les spécialistes de la « chose » judiciaire estiment que Pierre Jaccoud aura cependant la satisfaction de voir se rouvrir plusieurs enquêtes, et que c'est finalement sur la base des résultats desdites enquêtes qu'une décision définitive sera rendue par la cour de cassation qui est, rappelons-le, la plus haute juridiction du canton de Genève.

Un certain laps de temps s'écoulera donc encore avant que la dernière page de l'affaire Jaccoud soit tournée définitivement.

A LAUSANNE Le feu dans un dépôt de pneumatiques

(sp) Mercredi à 15 heures, les pompiers étaient alertés à Lausanne; le feu venait en effet de se déclarer dans un vaste dépôt de pneumatiques à la rue César-Roux 43.

Un ouvrier de l'entreprise avait laissé tomber un briquet dans une bonbonne d'essence, où le liquide s'était aussitôt enflammé, sans cependant provoquer d'explosion (ce fut la chance de l'ouvrier et des installations).

Des vitres volèrent en éclats, les murs et la façade du bâtiment furent noirs. Les dégâts sont assez importants mais, grâce à la prompte et massive intervention des pompiers, une catastrophe fut évitée.

VALAIS Le Rhône s'est calmé, mais... Un pont emporté

(c) On nous signalait, mercredi, que le pont du Muhlebach, près de Gressy, avait été emporté par les flots grossis par les pluies de ces derniers jours. Ce pont, long de huit mètres environ, a été projeté à une centaine de mètres par le courant et transformé en un amas de planches et de poutres cassées. Le Rhône, heureusement, ne présentait, mercredi, plus de danger dans les divers points du canton où il sema l'émoi durant deux jours.

VALAIS

★ Mercredi matin, vers 8 h 30, une explosion s'est produite à Bumpitt dans un réservoir à mazout en revision. Un ouvrier qui se trouvait dans le réservoir a été assez grièvement brûlé. Il a été transporté à l'hôpital. Il n'y a pas de dommages matériels.

★ A Vallorbe, mardi, est décédé, à l'âge de 91 ans, M. Henri Jaquet-Addor, ancien syndic, ancien député, qui a été administrateur et directeur des usines métallurgiques de Vallorbe, administrateur de la Société suisse de céramique, de la Société des chaux et ciments de la Suisse romande, membre du Conseil général du Crédit foncier vaudois de 1938 à 1944.

★ La session ordinaire d'automne du Grand conseil bernois débutera le 6 septembre. Parmi les objets à l'ordre du jour figure un projet de loi cantonale fixant les modalités d'application de la loi fédérale sur le travail, qui doit en principe entrer en vigueur le 1er janvier 1966.

★ Le jardin zoologique de Bâle fait part de la naissance d'un petit rhinocéros. La mère et l'enfant sont en bonne santé.

CONFÉDÉRATION

Retrait d'une initiative AVS

BALE (ATS). — Le 12 juillet 1962, le bimensuel allemand « Schweizerischer Beobachter » avait déposé à la chancellerie fédérale une initiative populaire, revêtue de 234,866 signatures valables, visant à améliorer les prestations de l'AVS. Dans sa dernière édition, ce périodique annonce que l'initiative sera retirée. Le comité ayant lancé l'initiative estime, en effet, qu'il a ainsi contribué à augmenter les rentes. Mais il regrette que sa proposition de les indexer pour que le montant de la rente soit constamment adapté à la hausse du coût de la vie n'ait pas été retenue. Il a l'intention de poursuivre sa campagne pour obtenir la réalisation de cette revendication.

Pommes et poires : mauvaises perspectives de récolte

BROUGG (UPD). — Après les cerises, c'est au tour des pommes et des poires de souffrir de l'été pluvieux. Selon la Revue suisse des marchés agricoles, éditée par l'Union suisse des paysans, à Brougg, il faut s'attendre à une mauvaise récolte de ces deux fruits.

L'aide de la Confédération aux universités cantonales : une formule de transition ?

BERNE (ATS). — Comme on le sait, une conférence s'est tenue la semaine dernière au Palais fédéral pour étudier les moyens de réaliser les recommandations du rapport Labhardt (aide de la Confédération aux universités cantonales).

La réalisation immédiate de cet ample programme n'étant pas possible, plusieurs cantons représentés à la conférence ont suggéré une formule de transition qui devrait permettre de résoudre les difficultés les plus urgentes. Il s'agirait, apprend-on dans les milieux informés, de fixer provisoirement le montant de l'aide fédérale à 300 millions de francs.

Une seconde conférence réunira vers la fin de septembre les cantons universitaires (auxquels se joignent Lucerne et Argovie) et des représentants du conseil suisse de la science, du fonds national de la recherche scientifique et du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale. C'est ensuite seulement que le département fédéral de l'intérieur pourra faire des propositions concrètes.

SUISSE ALÉMANIQUE

BERNE L'initiative « Pro-BLS » a été déposée

BERNE (ATS). — Le « comité Pro-BLS » a déposé, mercredi, à la chancellerie du canton de Berne, l'initiative demandant que toute proposition de vente des droits de participation d'entreprises ferroviaires ou d'autres entreprises de transport fasse l'objet d'une votation populaire. Quelque 18,000 citoyens ont signé l'initiative (minimum légal : 15,000).

Cette initiative fait suite à la décision du gouvernement bernois de prendre contact avec la Confédération en vue de lui vendre ses parts de la compagnie du chemin de fer Berne - Letschberg - Simplan.

Un objecteur de conscience condamné

LUCERNE (ATS). — Le tribunal militaire de division 9a, siégeant à Lucerne, a jugé un instituteur du canton de Berne âgé de 32 ans, père de 3 enfants, qui avait refusé de se présenter à une inspection et qui demande que soit institué en Suisse un statut de service civil pour les objecteurs de conscience. L'accusé a été condamné à un mois de prison.

Nouvelles économiques et financières

Table with columns: OBLIGATIONS, 24 août, 25 août. Rows include 3 1/2% Fédéral 1945, 3 1/2% Fédéral 1946, etc.

Table with columns: Actions, 3095, 3095. Rows include Union Bques Suisses, Société Bque Suisse, Crédit Suisse, etc.

Table with columns: ACTIONS, 5560, 5585. Rows include Ciba, nom., Sandoz, Geigy, Hoff-La Roche, etc.

Table with columns: LAUSANNE, ACTIONS, 1040, 1050. Rows include B. C. Vaudoise, Crédit Fonc. Vaudois, etc.

Table with columns: GENEVE, ACTIONS, 110, 112. Rows include Amerosec, Bque Paris Pays-Bas, etc.

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des billets de banque étrangers du 25 août 1965

Table with columns: Achat, Vente. Rows include France, Italie, Allemagne, Espagne, U.S.A., Angleterre, Belgique, Hollande, Autriche.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns: Actions, 24 août, 25 août. Rows include Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchât., etc.

Table with columns: Obligations, 95.50, 88.00. Rows include Etat Neuchât. 2 1/2 1932, Etat Neuchât. 3 1/2 1949, etc.

Table with columns: Marché libre de l'or, 41.50, 44.00. Rows include Pièces suisses, Pièces françaises, etc.

La semaine boursière

Nouvelle progression des actions suisses

L'énergie redressement des valeurs suisses amorcé au début de la semaine précédente s'est poursuivi et amplifié. Les prises de bénéfices, particulièrement actives au cours des séances du milieu de la semaine, ne sont pas parvenues à enrayer le mouvement ascendant. Après les chimiques, les industrielles et les bancaires, les titres d'assurances se sont mis à embolter le pas de la hausse et les plus-values ont ainsi gagné toute la cote. Les principales causes de cette reprise doivent être recherchées aussi bien dans les niveaux alléchants auxquels étaient parvenues nos principales valeurs actives après plus d'un an de compression de cours que dans l'amélioration de notre balance des paiements et dans l'apaisement de notre franc suisse qui s'est accéléré au cours du mois de juillet dernier.

Il est probable que cette hausse subisse un temps d'arrêt avec la reprise du lancement continu d'emprunts nouveaux offerts au public suisse. Nous connaissons hélas ! trop bien les effets stérilisants sur nos marchés des valeurs de ce drainage excessif des liquidités.

Londres a tenu le rôle de vedette des bourses européennes, avec une avance notable des valeurs industrielles, suivie, vendredi dernier, d'une poussée rapide des mines d'or. Il y a, dans cette attitude du public britannique, un élément de crainte sans cesse renouvelé au sujet de l'avenir de la livre qui ne manque pas non plus de préoccuper les milieux financiers des autres capitales.

Paris est demeuré maussade avec des déchets n'excédant pas deux écus. Francfort plafonne et Milan termine sa période de clôture estivale qu'elle est seule à pratiquer.

La bourse de Wall Street a poussé sa reprise jusqu'à l'indice 894, atteint jeudi soir 19 août, ce qui représente une avance de 54 points sur la clôture du 28 juin dernier dont le niveau était le plus faible de l'année 1965. La séance de vendredi se termine sur une note plus faible et les seuls secteurs ayant maintenu leur avance sont les tabacs et les chemins de fer, alors que les chimiques et les titres pétroliers perdent du terrain.

E. D. B.

27, 28 et 29 août 1965

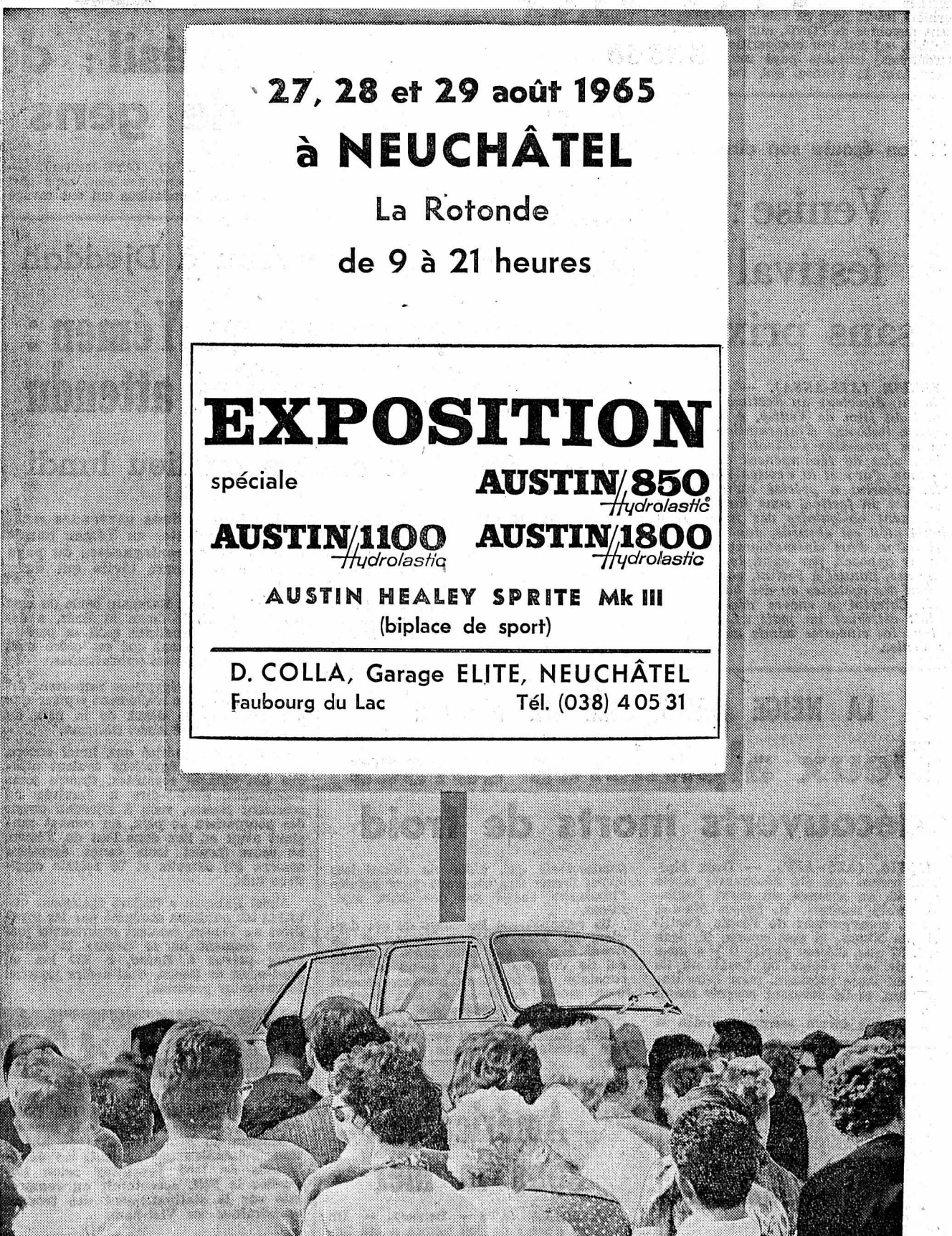
à NEUCHÂTEL

La Rotonde de 9 à 21 heures

EXPOSITION

spéciale AUSTIN/850, AUSTIN/1100, AUSTIN/1800, AUSTIN HEALEY SPRITE Mk III (biplace de sport)

D. COLLA, Garage ELITE, NEUCHÂTEL, Faubourg du Lac, Tél. (038) 405 31



AUSTIN — un produit BMC Plus de 250 agents et stations service BMC en Suisse

Représentation générale pour la Suisse: Emil Frey AG, Motorfahrzeuge, 8021 Zurich, Badenerstrasse 600, tél. 051/545600

BANQUE ORCA un nom sûr pour vos prêts

Dernières dépêches de la nuit

La présentation du nouveau gouvernement

Violents incidents au parlement grec

Les députés en sont venus aux mains

ATHÈNES (ATS-AFP). — Le débat sur l'investiture s'est poursuivi hier soir dans l'atmosphère la plus tendue qu'on ait constatée au parlement depuis le début de la crise.

Constamment interrompu par les cris et les claquements des pupitres, le discours de M. Canellopoulos, leader de l'Union nationale radicale, fut difficilement audible.

La première partie de son intervention a été consacrée à l'exposé des raisons pour lesquelles la voie choisie par le roi Constant pour résoudre la crise — et notamment la désignation de M. Novas — a été parfaitement constitutionnelle.

Attaquant M. Papandréou, sur lequel il a rejeté la responsabilité des troubles de la rue, M. Canellopoulos a qualifié son attitude de « anticonstitutionnelle ».

Quant à la désignation de M. Tsirimokos, le leader de l'Union nationale radicale a reconnu que celui-ci avait un « passé ». Mais, a-t-il dit, il « a aussi un présent », et ce présent, c'est sa volonté de rétablir l'ordre.

Ces mots déclenchèrent un violent tumulte, qui s'accrut lorsqu'il s'écria, à l'adresse de l'Union du centre : « Vous vous indignez parce que vous pensez que nous voulons voter pour l'ancien allié de votre allié actuel » (l'EDA pro-communiste).

Le chef de l'Union nationale radicale annonça enfin que son parti accordera un « vote de tolérance » au gouvernement de M. Tsirimokos.

500.000 VOLONTAIRES POUR LE VIET-CONG. — Le parti communiste indonésien est prêt à envoyer 500.000 jeunes gens au Viet-nam du Sud s'il le faut pour aider le Vietcong à lutter contre les Américains, annonce l'agence « Chine nouvelle ».

MORT DU ROI DE LA CHAUSSURE. M. Jan Bata, le célèbre fabricant tchécoslovaque de chaussures, est décédé mardi à Sao-Paolo.

Quarante millions à l'eau

«Oso» est tombé en mer

CAP KENNEDY (UPI). — Grosse déception hier à Cap Kennedy. Les savants américains ont raté leur tentative de mettre sur orbite un nouveau satellite, « Oso » d'observation solaire.

La fusée « Titan » qui devait le placer dans l'espace est bien partie comme prévu du sol à 16 h 17 (heure de Paris), mais son troisième étage s'est détaché un peu plus tôt que prévu de sorte que le satellite est retombé vraisemblablement dans l'océan Atlantique.

En entamant la seconde moitié de leur voyage

Cooper et Conrad ont revêtu le maillot jaune de l'espace

«L'Etoile rouge» accuse «Gemini» de desseins militaires

HOUSTON (ATS-AFP). — « Gemini V » a entamé hier la deuxième moitié de son long voyage à travers l'espace. Les cosmonautes paraissent en pleine forme, les instruments fonctionnent et on pense que le vol se fera jusqu'au bout selon les plans prévus.

« Tous les instruments fonctionnent bien », a déclaré hier matin M. John Hodges, contrôleur adjoint du vol « Gemini » ; la pile à combustible marche comme un rêve.

Quant aux réserves de carburant, elles sont suffisantes pour un vol de huit jours. Huit jours avec, au programme, d'ailleurs encore d'expériences techniques, médicales et photographiques pour les deux pilotes.

Ceux-ci paraissent pour le moment en pleine forme. De bonne humeur et un peu moins taciturne que de coutume, Cooper, qui est devenu hier matin, à 2 h 46, le cosmonaute totalisant le plus grand nombre d'heures sur orbite, a reçu, par radio, les félicitations des autorités américaines et des siens.

Autre record en perspective : aujourd'hui, à 13 h 06 GMT, Cooper et Conrad deviendront détenteurs du record d'endurance spatiale à bord d'une seule cabine.

Expériences

L'autre nuit a été la meilleure passée jusqu'ici par le chef-pilote de « Gemini V » : il a dormi 7 heures ce qui, pour lui, constitue un autre record depuis le début du voyage.

Au programme d'hier figuraient, pour les deux cosmonautes, des expériences de radiométrie. Ils ont mesuré notamment la chaleur dégagée par les cratères d'un volcan havaïen et par la tuyère d'une puissante fusée se déplaçant sur rails dans le Nouveau-Mexique.

Ils évalueront aussi la quantité d'électricité statique accumulée depuis quatre jours à bord de « Gemini V », et leur propre acuité visuelle en déchiffrant les signes tracés sur un immense quadrillage en pierres près de Laredo, au Texas.

A ce propos, les officiels de la NASA ont démenti catégoriquement les rumeurs selon lesquelles les deux pilotes feraient six expériences « secrètes » à la requête du Pentagone.

Ce que dit l'« Etoile rouge »

Le journal des forces armées soviétiques accuse les Etats-Unis de faire accomplir une mission militaire à « Gemini V ».

« Le Pentagone », écrit le journal, profite

du vol de « Gemini V » pour expérimenter la possibilité d'intercepter des satellites artificiels et de faire des reconnaissances à partir de l'espace.

« Etoile rouge » ajoute qu'il y a, à bord de « Gemini V », « de puissantes caméras qui permettent de prendre des photos détaillées de villes, de voies de chemin de fer, de ports et de navires », en faisant remarquer que la capsule survolera Cuba onze fois, le Viet-nam 16 fois et la Chine populaire 40 fois.

« Il suffit de mentionner, dit encore le journal, que, sur les 17 expériences prévues par le programme, six ont été décidées par le département de la défense et gardées secrètes.

La propagande américaine exalte des buts scientifiques de « Gemini », essayant de minimiser sa nature militaire. Mais ces tentatives sont vaines. La nature du vol de « Gemini » est évidente. »

La mer, comme le soleil est-elle à tout le monde ?

Un « miraculeux » arrêté donne satisfaction aux révoltés des plages de Saint-Raphaël

Mais l'affaire est encore loin d'être classée

NICE (UPI). — Les champions du libre accès à la mer semblent bien avoir remporté une victoire totale à Saint-Raphaël.

Depuis hier matin, en effet, on circule libre sur tous les chemins du lotissement « Santa-Lucia », y compris sur le chemin du Fournais, qui mène à la crique de Santa-Lucia.

Le « mur de la honte » menacé

Un contractuel se tient même sur place pour veiller à ce que la porte ouverte dans le « mur de la honte » reste en permanence disponible pour le passage des baigneurs. Ce mur, peint de couleur verte et hérissé de barbelés, que les pro-

prétaires du lotissement avaient fait édifier pour interdire l'accès direct à la crique, est lui-même fortement menacé.

Les édiles

Au cours de la nuit de lundi à mardi, le Conseil municipal de Saint-Raphaël a, en effet, réussi à résoudre la crise. Il a pour cela providentiellement retrouvé un arrêté, pris le 12 mai 1964, par l'ancien maire de Saint-Raphaël, M. René Laurin, et visé au mois de juillet de la même année par le préfet du Var. Cet arrêté, qui n'avait jamais été rendu exécutoire, stipule que toutes les voies des lotissements de Santa-Lucia doivent être ouvertes à la circulation sur le chemin du Fournais.

Oui, mais...

Ce sont ces dispositions que la police de Saint-Raphaël a été chargée de faire appliquer dès hier matin, pour la plus grande joie des baigneurs.

... ce n'est pas fini

De son côté, l'Association des propriétaires du lotissement ne se tient pas pour battue. Son président, M. Corbier, a consulté hier l'avocat conseil de l'association. Il émet des doutes sur la valeur légale de l'arrêté, qui pourrait être attaqué devant le tribunal administratif.

Le dossier de l'affaire de Santa-Lucia n'est donc pas encore définitivement fermé.

A la conférence du commerce

L'assemblée choisira la semaine prochaine : l'Italie ou la Suisse

GENÈVE (ATS - AFP). — Dès la 2^{me} séance, hier après-midi, du conseil du commerce et du développement, les divergences qui avaient opposé l'année dernière les 77 pays en voie de développement membres de l'ONU, aux pays industrialisés, ont fait leur réapparition.

Toutefois, certains pays industrialisés, notamment la France, qui, l'année der-

nière, avait très souvent voté avec le tiers monde, vont s'efforcer d'éviter que le conseil du commerce, composé de 31 pays en voie de développement, de 6 pays socialistes, et 18 pays industrialisés occidentaux, ne se scinde à nouveau en deux blocs, celui des « riches » et celui des « nations prolétaires ».

D'autre part, au cours de la séance d'hier après-midi, consacrée à la préparation des travaux du conseil, la question du siège définitif du secrétariat de la nouvelle organisation — Genève ou Rome — a été définitivement inscrite à l'ordre du jour.

Elle sera débattue dès la semaine prochaine sur rapport de M. Prebisch, secrétaire général.

Si l'on écoute son directeur

Venise : festival sans prix ?

VENISE (ATS-ANSA). — M. Luigi Chiarini, directeur du Festival international du film de Venise, a déclaré à l'agence italienne d'informations ANSA que les prochains festivals n'attribueraient plus de récompenses telles que le « Lion d'or » et la « coupe Volpi ».

M. Chiarini a précisé qu'il voulait organiser le festival sans jury et sans classement obligatoire des films. Il a ajouté qu'il est absurde, dans une manifestation d'art cinématographique, de vouloir opposer, par exemple, Visconti à Drexler, Bunuel à Fellini, comme s'ils étaient des cyclistes ou des boxeurs.

M. Chiarini a encore déclaré qu'il fallait attribuer un petit « Lion d'or » à tous les cinéastes admis au Festival de Venise.

A la suite des inondations

Brésil : des milliers de gens sans abri

RIO-DE-JANEIRO (ATS-Reuter). — Plus de 30.000 personnes sont sans abri à la suite des inondations qui ont ravagé

Tragédie dans le port de Gènes

Sept ouvriers meurent dans les cales en feu d'un navire italien

GENES (ATS - FP). — Sept personnes sur les 100 ouvriers qui étaient à bord, ont trouvé la mort dans l'incendie qui s'est déclaré mardi dans les salles frigorifiques du navire « Angelina Lauro », ancré dans le port de Gènes.

Le sinistre a été provoqué par l'explosion d'un appareil à gaz et les flammes ont embrasé le plancher, entraînant l'explosion de plusieurs autres bombes à gaz alimentant des appareils à souder.

De nombreux ouvriers, les vêtements en feu, ont réussi à gagner le pont supérieur du navire. Quelques-uns d'entre eux, ainsi qu'un géomètre, auraient alors tenté d'éteindre l'incendie mais, surpris par le feu qui se propageait rapidement, ils auraient été bloqués dans l'une des salles.

En dépit de l'intervention immédiate de tous les pompiers de Gènes, l'incendie n'a pu être maîtrisé que dans la nuit de mardi à mercredi.

Cela se passe en Australie

Cinq filles et une maison

WELLINGTON (UPI). — Le premier ministre néo-zélandais, M. Holyoake, a annoncé hier qu'il donnait à la famille Lawson la jouissance, pendant un an, d'un pavillon dépendant d'un ancien hôpital, en attendant une solution définitive au problème du logement soulevé dans cette famille par la naissance récente de quintuplés.

Pas de médiation de l'URSS, mais...

Kossyguine envoie à Shastri un message sur le Cachemire

LA NOUVELLE-DELHI (ATS-AFP). — Le premier ministre indien, M. Shastri, a reçu une lettre de M. Kossyguine, président du conseil d'URSS, sur la situation au Cachemire, apprenant-on à la Nouvelle-Delhi, de source officielle.

Le contenu de ce document n'a pas été révélé. Les observateurs diplomatiques pensent que cette lettre doit être analogue à celle qu'a envoyée le président du conseil soviétique au président de la République pakistanaise.

D'autre part, les rumeurs selon lesquelles l'URSS aurait proposé sa médiation dans le conflit indo-pakistanaise ont été officiellement démenties à la Nouvelle-Delhi.

Un porte-parole indien a, d'autre part, indiqué qu'aucun incident grave n'avait été signalé au Cachemire au cours des dernières vingt-quatre heures.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.

Il a, en outre, déclaré que quatre avions pakistanaïses avaient passé la ligne du cessez-le-feu et survolé la zone de Naushera en territoire indien. Un autre appareil pakistanaïse aurait franchi la ligne dans le secteur de Gurais.</